

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 10 AOUT 1962 PRIX: 10c

Le premier monument canadien avec dédicace française en Europe

QUEBEC — A la mi-août, une imposante délégation de membres actuels du régiment "Les Fusiliers Mont-Royal", ainsi que de vétérans — ayant pour la plupart participé au sanglant raid sur Dieppe le 19 août 1942 — se rendra en France pour assister aux fêtes commémorant ce vingtième anniversaire.

Un double programme a été préparé conjointement par l'Association Les Fusiliers Mont-Royal (1961) Inc., présidé par le colonel J.-P.-C. Gauthier, et par les autorités civiles de Dieppe afin de marquer dignement cet anniversaire.

La principale manifestation concernant "Les Fusiliers Mont-Royal" aura lieu le samedi 18 août et consistera à dévoiler un magnifique monument fait au Québec — par la maison Todoro & Bigras Ltée dont le propriétaire, le capitaine Maurice Boucher est un vétéran du dernier conflit mondial — et consacré à la mémoire de tous les Canadiens de langue française tombés en France durant les première et seconde grandes guerres.

Voici d'ailleurs la dédicace que l'on pourra lire sur la face même de cette stèle: "A la mémoire de ceux qui, partis du Canada, ont versé leur sang sur la terre de France en combattant sous la bannière d'un régiment canadien-français", et cette dédicace est signée: Les Fusiliers Mont-Royal.

Au dos du monument, sont gravés les noms des endroits où ce régiment s'est mérité ses principaux honneurs de bataille: Ypres — 1915-17, Festubert — 1915, Somme — 1916, Côte 70, Arras — 1917-18, Amiens, Ligne Hindenburg, Poussée de Mons, Dieppe, Crête de Bourguebus, St-André-sur-Orne, Crête de Verrières-Tilly-la-Campagne, Falaise, Route de Falaise, Lalaison, Forêt de la Londe, Dunkerque 1944, Canal d'Anvers-Turnhout, L'Escaut, Woensdrecht, Baveland-Sud, La Rhénanie, Le Hochwald, Xanten, Le Rhin, Groningen, Oldenburg, Nord-Ouest de l'Europe 1942 1944-45.

600 morts

C'est à titre privé, comme Association Les Fusiliers Mont-Royal, que le régiment érige ce monument. Cela a été rendu possible grâce à une souscription chez les membres actuels et anciens du régiment, chez leurs amis, ainsi qu'à la généreuse collaboration financière du gouvernement provincial, qui a ainsi tenu à souligner la présence de cette province en terre française et à marquer le souvenir du sacrifice de ses fils à l'occasion des deux derniers conflits mondiaux.

Rappelons que le raid du 19 août 1942, sur la ville de Dieppe, fut la première bataille importante de l'armée canadienne durant la seconde grande guerre et que les Fusiliers Mont-Royal furent la seule entité canadienne-française à y participer. Au cours des sanglants combats qui se déroulèrent, les Alliés perdirent près de 5,000 hommes. Les forces canadiennes, pour leur part, ne furent pas épargnées et laissèrent sur le terrain 1,500 morts, dont 600 d'expression française.

C'est là un fait historique qui a grandement milité en faveur de Dieppe lorsqu'il s'est agi de choisir une ville où ériger un monument. D'autant plus que le maire de Dieppe, par l'entremise du colonel Marcellin Lahaie notre Attaché militaire à l'ambassade du Canada en France, offrait il y a quelque temps aux Fusiliers Mont-Royal un terrain pour l'érection d'un monument à la mémoire des combattants de langue française qui ont participé au débarquement sur Dieppe et, en plus, s'engageait à prendre soin du terrain et du monument à perpétuité.

Depuis plusieurs années, les personnes que l'on voit sur cette photo forment le noyau de l'équipe du Service social de la paroisse-cathédrale. De gauche à droite: M. l'abbé M. Deniset-Bernier, aumônier, Mme D. Fredette, conseillère, Mme P. Mireault, présidente, Mme M. Bérard, secrétaire et vice-présidente, et Mlle V. Boulet, trésorière. Durant les dix dernières années, avec la collaboration de quelques dames de la paroisse, le comité compétent a pu mener à bonne fin ses projets en vue d'une aide plus généreuse et plus juste des pauvres de la paroisse-cathédrale. (Photo Napoléon)

Une médaille "Bene merenti" encourage toute une équipe de dames charitables

Cet article, en même temps qu'il veut informer sur le beau travail que fait le Service Social de la paroisse-cathédrale, veut rendre hommage à sa présidente, Mme Patrice Mireault, honorée récemment par le Saint-Siège d'une médaille "Bene merenti". De plus, il est de mise de souligner l'honneur qui retombe sur tout le comité exécutif du Service Social qui travaille avec Mme Mireault depuis son élection à la présidence il y a dix ans. Les livres paroissiaux indiquent que Mme Mireault est la seule dame à avoir fait un si long stage comme présidente du Service Social de la paroisse-cathédrale. Félicitations à Mme Mireault et à toute l'équipe du Service Social!

* * *

Quand, mardi après-midi, je descendis au local du Service Social au sous-sol de la cathédrale, les lieux me parurent déserts. Sur la pointe des pieds, j'avançai lentement vers la lumière du fond. Six machines à coudre, une couverture sur le dos, dormaient le long du mur; ici et là des supports à linge généreusement habillés veillaient sagement. Une trentaine de boites nouvellement arrivées s'appuyaient à une colonne solide. Tout était tranquille, tout était en ordre.

Les origines

J'entendis des voix au fond de la salle; le comité était là et jasait amicalement en attendant le photographe délégué du journal. Les photos prises, on se réunit autour d'une table pour l'interview. Voici ce que me racontaient, avec modestie et enthousiasme, ces quatre personnes dévouées et leur aumônier.

Dans les débuts de la paroisse, tout le service social existant se faisait par des individus généreux ou des religieuses qui faisaient la charité. Le premier groupe de Service Social organisé fut formé de Soeurs Grises et de quelques dames. Mme Mireault me fit scruter le plus ancien rapport d'un comité du Service Social conservé dans les archives de l'organisation. Il date de 1928, à l'époque où Mgr Wilfrid Jubinville dirigeait la paroisse. A ce temps-là, Mme Jean Daoust était présidente active du Service Social, et Mme H. Painchaud en était la présidente honoraire.

C'est au comité exécutif que revient la gérance de tous les services et de tout le travail entrepris par le Service Social. Mme Mireault s'occupe de la tenue de livres, rendant compte des dons faits au Service et des services rendus par le Service. Il y a aussi les rencontres avec les chefs de familles pauvres, car on tient à connaître les vrais besoins des gens afin de distribuer plus équitablement les vêtements et articles à donner.

A l'oeuvre

Tous les mercredis quelques paroissiennes se dévouent à la préparation des vêtements qui sont distribués le samedi aux besogneux qui se présentent au local. L'atelier de travail du mercredi réunit donc des couturières qui possèdent deux qualités indispensables au Service Social: la compétence et le dévouement. Certaines s'installent devant les machines à coudre, d'autres font patiemment le raccommodage et le travail à la main. Quelques dames de la paroisse font du tricot chez elles pour aider le Service Social.

Une cuisinière bénévole prépare à l'occasion un petit goûter. On compte 10 à 12 dames qui participent activement au Service Social.

Pendant longtemps, le local ne se composait que d'une simple salle au sous-sol de la basilique. Depuis trois ans on a agrandi t réaménagé les locaux. Les dames disposent maintenant d'une pièce entière pour installer les supports à linge toujours bien garnis. Une petite cuisine installée dans un coin propre fait la joie de plusieurs dames le mercredi quand elles peuvent goûter un bon café bien mérité.

Le thé traditionnel

Afin de se pourvoir de fonds, le Service Social organise depuis plusieurs années un thé annuel auquel fut ajouté un bazar, il y a huit ans. Pendant longtemps et jusqu'en 1960, une bienfaitrice, Mme J. Caswell Davis (récipiendaire d'une décoration papale cette année), s'occupa des frais du thé. Ce thé paroissial se tient ordinairement au Cercle Ouvrier et donne l'occasion aux paroissiens de rencontrer les dames du Service Social et de participer à l'oeuvre par des dons généreux.

Les profits de ce thé et bazar aident à payer le fil, les aiguilles, le linge, les dépenses de transport, le manger, etc., etc. On se procure aussi avec cet argent des layettes pour bébés de familles nombreuses ou nécessiteuses. Avant la rentrée des classes, le Service Social achète, avec cet argent, des habits neufs pour les écoliers commençants de St-Boniface dont les parents ne peuvent le faire.

J'ai voulu savoir comment on dispose de la cueillette que fait chaque année la Guignolée des jeunes de St-Boniface. On me dit alors que le Service Social s'occupe des articles de vêtement et que l'argent est donné au groupe St-Vincent-de-Paul.

Les surplus?

"N'arrive-t-il pas qu'il y ait un surplus d'articles ici?", demandai-je. (Car je crois à la supergénérosité des St-Bonifaciens.) Mme Mireault m'explique que souvent le Service Social aide des familles de paroisses telles que Ste-Famille, Précieux-Sang, ou les missions (par exemple, Fort Alexandre), en somme là où le Service Social n'est pas ou peu organisé et là où on a de réels besoins.

On estime à une centaine de familles le nombre de gens qui bénéficient de l'aide du Service Social. Autant de gens qui ont raison de croire en la réalité bien vivante de la bonté et la fraternité chrétiennes dont font preuve les paroissiens de la cathédrale et plus spécialement les dames du Service Social.

Céline JUBINVILLE.

Film boycotté par le clergé de Joliette

JOLIETTE — Les autorités religieuses du diocèse de Joliette ont demandé à leurs ouailles, de s'abstenir d'assister à la présentation du film "La Parisienne" qui prendra l'affiche d'un cinéma de Joliette, à la fin de la présente semaine.

L'aide aux pays en voie de développement

ROME — L'"Osservatore Romano" a publié un article consacré à l'aide aux pays en voie de développement. L'auteur y expose le plan des Nations unies tendant à faire passer de 3.5 pour cent à 5 pour cent le revenu des pays pauvres, au cours de ces dix prochaines années.

L'auteur poursuit: "Il s'agit d'une véritable lutte contre la misère et une telle constatation devrait être suffisante, sur le plan moral et matériel, à convaincre toutes les nations de la nécessité d'apporter leur contribution, parce que c'est le seul moyen d'éliminer cet état d'insatisfaction des pays sous-développés. Le danger de cet état n'a pas besoin d'être souligné. Il est évident que si l'état de choses actuel persiste, les pays pauvres peuvent devenir des voisins peu commodes, pétulants et hypercritiques . . .

La guerre sur deux fronts

"Le monde, aujourd'hui, se trouve en face de deux dangers: celui que la division actuelle en deux blocs puisse entrainer l'humanité dans une guerre mondiale et celui que la nette séparation entre les nations riches et les nations pauvres puisse s'approfondir au point de rendre vain tout espoir de voir surgir une communauté mondiale."

L'article conclut: "Rien, à l'exception peut-être d'un désarmement effectif, ne pourrait modifier les aspects de la scène mondiale comme une déclaration unitaire de la part des pays riches s'engageant à prendre la responsabilité et la charge d'aider les pays pauvres à atteindre ce but, même modeste, fixé dans le cadre du plan décennal de développement de l'ONU. Le fait de prendre une telle charge et une telle responsabilité répondrait non seulement à des impératifs d'ordre ethnique, mais finirait par apparaître, sur le plan économique et sur celui de la sécurité collective, comme un excellent investissement".

Le Vatican rejette une demande d'avortement

VATICAN — Des informations en provenance du Vatican révèlent que la religion catholique est catégoriquement opposée à l'avortement, même dans les circonstances qu'invoque Mme Sherri Finkbine, de Phoenix, en Arizona.

On apprend que le cas de Mme Finkbine avait été soumis à des théologiens de Rome et que ces derniers ont décidé que cette dame ne fait pas exception à la règle, si dure soit-elle.

Mme Finkbine sollicite la permission de recourir à l'avortement afin d'échapper aux risques qu'elle court d'avoir un bébé infirme du fait qu'elle a absorbé de la thalidomide.

On ne peut recourir à l'avortement que dans le cas extrême où il appert que la vie de la mère est en danger. Toutefois, le pape Pie XII avait clairement laissé entendre que, même dans ces cas-là, il n'y a pas de règle absolue en ce qui a trait à la question de savoir s'il faut préférer la vie d'un enfant qui n'est pas encore né à celle de la mère.

Dans le cas présent, Mme Finkbine ne court aucun danger physique pour elle-même, conclut l'informateur du Vatican; aux yeux de l'Eglise catholique, il n'y a par conséquent aucune raison qui justifie le recours à l'avortement.

* * *

L'amour ne tue pas . . .

VATICAN — Radio-Vatican a déclaré que la crainte de donner naissance à un bébé malformé ne justifie pas pour autant l'avortement.

La radio vaticane n'a pas donné le nom de l'animatrice de télévision américaine Sherri Finkbine. Mme Finkbine, de l'Eglise unitarienne de Phoenix, en Arizona, demande à être avortée parce qu'elle croit que son bébé naitra malformé à cause de la thalidomide qu'elle a absorbée.

"L'homicide n'est jamais un acte de bonne volonté, ajoute Radio-Vatican. L'amour choisit toujours la vie, jamais la mort".

Le R. P. Marie-Marcel, O.C.-C.O. (Lucien Carbotte), du monastère de Notre-Dame des Prairies à St-Norbert, Manitoba, sera ordonné prêtre à St-Norbert le lundi 20 août, à 10 h. (heure avancée), par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. Le Père Marcel est le fils de M. et Mme Léon Carbotte (Pauline Cancade), autrefois de Brandon, Manitoba, demeurant aujourd'hui à 235, Enfield Crescent. Il a fait ses études au Jardin de l'Enfance Langevin et au Collège de St-Boniface. Il entra au monastère en janvier 1957.

Toronto accorde une subvention de $3,500,000 à l'Université de Sudbury

SUDBURY — M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario, a annoncé que son gouvernement avait accordé une subvention de $3,500,000 pour aider à l'établissement du nouveau campus de l'Université Laurentienne, à Sudbury.

Ce campus sera situé sur une étendue de 500 acres en banlieue de Sudbury, le long du lac Ramsey.

Le dollar canadien ne vaudrait que 77 cents!

OTTAWA — L'Association canadienne d'institutions de gestion, dans un mémoire soumis à la Commission royale d'enquête sur les affaires bancaires et la finance, exprime ses craintes que l'inflation se poursuive.

Le mémoire souligne que la valeur du dollar canadien est tombée à 77 cents depuis 1949, si l'on se base sur le barème de l'indice des prix au consommateur lequel, au cours de la même période, est passé de 100 à 129.8.

Extrêmes limites de la tristesse

CITE DU VATICAN — "Nous formulons l'expression de notre profonde pitié, écrit l'"Osservatore Romano" à propos de la mort de l'actrice Marilyn Monroe.

"Nous espérons — poursuit le journal — que dans la solitude désespérée de cette pauvre femme quelqu'un ai été présent au dernier moment, quelqu'un qui pendant sa vie fût lointain, et que l'espérance et la paix aient souri à la mourante.

"Cette mort ne semble pas avoir inspiré une méditation sincère — continue l'"Osservatore Romano" — ni surtout la réserve que la mort doit commander à des gens un peu civilisés sous quelque ciel qu'ils vivent. On aurait dû au contraire éviter de reproduire des images qui ne furent pas la moindre cause de la destruction d'une pauvre personne humaine, qui au moins maintenant devrait être respectée."

De son côté, Radio-Vatican déclare que la mort de Marilyn Monroe atteint "les extrêmes limites de la tristesse".

"L'homme est capable d'affronter les plus sévères et tragiques mutilations physiques — ajoute Radio-Vatican — afin de sauver sa vie. Il faudrait avoir le même courage pour sauver sa vie morale et suivre son propre chemin lorsqu'on sent qu'ailleurs on suffoque. Nous avons aussi une âme à sauver", conclut Radio-Vatican.

Indulgences spéciales pour l'offrande des souffrances à Dieu

ROME — Le fascicule no 8 des "Acta Apostolicae Sedis", l'organe officiel du Saint-Siège, paru le 27 juillet, publie, entre autres, un important décret de la S. Pénitencerie Apostolique.

Le document déclare que le Souverain Pontife Jean XXIII — désirant que se multiplient de plus en plus pour le bien des âmes et pour le salut du monde les fruits spirituels dérivant des douleurs humaines acceptées humblement de la main de Dieu et offertes au Père Céleste en union avec le Christ notre Rédempteur — a décidé d'accorder les indulgences suivantes:

a) **Plénière**, à acquérir aux conditions habituelles par les fidèles, qui, le matin, auront offert à Dieu sous une formule quelconque leurs souffrances spirituelles ou physiques de toute la journée;

b) **Partielle de cinq cents jours**, à acquérir par les fidèles chaque fois qu'ils offriront, d'un coeur contrit, avec ferveur et en une pieuse invocation, leurs souffrances personnelles.

"Prêteur" de sang

TOURS — Elie Echard, fermier de Chilbois, âgé de 48 ans, a donné de son sang à la banque locale de sang. Quelques heures plus tard, son bras était réduit en charpie alors qu'il réparait une moissonneuse. Il reçut en transfusion le sang qu'il avait donné.

Deux chefs politiques du Québec parlent de justice scolaire en C.-B.

M. Jean Lesage, premier ministre de Québec, vient de présider la récente conférence interprovinciale tenue à Victoria. M. Réal Caouette, chef créditiste du Québec, a pris activement part aux fêtes soulignant le dixième anniversaire de la victoire créditiste en Colombie-Britannique. Ces deux Québécois, qui jouissent d'un énorme prestige dans tout le Canada pour des raisons diverses, ont su profiter de leur séjour là-bas pour lancer des déclarations sensationnelles qui ne peuvent qu'aider la minorité française de cette province et des autres provinces du pays.

C'est ainsi que M. Lesage, en dépit d'un programme surchargé (rencontre d'industriels locaux pour les inciter à ouvrir des succursales de leurs entreprises dans la province de Québec, présidence de la première représentation locale du "Bourgeois gentilhomme" par la Comédie française, conférence de presse où il dut expliquer la vogue du séparatisme et les gains des créditistes dans sa province, etc.), prit le temps de rencontrer des représentants de la minorité franco-colombienne réunis au sous-sol de l'église St-Sacrement, à Vancouver. Il leur tint ce langage:

"J'ai l'intention de rappeler aux premiers ministres des autres provinces, à l'occasion de la conférence interprovinciale, la nécessité de faire du Canada un pays bilingue. Je leur dirai également d'examiner avec soin le traitement juste que nous accordons, au Québec, à nos minorités linguistiques et religieuses. Je suis en bonne position pour leur demander qu'ils vous traitent, vous, comme nous traitons nos minorités, qu'ils fassent ce que nous faisons . . ."

M. Caouette, à qui un journaliste signalait que les Canadiens français de certaines provinces doivent payer un double impôt s'ils veulent envoyer leurs enfants aux écoles bilingues, répondit solennellement: "La double taxation est injuste. Je dois rencontrer prochainement les premiers ministres Bennett et Manning (Colombie-Britannique et Alberta) et je leur en parlerai. Les autres provinces doivent traiter leurs minorités comme nous traitons les nôtres dans le Québec. Le bilinguisme n'est pas une rue à sens unique . . ."

Cette double et forte déclaration fait honneur aux deux Québécois qui l'ont formulée. D'autant plus qu'ils sont susceptibles, dans les circonstances, d'être écoutés sérieusement par leurs interlocuteurs. Sans croire que les injustices dont il est question cessent du jour au lendemain, on peut espérer que les responsables des divers gouvernements provinciaux sauront réfléchir et discuter de la question dans un climat dénué de passion et de partisanerie politique. Ce qui est de beaucoup préférable aux accusations insensées, aux répliques méprisantes du genre de certains éditoriaux qui paraissent occasionnellement encore dans la presse anglaise, comme celui du "Vancouver Sun" qui affirmait

(Suite à la quatrième page)

La province oblate du Manitoba perd deux membres méritants

La province oblate du Manitoba vient de perdre deux de ses membres dévoués, le R. P. Michel St-Jacques et le R. F. François Kérouanton, qui exercèrent tout leur apostolat ici dans l'Ouest.

Le R. P. M. St-Jacques

Le Père St-Jacques, né à Ste-Anne-des-Chênes le 29 septembre 1911, fit ses études secondaires au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface. Il prit l'habit religieux au noviciat de St-Laurent le 14 août 1932, et fut ordonné prêtre au scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask., le 12 juin 1938.

Après ses études théologiques, il fut envoyé à Fort Alexandre, Man., pour y étudier la langue saulteuse. De 1940 à 1947, il exerça son ministère auprès des Indiens de la région de Marieval, Sask. Ayant passé quelques mois à l'école indienne de Lebret comme missionnaire en 1947, il fut nommé principal de l'école indienne et supérieur de la communauté oblate de Kenora, Ont. Il occupa ce double poste de 1948 à 1953.

Malade, il dut prendre plusieurs mois de repos avant de se rendre à la paroisse St-Jean-Baptiste de Duluth, Minn., où il demeura deux ans. Durant ces deux années il subit une importante intervention chirurgicale. De septembre 1955 à mai 1959, il est de nouveau à Kenora où il consacre à la jeunesse indienne le meilleur de ses forces légèrement rétablies. En mai 1959 les autorités le nomment de nouveau principal de l'école de Kenora.

Dès le mois de septembre suivant il doit entrer à l'hôpital de Kenora, puis il prend du repos chez son cousin, M. l'abbé Léon Savoie, curé de Wolseler, Sask. Au cours de l'année 1960 il reçoit son obédience pour le Juniorat de St-Boniface, où il donne des cours privés de latin à certains élèves et rédige occasionnellement des articles pour la revue missionnaire "L'Ami du Foyer".

Depuis le mois de mai 1960 il était invalide. En juin dernier il fut envoyé à Ste-Agathe-des-Monts, Qué., où les Oblats ont une maison de repos. Il y mourut le 3 août, de congestion pulmonaire. Les funérailles eurent lieu à Ste-Agathe le 6 août, suivies de l'inhumation dans le cimetière oblat du noviciat de Richelieu, Qué.

Le Frère Kerouanton

Le Frère Kérouanton est né à Drennec, diocèse de Quimper, Bretagne, le 15 janvier 1879. Les Frères des Ecoles Chrétiennes y furent ses éducateurs. Il entra au postulat des Oblats de Marie Immaculée le 22 janvier 1912, à St-Laurent, Man., revêtit le saint habit le 16 février suivant, prononça ses premiers voeux le 17 février 1913 et ses voeux perpétuels le 17 février 1919.

Le 2 mars 1915, il avait reçu sa première obédience comme jardinier et chauffeur, au Juniorat de St-Boniface, où des générations de missionnaires et de junioristes connurent sa grande charité, son sourire perpétuel, son dévouement inlassable.

En 1948 il put jouir de vacances de six mois dans son pays natal, puis se remit au travail au noviciat de St-Norbert et au Juniorat. Au mois d'octobre 1949 il partait pour l'école indienne de Lebret, Sask., où, tout en prenant un repos bien mérité, il sut à l'occasion rendre d'immenses services comme jardinier expert. Au mois d'octobre 1958 il revenait au Manitoba, retiré à l'hospice Taché. Dès février 1959 il se retira au Juniorat, en repos, mais il continua comme toujours son apostolat du sourire et de la bonne humeur au sein de la communauté.

Il est décédé le 7 août dernier à l'âge de 83 ans et 7 mois, dont 49 de vie religieuse, à l'hôpital général de St-Boniface. L'office des défunts fut récité en commun dans la chapelle du Juniorat le jeudi soir 9 août, à 7 h. 30. Le R. P. Aimé Lizée, provincial, présidait les funérailles ce matin, vendredi. L'inhumation se fit au cimetière du Juniorat.

Une courte session législative règle l'avenir de l'assurance-santé

La quatrième session de la 14e législature de la Saskatchewan, le jeudi 2 août, ne dura que 11 heures 42 minutes. Elle avait été inaugurée par la lecture du trône, d'à peine 145 mots, par le lieutenant-gouverneur F. L. Bastedo. Il ne s'agissait que d'un seul point: mettre fin à la lutte entre le gouvernement et le Collège des médecins au sujet du Medical Care Insurance Act voté lors de la session d'octobre - novembre 1961.

Cette lutte durait depuis la mise en vigueur de cette loi, soit le 1er juillet. Les deux partis en cause avaient conclu une entente à Saskatoon le 23 juillet, et les amendements votés lors de la session spéciale du 2 août suivent de très près cette entente mutuelle.

Liberté des médecins

En fait, ces amendements permettent désormais aux médecins de la province de pratiquer leur profession privément, indépendamment de la loi votée. Ils permettent aussi la mise en vigueur de plans volontaires d'assurance-santé, sans profit, en association avec le plan gouvernemental. Troisièmement, ils enlèvent plusieurs de ses pouvoirs à la commission d'assurance médicale, et accordent aux médecins une plus grande représentation au sein de cette commission, soit trois de plus qu'auparavant.

Liberté des patients

Les patients pourront choisir l'une ou l'autre méthode de paiement aux médecins: le médecin pourra être payé directement par la commission; indirectement par la commission, mais directement par le patient; indirectement par une agence de santé approuvée, c'est-à-dire désignée par un ordre du lieutenant-gouverneur en conseil; directement par le patient qui renie son droit à réclamer de la commission.

Enfin, la loi amendée abolit le conseil aviseur de la commission et d'autres comités techniques aviseurs.

La loi ainsi amendée rend justice de quelque façon au gouvernement, au collège des médecins, au public. Comme dit le **Leader Post** de Regina: quelques petits nuages planent encore, mais on peut affirmer que le vote unanime de la législature a clarifié la situation de façon équitable et raisonnable.

Les amendements ont approuvé l'entente qui avait été négociée par Lord Taylor à l'exception de la question de l'arbitrage obligatoire des différends entre le gouvernement et les médecins par rapport aux honoraires. Les médecins se sont opposés enfin au caractère obligatoire des décisions de cette commission indépendante.

Prière des catholiques pour le Conseil mondial des Eglises

GENEVE — Les travaux du Comité central du Conseil mondial des Eglises, qui se dérouleront à Paris du 7 au 17 août, seront suivis par deux observateurs catholiques officiels, désignés par le Secrétariat pour l'unité des chrétiens préparatoire du Concile: le R. P. Jérôme Hamer, O.P., du Saulchoir, et le R. P. John Sheerin, C.S.P., rédacteur du "Catholic World" de New York.

Au sujet de cette réunion, le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris, a publié le communiqué suivant:

"Du 7 au 17 août prochain doit se réunir à Paris le Comité central du Conseil mondial des Eglises.

"Cette institution, dont le siège est à Genève, groupe, depuis 1948, dans une commune recherche de la restauration de l'unité de tous les chrétiens, la plupart des confessions et des dénominations chrétiennes non catholiques (orthodoxes, anglicans, protestants, etc.).

Prière catholique

"A la veille du prochain Concile du Vatican qui sera lui-même préoccupé, selon l'ardent désir du Souverain Pontife, de frayer la voie à la réintégration de tous les chrétiens dans l'unique Eglise du Christ par la profession d'une même foi, dans l'unité d'une même structure hiérarchique, il est du devoir de tous d'appeler, par la prière, sur les efforts de nos frères séparés, les lumières de l'Esprit-Saint.

"Aussi, Son Eminence exhorte-t-elle les membres du clergé, les communautés religieuses et tous les fidèles du diocèse, à prier avec ferveur pour que les travaux du Comité central puissent être une contribution efficace à la restauration de cette unité pour laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ a prié si ardemment à la veille de sa mort."

Les journalistes catholiques néerlandais et le Concile

LA HAYE — Le Comité exécutif de l'Association néerlandaise des journalistes catholiques, en collaboration avec les directeurs de journaux catholiques des Pays-Bas, organise une conférence de trois jours sur le prochain Concile. Cette réunion est réservée aux journalistes qui, soit à Rome, soit aux Pays-Bas, seront chargés de rendre compte des travaux du Concile.

En outre, une autre conférence sur le Concile est organisée à l'intention des journalistes non catholiques, qui ont déjà manifesté un grand intérêt à l'intention du prochain Concile.

M. F. C. Grant, au Concile oecuménique

MONTREAL — Le révérend professeur Frederick C. Grant, de New York, auteur de plusieurs oeuvres théologiques, et un des traducteurs de la "Revised Standard Version" de la Bible, vient d'être nommé observateur officiel de la communion anglicane au Concile oecuménique à Rome. Il est bien connu au Canada et est le père de Mme Laurence C. Tombs, de Montréal, épouse du Dr Tombs, consul honoraire de Finlande pour la province de Québec.

Cinquantenaire de l'ACFC

"MES SOUVENIRS"

par Raymond Denis

(Voir suite de ces articles en page 6)

Impressions d'un ancien à l'occasion du cinquantenaire de l'A.C.F.C.

(Voir article en page 6)

La Liberté et le Patriote



Membre de la Canadian Weekly Newspaper Association et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES - Rédaction: SP 5-8443 Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an $3.50; 1 an et demi $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adresser vos abonnements à LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire



Commission Royale d'Enquête sur les Services de Santé

EDIFICE DALY, C.P. 1173, Ottawa

Audiences de contrepropositions

Les audiences de contrepropositions se tiendront le 16 octobre 1962, à 10 heures du matin, dans l'édifice de l'Administration, 90, rue Parent, Ottawa (Ontario).

Ces audiences visent à permettre l'audition de contrepropositions. Tous les témoignages de contrepropositions doivent être soumis par écrit, en 25 exemplaires, et adressés au soussigné le ou avant le 15 septembre 1962.

Le Secrétaire devra avoir reçu l'avis de présentation des contrepropositions le 15 août 1962 au plus tard. Immédiatement après le 15 septembre 1962, le soussigné publiera un avis de l'ordre d'audition des témoins à ces audiences. En outre, la Commission acceptera, en tout temps, les témoignages supplémentaires que les parties intéressées désireraient soumettre par écrit mais non destinés à être présentés aux audiences publiques, à moins d'un accord spécial préalable.

Le secrétaire,
N. LAFRANCE,
B.P. 1173,
Edifice Daly,
Ottawa (Ontario).



Le Manitoba aura besoin d'un nombre croissant de professeurs chaque année aussi longtemps que la gent écolière augmentera au rythme actuel et que prévaudront les conditions présentes.

Ce qu'offre l'enseignement:

- **Préparation peu coûteuse**
- **Bourses et prêts à ceux qui en ont besoin**
- **Emploi assuré**
- **Choix de situations dans toutes les parties de la province**
- **Bons salaires de base**
- **Chances d'avancement**
- **Occasions de se dévouer**

Les étudiants de XIIe année où autres étudiants d'université qui se destinent à l'enseignement au palier élémentaire sont invités à faire leur demande d'admission à l'Institut Pédagogique pour la session 1962-63 commençant le 10 septembre. On peut obtenir les formules de demandes ou autres informations des inspecteurs d'écoles, des principaux d'écoles secondaires ou du directeur de l'Enseignement aux instituteurs, Département d'Education, 52, Edifices du Parlement, Winnipeg 1.

Les diplômés d'université, intéressés à l'enseignement au palier secondaires, devront s'adresser au doyen, Faculté d'Education, Université du Manitoba, Fort Garry, Manitoba, ou au directeur, Faculté d'Education, Collège de Brandon, Manitoba.

Pour plus d'information générale, s'il vous plait, écrivez à M. H. P. Moffat, directeur de l'Enseignement aux instituteurs, 52, Edifices du Parlement, numéro de téléphone, WH 6-7370.



DEPARTEMENT D'EDUCATION DU MANITOBA

Autorisé par l'hon. Stewart McLean, Ministre de l'Education, Province du Manitoba.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 12 AOUT
4.30—Sports d'été
5.00—Vacances d'une caméra
5.30—A vous . . .
6.00—Les travaux et les jours
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—CF-RCK
8.00—Fête à Péribonka
8.30—Concert
9.30—Actualités politiques
10.00—Documents
11.00—Cinéma: "La main dans l'ombre"

LUNDI 13 AOUT
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Guillaume Tell
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Exploits sportifs
7.30—Casse-tête
8.00—L'été des Bozos
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La toile d'araignée
9.30—Rendez-vous avec Michelle
10.00—Machins et Machines
10.30—Cinéma: "Si le ciel s'en mêle"

MARDI 14 AOUT
5.30—Le moulin aux images
6.00—Sir Lancelot
6.30—Le trésor des treize maisons
7.00—Nouvelles
7.15—Vous êtes reporter
7.30—Carrefour
8.00—Georges Guétary
8.30—Tic-Taquin
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Qu'il fait bon vivre
10.00—Caméra '62
10.30—Cinéma: "Les perles de la couronne"

MERCREDI 15 AOUT
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Défi au danger
6.30—Entre deux eaux
7.00—Nouvelles
7.15—Comment êtes-vous
7.30—Tête-à-tête
8.00—Long métrage: "Dans les mers de Chine"
9.30—Dans les rues de Québec
10.00—Absolve Te
10.30—Cinéma: "Les Hussards"

JEUDI 16 AOUT
5.30—Kermesse
6.00—Sang et or
6.30—Airs de Paris
7.00—Nouvelles
7.15—Vous êtes reporter
7.30—Carrefour
8.00—Les grands de la chanson
8.30—Clé de sol
9.00—Votre courrier
9.30—En scène
10.00—Conférence de Presse
10.30—Ciné-Club: "Mademoiselle Julie"

VENDREDI 17 AOUT
5.30—Professeur Calculus
6.00—Ivanhoé
6.30—Au pays de Neuve-France
7.00—Nouvelles
7.15—Promenoir des poètes
7.30—Féminin pluriel
8.00—Dans tous les Cantons
8.30—Cinéma International: "Le soleil brille pour tous le monde"
10.00—Sérénade estivale
10.30—Cinéma: "La dame du lac"

SAMEDI 18 AOUT
5.00—Caravane
6.00—Champion
6.30—Des pays et des hommes
7.00—Nouvelles
7.15—Cette semaine
7.30—Shirley Temple
8.30—Billet de faveur: "Une aussi longue absence"
10.00—Cinépolicier
10.30—Cinema: "La minute vérité"

Chronique de CBWFT

Au pays de Neufve-France

Tous les vendredis soir à 6 h. 30, les téléspectateurs du réseau français peuvent se payer une demi-heure de voyage sur la Côte-Nord. A la suite de Pierre Perrault, le poète-explorateur, et de son équipe, ils peuvent faire connaissance avec des lieux, des hommes, des coutumes, voire des animaux qui nous sont peu familiers bien qu'ils font partie de la vie canadienne.

On pourrait énumérer des centaines d'exemples qui font de la série "Au pays de Neufve-France" un passionnant voyage encyclopédique et humian à l'intérieur de notre propre pays.

Dans tous les cantons

Dans les régions du Québec et du Nouveau-Brunswick, jeunes et moins jeunes savent chanter les légendes, danser les "reel" ou la gigue, raconter des histoires savoureuses. Dans tous les cantons permet, chaque semaine, à des auditoires différents de faire éclater leur joie de vivre et de s'exprimer en chansons et en danses bien canadiennes. Le folklore n'aura rien perdu de sa saveur et de son authenticité.

Nos longs métrages

Le dimanche 12 août, à 11 h.: cinéma "La main dans l'ombre" ("Les têtes triangulaires"), avec David Edison et Luciana Paluzzi. On a intercepté des plans militaires secrets.

Le lundi 13 août, à 10 h. 30: "Si le ciel s'en mêle", avec Robert Dalban, Marie-Blanche Vergnes et Joël Flateau. Les aventures d'un garçonnet qui s'est enfui de la maison.

Le mardi 14 août, à 10 h. 30: "Les perles de la couronne", fantaisie historique réalisée et interprétée par Sacha Guitry, avec Raimu. L'histoire supposée de sept perles est l'occasion d'une promenade à travers quatre siècles d'histoire.

Le mercredi 15 août, à 8 h.: "Dans les mers de Chine", film d'aventures, avec John Payne et Gail Russell. Un capitaine est faussement accusé d'avoir fait couler son bateau.

A 10 h. 30: "Les Hussards", comédie d'Alex Joffé, avec Bernard Blier, Bourvil et Louis de Funès. Au cours de la campagne d'Italie, un brigadier et un soldat perdent leurs montures aux abords d'un village. Pour se justifier devant leurs supérieurs, les deux hommes prétendent avoir été attaqués par un franc-tireur.

Le jeudi 16 août, à 10 h. 30: "Mademoiselle Julie", drame psychologique d'Alf Sjoberg, d'après l'oeuvre de Strindberg, avec Anita Bjork et Ulf Palme. Tarée par une hérédité maternelle très lourde, Julie tend vers un rang inférieur et y rencontre son valet que seul le milieu social où il est né retient à ce niveau.

Le vendredi 17 août, à 8 h. 30: "Le soleil brille pour tout le monde", drame politique de John Ford, avec Charles Winniger, John Russell et Arlene Wheelan. Dans une petite ville du sud des Etats-Unis, une série d'incidents va compromettre la réélection d'un juge sudiste.

A 10 h. 30: "La dame du lac", film policier, avec Audrey Totter et Lloyd Nolan. Un détective privé se voit confier la tâche de retrouver la femme d'un éditeur important.

Le samedi 18 août, à 8 h. 30: "Une aussi longue absence", avec Alida Valli, Georges Wilson et Jacques Harden. Thérèse Langlois est intriguée par le passage quotidien d'un clochard devant son café. Elle reconnait en lui son mari disparu depuis 16 ans. La guerre l'a rendu amnésique.

A 10 h. 30: "La minute vérité", avec Michèle Morgan, Jean Gabin et Daniel Gélin. Appelé au chevet d'un jeune peintre qui a tenté de se suicider, le Dr Richard découvre que celui-ci est l'amant de sa femme. Toute la nuit, chacun se livre ainsi à une enquête qui lui fera prendre conscience de ses torts.



Durant le mois d'août, "Récital du dimanche" présentera des artistes canadiens de Moncton, Chicoutimi, Winnipeg et Edmonton. La série commençait le 5 août. Le 19 août, le programme mettra en vedette le mezzo-soprano, Mme Rolande Garnier. Cette dernière, accompagnée au piano par Anna Hovey, chantera notamment des mélodies de Claude Debussy et du compositeur britannique Bernard Naylon, aujourd'hui établi au Canada, plus précisément à Winnipeg.

La route transcanadienne inaugurée le 3 septembre

OTTAWA — L'inauguration de la route transcanadienne aura lieu au sommet de la passe Rogers dans le parc national Glacier le jour de la fête du Travail, le 3 septembre prochain, soit une journée plus tôt que prévu, a annoncé le ministère des Travaux publics.

Les autorités ont précisé que la cérémonie sera présidée par le premier ministre, M. John Diefenbaker. Chaque province doit être représentée par un ministre du cabinet.

Le fait de devancer d'une journée la cérémonie ne change en rien le programme ou l'horaire du défilé motorisé de 12 voitures qui doit franchir la route transcanadienne dans toute sa longueur de St-Jean, Terre-Neuve, à Victor, Colombie-Britannique, pour marquer l'événement.

Au Sacré-Coeur de Winnipeg

Elèves inscrits à l'Ecole du Sacré-Coeur de 1915 à 1924 (incl.)

CONNAISSEZ-VOUS LES ADRESSES DES ANCIENS DE CETTE LISTE? Si oui, auriez-vous l'obligeance de communiquer ces renseignements à l'une ou l'autre des personnes suivantes: Mme O. Roy, 115, rue Adelaide (WH 2-9587), ou à Mme J. Carignan, 580, avenue Elgin (SP 4-8549).

(suite)

J
Jones Philomène-16
Joly Clémence-18
Joly Corinne-18
Joly Léo-18
Janiss Germaine-19
Janiss Carmelle-19
Jeffrey Cécile-22
Jackson Irene-22
Jacques E.-23
Jacques F.-23

K
Krueger Violet-16
Knox Dorothy-16
Kohnen Léona-19
Kozie Rosie-17
Kirouac Aimé-24

L
Lemire Roger-15
Letourneau Fortunat-15
Letourneau Alice-15
Lemire François-15
Lévesque Emile-15
Laplante Eléonore-15
Lécusson Bertha-16
Lécusson André-16
Ladouceur M.-Jeanne-16
Ladouceur Joseph-16
Ladouceur M.-Ant.-16
Labrosse Roberte-16
Labrosse Jeannine-16
Labrosse Jeannette-17
L'Heureux Ozanam-16
Laurent Adrien-16
Laurent Yvonne-16
Lemire Lanis-17
Lemire Thérèse-18
Légère Evangéline-16
Légère Hélène-16
Légère Yvonne-16
Légère Adélard-16
Légère Arthur-16
Léger Alfred-17
Laliberté Henri-17
Lebrasseur Rachel-17
Lomer Noble-17
Laleine Léo-17
Lefèvre Gabriel-17
Latourelle Marie-17
Larose Anna-17
Leroux Joseph-17
Laplume Yvonne-17
Levasseur Marie-18
Latournerie Victoria-18
Latournerie Wilfrid-18
Ledressay Marcel-18
Ledressay Jean-18
Levasseur M.-Ange-18
Lavac Eléonore-18
Lemarbre Marie-18
Lemarbre Omer-18
Léveillé Gérard-18
Lauzé Roland-18
Legris Zotique-19
Legris Paul-19
Lachance Georges-19
Laplante Pauline-19
Lécusson Simone-19
Levasseur Mercedés-19
Létourneau Jules-19
Larose Yvonne-19
Laplante Paul-19
Lamoureux Wilfred-19
Lamoureux Renée-19
Laplante Joseph-20
Lalonde Oliva-20
Lalonde Louis-20
Lafleur Blanche-20
Laberge Alexandre-20
Laberge Joséphine-20
Lebibau Yvonne-20
Leclerc Gabriel-21
Leclerc Arthème-21
Loiselle E.-21
Léger R.-21
Lapointe Wilfred-21
Lebilian Y.-21
Loiselle Edouard-21
Loiselle Georges-21
Leggero Victor-22
Langlois Gérard-22
Loutrelle Thérèse-22
Leggero Parmélia-22
Létourneau Arthur-22
Loutrelle Marg.-22
Leclerc Adélard-22
Loutrelle Louis-22
Leclerc Alice-22
Larivière Hélène-23
Lalonde G.-23
Ladéroute J.-23
Ladéroute Jeanne-24

M
Marquis Edgar-15
Moissan Hector-15
Marcellin Emilienne-15
Moissan Geo.-E.-15
Marchand C.-15
McNeil Jeanne-16
Matte Winnifred-16
Matte Lawrence-16
Martel Adèle-16
Minault Léa-17
McGhynn Louise-17
McGhynn Redmont-17
Montpetit M.-Jeanne-17
Montpetit Albertine-17
Montpetit Yvonne-17
Mulligan R.-17
Mulligan P.-17
Mulligan M.-17
Moore Sibley-18
Martin Eveline-19
Morissette Lillian-19
Michel Jeanne-19
Michel Thérèse-19
Mayotte Blanche-20
Morrissette Auguste-20
Morin Malvina-20
May Eddie-20
Menard Leon-20
McDougle M.-Jeanne-21
Maltese Lena-21
Maltese Angeline-21
McDougall Alex-21
McDougall B.-21
Maltese Jos.-21
McDougall S.-21
Mailhot Blanche-21
Mercier Eugène-21
McDougall M.-21
Maire V.-21
Maire Joseph-21
Mainella Maria-21
Morissette E.-21
Murphy John-22
Maire Yvonne-22
McKenzie Edouard-22
McKenzie C.-22
Marcier Thérèse-22
Martin Jeannette-22
Mousseau Anna-23
Morrier Noëlla-23
Mousseau Augustin-23
McKee-23
Mousseau J.-23
Morrier B.-23
McDougall W.-23
Morrier A.-23
Miron Léo-23
May C.-2
Marquis M.-23
Maicen Eugène-24
Maicen Béatrice-24
Mercier Jean

N
Noël Laurette-15
Noël Alfred-16
Noël Oliva-19
Newman Sidney-19
Noël Séraphin-20
Noël Thérèse-20
Noël Gilberte-20
Noël Marc-Aurèle-20

O
Oakes Edward-17
Oakes Marguerite-17
O'Connell Pat.-17
O'Connell Christophe-17
O'Connel David-17
O'Connell Marcelle-18
Ouellette Jane-19
Ouellette Rose-19
Ouellette Maurice-19
O'Connell Adeline-21
Oberdin Frida-22

P
Pomerleau Léopold-15
Pomerleau Béatrice-15
Pinsonneault Henri-15
Prud'homme Maurice-15
Patenaude Rodrigue-15
Proulx Herméline-15
Proulx Emile-15
Poisson Lilliane-15
Poisson Aline-15
Pélissier Henri-15
Pélissier Ernest-15
Peltier Bernadette-16
Pennell Violet-16
Paul Pierre-16
Puttaert Georges-17
Puttaert Raymond-17
Poulin Oscar-17
Picard Gladys-17
Paquin Rollande-18
Paquin Antonio-18
Petitpas Lucille-18
Pelland Blanche-18
Pelland M.-Anne-18
Pelland Armande-18
Paul Marion-19
Payette Arthur-19
Plante Lucie-19
Pélissier Napoléon-20
Pélissier Philomène-20
Prowse Laura-20
Potvin Ralph-21
Potvin Irène-21
Picard J.-B.-21
Picard Jérôme-21
Pelletier Edna-21
Pelletier Marguerite-21
Paquin Fernande-21
Potvin Georges-22
Paradis Denis-22
Paradis Yves-22
Pinvidic Céline-22
Poirier Olga-22
Pelletier Henriette-22
Poulain Hector-23
Poulain E.-23
Pelletier C.-23
Poitevin Lucienne-24
Paul Florence-24
Pazdor Eddie-24
Poirier Annette-24

Q
Quinns Marguerite-17

R
Richards Bella-15
Richards Elianne-15
Reid Ethel-15
Reid Ernest-15
Roy Oscar-16
Rogers Mary-16
Renfree Queeney-16
Rivard Zéphirine-16
Rivard Roméo-16
Raymond Gertrude-17
Reeves Arthur-17
Rioux Antonin-17
Routhier Myrtle-18
Roy Thomas-18
Roy Emma-19
Robillard Philippe-19
Rowen Irène-19
Rowen Elsie-19
Royal Albert-20
Rivard Rosa-20
Rivard Adélard-20
Ricard Joseph-21
Riolland Yvonne-21
Roy Hectorine-21
Roy Hector-21
Roy Florence-21
Rhéaume L.-21
Roy Edouard-21
Rilland Yvonne-22
Renaud Elmer-22
Richer René-22
Rhéaume Thérèse-24

S
St-Jean Rhéal-15
St-Jean Gilberte-15
Sala Hervé-15
Schnurr George-15
Schnurr Stanley-15
Stone Georgianna-16
Senay Alfred-16
Sylvestre E.-17
Silmon A.-18
Stack Daniel-18
St-Germain Irène-19
St-Aubin Donat-19
St-Aubin René-19
St-Cyr Omer-19
St-Cyr Martial-19
St-Cyr Aimé-19
St-Cyr Germ.-19
Ste-Marie Marguerite-19
Ste-Marie Irène-19
Ste-Marie Clovis-20
Smet Winnifred-20
Stewart Rita-20
Stewart James-20
St-Germain Yvonne-21
Seguin Rolland-21
Seguin G.-21
Spénard Pauline-22
St-Laurent Lionel-22
St-Laurent Agnès-22
Simpson Eléonor-22
Savoie Hermine-23
Saleans G.-23
Slater M.-23
St-Laurent D.-23
Sinoro Pauline-24
Spargel Marguerite-24
St-Laurent Angéline-24
St-Germain Emile-24
St-Germain Léa-24
St-Laurent Della-24
St-Germain Marie-24
Salé Marie-24
St-Germain Agnès

T
Taylor Cuthbert-15
Trudeau Berthe-15
Thurston Cécile-16
Thurston Georges-16
Thurston Lloyd-16
Turoldo Marc-16
Turoldo Inès-16
Tradardi Arma-16
Tradardi Louise-16
Tradardi Cécile-16
Tradardi Tina-16
Turner Cora-17
Thruston Monica-17
Tarentino Eliz.-17
Tarentino Elvira-17
Tremblay Hector-17
Thorrowgood A.-17
Thorrowgood G.-17
Tétrault E.-18
Trottier Henri-18
Trottier Jean-18
Tremblay Louise-19
Thibault Germaine-19
Thibault Rosaire-19
Trotchichaud Henri-19
Talbot Madeleine-19
Talbot Jean-19
Thibault Gérard-20
Thomas Gertrude-20
Tardif Gladys-20
Tessier Georges-21
Tessier Homer-21
Thomas D.-21
Tétrault Aurélia-21
Tétrault Catherine-21
Trottier Alfred-22
Trottier Edouard-22
Thomassin Lucienne-22
Tétrault Gertrude-23
Tétrault Irène-24
Tétrault Yvonne-24
Tétrault Thérèse-24

V
Villeneuve Paul-15
Vien Alma-15
Vien Ernest-16
Vandenheede Ant.-16
Vanderheede Joseph-16
Vandel Léa-16
Vandel Aimé-16
Villeneuve J.-Emile-17
Vassen Alph.-18
Vercheur Léon-19
Verdiel Louis-20
Verrielle Emma-21
Vien Juliette-21
Viau Fernand-22
Vermette Camille-22
Vien Armand-22
Vince Eliz.-22
Vien Alfred-22
Vermette Emilia-24

W
Westerndorp Doris-18
Warren Laura-19
Warren Gracia-19
Warren Lawrence-19
West Arthur-19
West Philippe-19
Wilkins Clarence-20
Westhead Lilian-21
Wing Dudley-22
Wright L.-23
Watt M.-23
Warfield Mathew-24

(à suivre)

Ceux qui ont compilé cette liste ont tâché de la faire aussi complète et parfaite que possible. S'il y avait quelque erreur, nous prions les intéressés de nous excuser.

Washington sait mettre en valeur les ressources linguistiques du pays

QUEBEC — M. Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles du Québec, a déclaré au cours d'une conférence de presse que le gouvernement des Etats-Unis donne une "leçon formidable" au gouvernement d'Ottawa en ce qui concerne la mise en valeur des ressources linguistiques d'un pays.

Alors que Washington "fait tout" pour perpétuer les langues que parlent certains éléments de la population des Etats-Unis, les autorités fédérales canadiennes "ne se servent même pas des ressources linguistiques existant dans leurs propres services administratifs", a fait observer le député d'Outremont.

C'était une allusion au boycottage dont le français est l'objet dans certains secteurs de l'administration fédérale.

A propos de la situation aux Etats-Unis, M. Lapalme a rappelé que Washington "a mis sur pied 95 instituts, ouverts aux professeurs de l'enseignement secondaire.

"De ces 95 instituts, environ la moitié est destinée à l'amélioration de l'enseignement des sciences; et l'autre moitié, à l'amélioration de l'enseignement des langues. Il s'agit de rendre moins livresque cet enseignement.

"Parmi les instituts de linguistique, 35 sont consacrés à la langue française; les autres, à l'espagnol, à l'italien, au russe, à l'allemand, etc. Ils sont divisés en trois classes, selon les connaissances des élèves à qui ils s'adressent.

Canonisation prochaine du fondateur des Pères du Très St-Sacrement

CITE DU VATICAN — La Sacrée Congrégation des Rites, à une réunion générale à laquelle assistait le Souverain Pontife, a approuvé les miracles dus à l'intercession du Bienheureux Pierre Julien Eymard, prêtre français du XIXe siècle qui a fondé la Congrégation des Prêtres du St-Sacrement.

La réunion a eu lieu le 10 juillet et constitue l'un des derniers pas avant la canonisation. Dans le cas de saint Martin de Porrès, le vote final sur les miracles requis pour la canonisation a eu lieu le 20 mars, et le bienheureux a été canonisé solennellement le 6 mai à Rome.

La tournée du comité d'étude des commissaires dans l'Ouest

Un comité d'étude de l'Association canadienne des Commissaires d'Ecoles Catholiques de Langue Française vient de compléter une tournée dans les quatre provinces de l'Ouest. M. Noël Bazinet, secrétaire de l'ACELF, et M. Léopold Allard, secrétaire de l'Association culturelle canadienne, sont arrivés à Winnipeg le 15 juillet. Ils ont passé une journée au Manitoba et une autre en Saskatchewan, en visite fraternelle. En Alberta, leurs recherches ont duré huit jours et, en Colombie-Britannique, trois, M. Roger Nantel, de **La Presse**, s'étant associé au comité en ces endroits.

Tel que convenu, le rapport du comité sera soumis aux directeurs de l'ACELF avant d'être livré aux journaux. M. Nantel lui-même a suivi cette ligne de conduite prudente, de sorte que la publicité suscitée par la tournée a été le fruit d'interviews occasionnels, au gré de la Presse canadienne. On a atteint ainsi un des buts de ces visites, celui d'attirer l'attention générale sur les problèmes de l'élément français dans ces provinces.

A Edmonton, par exemple, M. Bazinet a déclaré aux journalistes que la formation du personnel pour l'enseignement du français et de la religion dans les écoles de l'Ouest était déficiente et, par conséquent, que le français en souffrait. Cette déclaration est tombée à point, car on annonçait en même temps le projet de la création à Edmonton d'une école normale de langue française, destinée à desservir la population de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. C'est l'Association des instituteurs bilingues qui appuie ce projet du Collège St-Jean, en alléguant le succès des cours d'été de l'Université Laval à Edmonton.

Un bénéfice semblable a été récolté en Colombie-Britannique. M. Bazinet a signalé le fardeau de la double taxe que portent les catholiques de cette province qui font éduquer leurs enfants dans des écoles paroissiales. "C'est une injustice, d'enchaîner M. Allard, particulièrement triste comparativement au traitement dont jouissent les minorités au Québec". M. Bazinet affirme qu'en Colombie-Britannique on ignore complètement les droits constitutionnels des Canadiens français à l'éducation bilingue. Il a profité de l'occasion pour faire remarquer aux autorités de cette province combien les Canadiens d'expression anglaise, ailleurs, ainsi que les Anglo-Saxons d'Angleterre s'intéressent au bilinguisme anglo-français. Il a précisé qu'au Manitoba et au Nouveau-Brunswick la situation légale était modifiée en pratique par la possibilité d'avoir des écoles publiques en certains endroits.

Quelques jours plus tard, le ministre de l'Education de la Colombie-Britannique, M. Leslie Raymond, a affirmé que son ministère s'efforce de promouvoir l'enseignement du français, par un cours libre dès la sixième année, par un cours obligatoire dès la huitième année (pour la première fois cette année) et par des cours de conversation.

De retour à Ottawa, M. Bazinet a commenté que l'obstacle principal au progrès semble être le manque de compréhension et parfois le manque de contacts. "Nous n'avons pas trouvé d'autorités scolaires qui manquaient de bonne volonté".

Ce pèlerinage amical, accompli avec conviction et discrétion, a donné aux chefs des groupes minoritaires un autre exemple de l'appui que leur accordent leurs collègues de l'Est et a fourni aux agences de nouvelles et aux journaux, matière à réflexion qui ne peut manquer d'être fructueuse. Tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir du Canada comme pays fondé sur une entente anglo-française se sentiront stimuler à régler équitablement les problèmes qui ont été soulevés par le comité.

La fondation du Monastère de Notre-Dame des Prairies

Dans trois semaines on marquera un événement des plus étonnants dans l'histoire de l'Ouest canadien: la fondation, il y a 70 ans, d'un monastère de Trappistes à St-Norbert. Pour préparer la fête, un moine anonyme a bien voulu retracer les incidents providentiels qui ont abouti à cette fondation, assurant ainsi à l'Eglise de l'Ouest une fontaine intarissable de bénédictions divines. Nous publierons ce récit en trois tranches.

—I—

Les deux principaux instruments dont la divine Providence s'est servie pour l'établissement de notre monastère sont Mgr Noël Ritchot, curé de St-Norbert, et Dom Jean-Marie Chouteau, Abbé de Bellefontaine.

A l'instar de certains personnages bibliques, Mgr Ritchot fut averti en songe du rôle qu'il aurait à jouer dans cette oeuvre. "J'ai vu en rêve, dit-il, un jour de ma jeunesse, des moines blancs qui défrichaient et cultivaient une région encore sauvage de l'Ouest canadien, région dont j'étais moi-même le pasteur missionnaire".

Il dut attendre et prier environ 30 ans avant de voir la réalisation de son rêve. Mais comment vint-il en relation avec Dom Chouteau?

Fondation à Oka

Pour comprendre la suite des événements, il faut nous reporter au début de 1367. A ce moment, le bon Dieu inspira à un sulpicien, M. Victor Rousselot, curé de Notre-Dame de Montréal, le dessein d'établir un monastère de Trappistes dans la région d'Oka. Ce prêtre avait un frère, moine à Bellefontaine. Il lui manifesta son désir, et, par son entremise, fit connaissance du jeune Abbé Dom Jean-Marie Chouteau, qui, à peine âgé de 27 ans, venait de prendre en main le gouvernement de ce monastère.

Dom Chouteau ne crut pas devoir répondre alors à la demande de fondation de M. Rousselot. Sa communauté était composée surtout de vieillards, et les ressources matérielles manquaient pour une telle entreprise. Le jeune abbé voulait d'abord renouveler les édifices de son monastère, ainsi que ceux des religieuses trappistines du monastère des Gardes, près de Bellefontaine, avant de porter son activité vers des fondations nouvelles.

En 1880, les expulsions des religieux obligèrent plusieurs communautés religieuses à chercher un refuge à l'étranger. Dom Chouteau tourna alors ses regards vers Montréal, où les Sulpiciens lui offrirent une terre de six cents arpents. Ainsi naquit la célèbre abbaye de Notre-Dame du Lac.

Laissons maintenant la parole à Dom Chouteau. "L'époque de mes premiers voyages au Canada, dit-il dans une lettre à Mgr Langevin, fut aussi l'époque où la colonisation du Manitoba faisait grand bruit. La voie ferrée du Pacifique Canadien se poursuivait dans l'Ouest. Enfin, en allant de Montréal à Oka, je faisais route sur un beau bateau nommé 'Manitoba'. N'était-ce pas le rêve de Mgr Ritchot qui commençait à m'obséder?

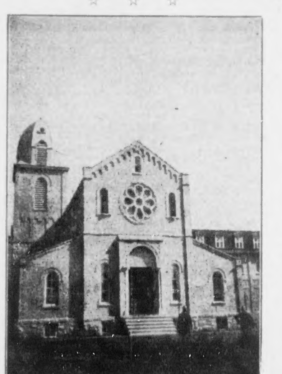
"Toujours est-il que je tournais déjà mes regards vers cette contrée encore lointaine, lorsqu'en 1887, au moment où j'allais quitter Montréal pour rentrer en France, M. l'abbé J.-U. Leclerc, curé de St-Joseph à Montréal, me dit qu'il serait disposé à faire en ma compagnie le voyage du Nord-Ouest. N'était-ce pas exciter en moi un désir que je n'avais pas osé nourrir jusqu'à ce jour?

Un billet de 1,000 francs

"Deux ans plus tard, en 1889, je revenais au Canada. Sur le même bateau, M. l'abbé Muller, dont le nom n'est peut-être pas oublié à St-Boniface, conduisait à Fannystelle M. de la Forest-Dionne, petit-neveu d'un de mes prédécesseurs à Bellefontaine. Connaissance étant faite, M. l'abbé Muller fait instance pour m'attirer au Manitoba. Comme tout naturellement j'alléguais ma pauvreté, ce bon abbé qui avait en abondance ce dont je manquais, me présente un billet de mille francs, en me demandant si cela suffisait. La tentation fut trop forte, j'acceptai. En arrivant à Montréal, j'allai droit à la cure de St-Joseph pour m'informer des intentions de M. Leclerc, et huit jours après, nous prenions ensemble le train pour l'Ouest canadien.

"Pas n'est besoin de souligner la cordiale réception que fit Mgr Taché à son ami, M. Leclerc, et à votre serviteur. Pendant notre séjour à St-Boniface, je fis connaissance de M. Ritchot, curé de St-Norbert, paroisse située à dix milles de St-Boniface. M. Leclerc me présenta à ce prêtre vénérable. Sur sa gracieuse invitation de nous rendre à St-Norbert, nous acceptâmes avec empressement.

☆ ☆ ☆



Depuis 70 ans dans une chapelle ou l'autre, les Trappistes ont chanté les louanges de Dieu, sans interruption, à St-Norbert. La photographie montre "l'ancienne" chapelle.

"Pendant le dîner, pouvait-on ne pas parler des Trappistes? Mais un peu mystérieusement et sans enthousiasme. M. le curé de St-Norbert m'exprima le désir longtemps caressé d'avoir dans sa paroisse une communauté de trappistes. Il ne me paraissait pas possible de prendre au sérieux une proposition aussi grave qu'inattendue. Mais on me parlait d'une manière si bienveillante, et avec une si sincère confiance en la divine Providence, que, tout en ayant conscience de mon impuissance, je dus me résoudre à donner une réponse qui laissait à Dieu le secret de l'avenir.

Un doigt sur la carte

"Après le repas, lorsque nous causions sous la véranda du presbytère, le bon M. Ritchot, dont la foi ne faiblit point, rentre un moment dans son bureau et revient ayant en main le plan des terrains situés au-delà de la rivière Sale. Il me dit, en mettant son doigt sur la carte: 'Voilà, mon Révérend Père, le terrain que je destine aux trappistes depuis trente ans. Ce plan a été fait pour vous, gardez-le en attendant que vous veniez en prendre possession'. Je ne puis vous dire l'impression que je ressentis en présence d'une proposition faite avec tant de coeur et un tel esprit de foi, et il ne fallut rien moins que la persuasion où j'étais de mon impuissance, pour ne pas triompher de mon irrésolution.

"Revenu à Montréal, je donnai un dernier coup de main à mes affaires. Rentré en France, je n'oubliai pas St-Norbert, mais ce projet à mes yeux n'était ni plus ni moins qu'irréalisable. Cependant, deux religieux, le Père Guillaume et le Frère Antoine, s'intéressaient à cette fondation et me pressaient parfois d'en tenter la réalisation. Pour moi, cela me paraissait un rêve.

"Enfin Dieu se servit de la nouvelle qui me fut donnée de la fondation du Père Benoît à Notre-Dame-de-Lourdes. Par parenthèse, notons que le Père Benoit était un chanoine régulier de l'Immaculée Conception. La vie de ces religieux se rapproche beaucoup de la vie des Cisterciens; c'est pourquoi Dom Chouteau pouvait se demander: aurais-je manqué à l'appel de Dieu? Et le bien que je devais faire aurait-il passé en d'autres mains plus dociles?

"J'écrivis à M. Leclerc en le priant de s'informer si la place était encore libre. Les négociations furent reprises, et en 1892 je revenais au Manitoba avec le Frère Antoine, décidé à commencer l'oeuvre de la fondation de Notre-Dame des Prairies. Si je fais cette relation, c'est afin de montrer par quelles voies mystérieuses la divine Providence a exaucé les voeux de son serviteur, et en même temps dans le but d'inspirer à nos chers religieux de Notre-Dame des Prairies le sentiment de leurs obligations envers Dieu, qui depuis si longtemps a préparé ce champ à cultiver pour sa plus grande gloire et pour le bien de la religion catholique. Puissions-nous comprendre notre mission et y répondre avec autant de fidélité que l'a fait notre vénéré fondateur, Mgr Ritchot, de sainte mémoire!"

(à suivre)

Mémoire adressé par la Fédération Canadienne-française de l'Ouest à la Commission Royale d'Enquête sur l'Enseignement de la province de Québec

1. Fondée le 13 mai 1961, à Saskatoon, la Fédération canadienne-française de l'Ouest a pour but d'aider les Associations nationales des provinces de l'Ouest à étudier et à solutionner leurs problèmes communs.
2. Cette Fédération groupe dans son sein:
   — l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.
   — l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.
   — l'Association Canadienne française de l'Alberta.
   — et la Fédération Canadienne française de la Colombie-Britannique.
3. Cette Fédération de l'Ouest, dans ses documents officiels, parle donc au nom des 225,000 Canadiens d'origine française établis à l'ouest des Grands Lacs.
4. Sans être exclusif, le champ d'action principal où s'exerce l'activité de chacune des Associations-membres de la Fédération a toujours été le domaine de l'Education.
5. Aussi, notre Fédération s'est-elle grandement réjouie en apprenant la formation d'une Commission chargée d'étudier les problèmes d'Education qui se posent dans la province de Québec.
6. Notre Fédération comprend facilement que le mandat officiel confié à cette Commission soit borné par les limites de la province de Québec.

Rôle de Québec

7. **Mais étant donné le rôle que doit jouer la province de Québec dans la vie du Canada en général et du Canada français en particulier, notre Fédération croit qu'il est de son devoir d'exprimer ses vues sur certains points importants qui touchent de très près à ce mandat.**
8. Au moment où notre Fédération a conçu le projet de présenter ce mémoire, elle présumait que les membres de cette Commission souhaiteraient connaître la pensée de leurs compatriotes des autres provinces. Cette présomption s'est changée en conviction puisque les membres ne se sont pas contentés d'un simple souhait, mais ont entrepris de visiter les principaux centres éducationnels du Canada tout entier. Tout en appréciant le privilège qui nous est accordé de pouvoir nous exprimer à coeur ouvert devant eux, nous souhaitons que notre démarche leur soit de quelque utilité.
9. Le but de ce mémoire n'est donc pas de dire à nos frères du Québec comment ils doivent solutionner leurs problèmes d'Education; encore moins de leur demander d'intervenir auprès de nos gouvernements respectifs pour en obtenir un plus grand sens de justice à l'égard des minorités.

Vue de l'extérieur

10. **Notre Fédération veut tout simplement exprimer son admiration pour ce qui s'est fait dans le passé dans la province de Québec, pour la franchise avec laquelle l'on y admet que tout n'est pas parfait, pour l'intelligence que l'on apporte à corriger ce qui doit être corrigé, sous l'optique des besoins présents et futurs et à la lumière des excellentes traditions qui ont tout de même produit des "têtes bien faites". De plus, en contribuant à ce vaste examen de conscience entrepris par cette Commission, notre Fédération désire présenter le point de vue de l'extérieur, car il y a toujours le danger qu'à l'intérieur, les arbres masquent la forêt.**
11. Lorsque dans l'Ouest, les membres de notre Fédération pensent au système scolaire de la province de Québec, ce qui leur vient immédiatement à l'esprit, c'est le traitement accordé à la minorité anglaise et protestante, traitement basé sur la justice et la charité. Ce qui chez vous parait tout à fait normal, ne se retrouve nulle part au Canada. Notre Fédération ne peut qu'en exprimer son admiration. Quelles que soient les transformations que devra subir votre système scolaire, notre Fédération souhaite que ce même esprit anime toutes les réformes que vous jugerez opportunes. Elle souhaite surtout que, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province, ce traitement accordé à la minorité soit beaucoup plus connu et plus apprécié

Géographie "nationale"

12. Le culte de la patrie, petite ou grande, étant une vertu, il ne peut être qu'encouragé. Mais encore faut-il que les éducateurs se rappellent que la patrie, ce n'est pas la province, mais le Canada tout entier. Or le culte, tout comme l'amour, présuppose la connaissance. Notre Fédération se demande si, dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie physique et humaine, l'on insiste suffisamment sur ce qui existe en dehors du Québec. En plus d'ignorer quelles sont les capitales de nos provinces, trop de visiteurs même instruits sont surpris de constater que l'Ouest ne soit pas peuplé exclusivement d'Indiens, de trappeurs et de "cow-boys".
13. Connaissance plus complète de la patrie qui est le Canada tout entier; connaissance également du fait français en dehors du Québec. Une poignée de spécialistes mis à part (et trop souvent dans ce domaine, spécialistes veut dire théoriciens), notre Fédération constate une ignorance à peu près complète de l'existence même du fait français, de sa situation actuelle, des oeuvres qu'il a suscitées, des espoirs qu'il autorise, de son rôle d'ambassadeur de la culture française au Canada, du jugement que nos concitoyens de langue anglaise portent sur ce fait français en dehors du Québec.
14. Dans ce mémoire, il est question plus haut, du traitement accordé à la minorité québécoise dans le domaine de l'éducation. Ne serait-il pas opportun que nos jeunes du Québec sachent dans quelle mesure ce même traitement est refusé à leurs compatriotes de l'Ouest?
15. **Dans le mariage qui doit exister entre les deux grandes races au Canada, une connaissance des différences entre la mentalité française et la mentalité anglaise ne serait-elle pas de nature à faciliter des relations plus humaines et à favoriser, autant que le bilinguisme, l'unité dans la diversité?**

Système d'équivalence

16. Notre Fédération croit qu'il y aurait de grands avantages à ce que les responsables de l'éducation de la province de Québec s'entendent avec les responsables des autres provinces et cherchent à établir un système d'équivalence qui permette à vos jeunes et même à vos diplômés d'être reconnus d'une province à l'autre. Voici un exemple frappant: dans l'Ouest, l'on croit communément que pour enseigner le français au niveau universitaire, il faut avoir reçu son éducation en France ou au moins être diplômé d'une université européenne. Il se peut que cette reconnaissance mutuelle des diplômes puisse être avantageuse aussi pour la province de Québec. Avec les développements qui s'y dessinent, il arrivera sans doute que l'une ou l'autre de ces maisons d'Education veuille retenir les services d'un professeur ou d'un spécialiste d'une autre province, ce qui actuellement est rendu difficile précisément en raison de ce manque d'équivalence.
17. D'après ce que rapportent nos journaux, d'après ce que l'on constate d'une façon assez générale, notre Fédération se demande si l'on a assez insisté sur la formation du sens social.
18. Lorsque l'on connait l'influence toujours de plus en plus grande que prend la bureaucratie dans les sphères administratives du pays, l'on ne peut que déplorer l'absence à peu près complète de Canadiens français des postes-clefs dans les différents ministères. A nos doléances, l'on répond invariablement "Impossible de trouver chez les Canadiens français des gens assez compétents". Tout en faisant la part de l'exagération et de la malveillance contenue dans cette réponse, notre Fédération se demande si, dans la province de Québec, l'on ne devrait pas fonder une Ecole d'administration gouvernementale dont le but serait de former des candidats aux postes de sous-ministre et de chef de départements. Nul doute que bon nombre de Canadiens français des provinces minoritaires seraient heureux de fréquenter une telle Ecole.
19. Notre Fédération a pris connaissance des nombreuses recommandations faites à cette Commission, à l'effet que les programmes scolaires mettent beaucoup plus d'emphase qu'auparavant sur les matières scientifiques et économiques. Nos membres s'en réjouissent grandement et ils souhaitent que dans l'élaboration de ces cours, l'on renseigne d'une façon pratique et précise les futurs ingénieurs, industriels et financiers sur les possibilités illimitées qu'ils pourraient trouver dans l'Ouest canadien.
20. **Un domaine où la province de Québec a une avance remarquable, c'est le domaine des Arts et des Lettres. Le sait-on assez et surtout a-t-on soin d'exploiter cette supériorité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province? Cette richesse de la culture française devrait être un précieux atout dans l'élaboration de la mentalité et de l'esprit canadiens. Où sont les manuels de classe qui relèvent tout ce qui s'est fait au Québec dans le domaine de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la musique et du théâtre?**

Autonomie et justice

21. Sans aucune hésitation, notre Fédération reconnait le principe de l'autonomie provinciale dans le domaine de l'Education. Mais elle se demande si ce principe doit s'appliquer lorsqu'il s'agit des institutions privées. Lorsque nos universités de l'Ouest acceptent des octrois très substantiels versés par le gouvernement fédéral ou par le Conseil canadien des Arts, elles ont la conviction que ni le bienfaiteur, ni les bénéficiaires ne violent le principe de l'autonomie provinciale. De plus, lorsque les Etats-Unis ou le Canada envoient des professeurs, des techniciens ou des subsides dans les pays sous-développés, personne ne les accuse de violer l'autonomie de ces pays. Or, l'attitude que prennent nos gouvernements à l'égard des institutions privées de l'Ouest place ces institutions dans une situation bien inférieure et rend leur développement bien difficile. Notre Fédération ne croit donc pas que la province de Québec se rendrait coupable d'ingérence indue en venant en aide à ces institutions. Elle n'exercerait que son droit de pratiquer la charité.
22. Nul n'ignore la très forte tendance qui oriente actuellement l'Education vers la centralisation. Notre Fédération reconnait qu'une certaine centralisation maintenue dans de justes limites, peut avoir de réels avantages. D'ailleurs, dans le contexte de la vie actuelle, cette centralisation est pratiquement inévitable. Mais encore faut-il qu'elle ne nuise pas à la formation de l'enfant et qu'elle respecte le droit des parents en éducation.
23. Sous la poussée des gouvernements provinciaux, cette centralisation s'opère à des degrés différents, dans chacune de nos provinces de l'Ouest depuis plus de trente ans. En attirant l'attention de cette Commission sur les dangers d'une centralisation à outrance, notre Fédération veut tout simplement faire bénéficier nos frères du Québec de son expérience en ce domaine.
24. Les promoteurs de la centralisation scolaire avaient prophétisé une forte diminution du coût d'opération des systèmes. Les faits ont contredit cette prédiction. En voici un exemple frappant. En 1960, dans la province de l'Alberta, voici le coût moyen de l'éducation d'un enfant:
    — dans les petits districts scolaires indépendants: $268.13
    — dans les villes: $314.50
    — dans les grandes unités scolaires: $332.42
    — dans les comtés où l'on a combiné l'administration municipale et l'administration scolaire: $339.50.

    A remarquer que ces chiffres ne tiennent pas compte du transport des élèves par autobus, qui revient en moyenne à $75.00 par enfant.
25. Ceux qui favorisent la centralisation se consolent en disant: "D'accord, ça coûte plus cher mais au moins la population en a beaucoup plus pour son argent". Notre Fédération se permet d'en douter et elle base ses doutes sur le jugement très sévère que bon nombre de professeurs de nos universités émettent sur le produit de nos écoles.

Droit des parents

26. **La loi naturelle non seulement accorde aux parents le droit de veiller à l'éducation de leurs enfants, mais elle leur en fait un devoir. Or plus le système scolaire est centralisé moins les parents ont la possibilité d'exercer ce droit et d'accomplir ce devoir.**

    a) Le territoire à administrer devient tellement étendu que les commissaires ne peuvent faire autre chose que se prononcer sur la politique très générale à suivre.

    b) Le détail de l'administration est laissé entièrement entre les mains du secrétaire, du surintendant et des inspecteurs qui n'étant pas élus, mais étant des créatures du Ministère de l'Education, ont moins d'intérêt à tenir compte des désirs des parents qu'à exécuter les directives qui leur viennent du Département.

    c) L'école devient ainsi une manufacture dont la matière première est l'intelligence des enfants. Avec cette différence cependant que tel produit de telle manufacture peut être rejeté par le public en général qui en constitue la clientèle. Dans nos systèmes scolaires centralisés, les parents doivent ou bien se satisfaire de la production ou bien entretenir à leurs frais des institutions privées qui sont à peine tolérées.

    d) Et comme conséquence inévitable, les parents se désintéressent de l'éducation, n'ayant à peu près rien à dire, ni dans l'organisation des programmes ni dans le choix des manuels, ni dans la formation des professeurs.
27. Comme il est dit au paragraphe 22, notre Fédération croit que la centralisation scolaire maintenue dans de justes limites est à la fois souhaitable et quasi inévitable. Mais, il faudrait qu'elle respecte le droit des parents, qu'elle tienne compte des justes réclamations des minorités et qu'elle résiste à une tendance naturelle vers la bureaucratie administrative.
28. **Notre Fédération tient à remercier cordialement cette Commission d'Enquête sur l'Education du bienveillant accueil que ses membres veulent bien accorder à ses représentants. En collaborant au succès des travaux entrepris par cette Commission, notre Fédération a voulu tout simplement exprimer sa reconnaissance à la Province-mère.**

Billet du vendredi

Mort de Pouchkine, il y a 125 ans

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Les historiens du Second Empire font souvent appel aux **Mémoires** du baron d'Ambès, pour étayer leurs travaux d'un trait caractéristique, d'une précision, d'un souvenir personnel qui en dit plus qu'un document. Ce baron d'Ambès, la plupart l'acceptent de bonne foi, sans rechercher son état civil. Au vrai, il n'a jamais existé. Ou plutôt, il exista sous un autre nom et joua en son temps un rôle considérable, tant en France qu'en Hollande et en Russie. L'homme était fils adoptif du baron de Heeckeren, diplomate hollandais qui fut ambassadeur à Vienne, et il commença par s'appeler Georges d'Anthès, pour finir baron de Heeckeren.

Il est l'officier qui, d'un coup de pistolet, tua dans un duel son beau-frère, Alexandre Pouchkine, l'un des plus grands poètes de la Russie, il y a de cela cent-vingt-cinq ans. Chassé par le tzar, qui ne voyait en lui qu'un meurtrier, il gagna la France, où il avait été élevé, se lança dans la politique, refit sa fortune et fut membre du Conseil général du Haut-Rhin, député et sénateur sous Napoléon III, portant alors le titre de baron de Heeckeren. Sur la fin, il écrivit ses mémoires sous le pseudonyme de baron d'Ambès. Il n'y a pas si loin d'Anthès à Ambès.

• • •

Alors que Nathalie Goncharov avait épousé Pouchkine, sa soeur, Catherine, était devenue la femme de Georges d'Anthès, qui portait beau dans son uniforme blanc de lieutenant des chevaliers-gardes. En 1837, Pouchkine avait trente-sept ans. Il était célèbre depuis longtemps, adulé, et sa famille appartenait au monde aristocratique de Saint-Pétersbourg. Lui-même jouissait de l'estime de l'empereur Nicolas 1er, qui lui envoya son adieu dans un billet, comme il gisait blessé sur son lit de mort.

Marié depuis 7 ans, Pouchkine aimait beaucoup sa femme, qui était ravissante et coquette, avide d'hommages. Son beau-frère d'Anthès ne les lui ménagea point et il s'ensuivit une provocation en duel, de la part de l'écrivain. Grave erreur de la part de ce dernier, car d'Anthès était un soldat rompu au maniement des armes, réputé comme tireur. Les deux hommes s'affrontèrent hors des limites de Saint-Pétersbourg, le matin du 27 janvier 1837 selon le calendrier russe, le 9 février selon le nôtre. Pouchkine fut atteint d'une balle au bas-ventre. On le transporta chez lui, où il expira deux jours plus tard.

• • •

Alexandre Sergeievitch Pouchkine serait le plus grand écrivain de la Russie. Il n'est pas un genre où il n'ait mis sa griffe. On trouve en lui les mille et un courants du dix-huitième siècle, et de lui partent ceux du dix-neuvième. Il est le poète par excellence de son pays, qu'il chanta en des accents inimitables, et dont aucune traduction ne donne une idée. Il toucha à tout. On lui doit des poèmes lyriques et des drames, des romans en vers, des récits historiques, des études critiques, des nouvelles, aussi bien que des chansons d'amour et de délicieux contes de fées. Né à Moscou en 1799, dans une famille de la noblesse terrienne, il étudia au lycée de Tsakoïé-Sélo, où il eut comme professeur de français le propre frère de Marat — celui qui mourut assassiné dans la baignoire.

Pouchkine sut le français avant le russe, et c'est en français qu'il écrivit ses premiers vers. Ses diplômes en main, il entra au ministère des Affaires étrangères de son pays, mais il mena alors une vie de dissipation. Il critiqua aussi le régime, ce qui lui valut un exil de six ans, d'abord au sud de la Russie, puis au nord dans le domaine familial. C'est là qu'il commença d'écrire pour de bon, donnant de nombreuses nouvelles et son célèbre roman **Boris Godunov**, plusieurs chapitres d'**Eugène Onéguine**, des contes en vers. Autorisé à regagner Saint-Pétersbourg, devenu sérieux, trempé par l'exil et la solitude de la campagne, il continua de travailler et se maria en 1830. Il mourait sept ans plus tard, dans une rencontre où ses amis ne virent qu'un assassinat.

L'ILLETTRE.

Décès

M. A. CHAMPAGNE

Subitement, le 19 juillet, à l'hôpital général de St-Boniface, est décédé M. Adélard Champagne, époux de Joséphine Champagne, de 509, rue Langevin, St-Boniface. Né à Ste-Anne, M. Champagne vint à St-Boniface il y a 33 ans et dirigea la compagnie A. Champagne & Son Plumbing and Heating jusqu'à sa retraite en avril dernier. Il était membre du Cercle Ouvrier St-Joseph.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Fernand, de St-Boniface; deux filles, Aurore (Mme R. Landry) et Juliette (Mme L. Leclerc), de St-Boniface; un frère, Joseph; deux soeurs, Mmes D. Pattyn et E. Daigneault, de Ste-Anne, ainsi que cinq petits-enfants.

La messe de Requiem fut chantée le 21 juillet en la basilique de St-Boniface. M. l'abbé E. Hébert officiait, assisté de M. l'abbé Y. Boisvenue et du R. P. I. Blanchette, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière Green Acres. MM. John Melnyk, Gérard Champagne, Gilbert Pattyn, Octave, Roméo et Emile Blanchette étaient porteurs.

Mme Adélard Champagne et sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de messes et de fleurs, prières au salon mortuaire ou assistance aux funérailles. Ils remercient tout spécialement la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ainsi que M. Isaïe Blanchet, de Lebret, Sask.

La commission spéciale ouvre son enquête sur la rédistribution des quartiers de la ville

Mercredi soir dernier, le 1er août, à 8 heures avait lieu à l'Hôtel de Ville la réunion publique tenue par le comité d'étude sur la redistribution des quartiers électoraux de notre Ville. M. le juge A. M. Monnin préside ce comité d'enquête sur lequel siégeaient Me Charland Prud'homme et M. Johnson, de la province du Manitoba.

M. le juge souhaita la bienvenue dans les deux langues à ceux qui s'étaient assemblés et leur dit qu'ils pouvaient faire leurs représentations dans l'une ou l'autre des deux langues. M. le Maire souhaita la bienvenue au juge, à ses associés et à tous ceux qui voulurent assister à cette réunion et donna la raison d'être de la réunion, c'est-à-dire l'étude des limites des quartiers électoraux en se basant autant que possible sur la représentation par la population.

Distribution actuelle

La distribution actuelle est comme suit: Quartier no 1 — Population: 13,895, Electeurs, 6,883; Quartier no 2 — Population: 4,341, Electeurs, 2,650; Quartier no 3 — Population: 5,850, Electeurs, 3,336; Quartier no 4 — Population: 6,770, Electeurs, 4,131; Quartier no 5 — Population: 5,799, Electeurs, 3,742.

L'échevin Ursel demande si la disproportion remarquée dans le quartier no 1 est due au nombre de jeunes familles installées dans ce quartier alors que dans d'autres quartiers il y a plus de rentiers.

M. J.-B.-T. Hébert explique que lorsque le commerce et l'industrie envahissent un quartier, la population tend à s'éloigner de ce quartier et ceci expliquerait la situation dans le quartier no 2, où le "Canadien Northern" avait acheté une grande partie du terrain. Il y a encore 76 acres de terrain inoccupés dans ce quartier. L'échevin Hart dit que le Métro étudie la possibilité de redévelopper le district au nord de la rue Provencher.

M. Hébert dit que lorsqu'une propriété est vendue à une compagnie, celle-ci n'a pas de votes et ceci explique pourquoi les rues Provencher, Marion et St. Mary's ne sont pas représentées par une unité de vote équitable. M. Hébert propose une redistribution des frontières en enlevant une partie du quartier no 1 et en l'ajoutant au quartier no 2; en prolongeant le quartier no 3 pour englober les rues Horace, Eugénie et Kitson, et en modifiant légèrement le quartier no 4. On pourrait alors arriver à un chiffre de 4,000 ou 4,500 électeurs par quartier.

Conseil réduit

L'échevin McKall préconise la diminution du conseil de Ville, se basant sur l'avènement du Métro, et disant que ce serait suffisant d'avoir deux échevins à chaque trois quartiers ou bien l'abolition des quartiers d'élection des échevins par tous les citoyens; nous serions la première ville à faire un pas dans cette direction.

L'échevin Ursel dit que bien que le Métro ait enlevé certains services à la Ville, les échevins et le conseil sont plus occupés que jamais et il croit que la division en petits quartiers est à l'avantage des contribuables parce qu'ils sont plus près de leur représentant.

Ségrégation à St-Boniface

Il demande aussi si la commission devrait tenir compte des différences ethniques de notre population. L'échevin McKall s'objecte à cela et il croit qu'il ne devrait pas y avoir de ségrégation dans notre Ville: nous sommes tous Canadiens, quelle que soit notre origine.

M. le Maire demande que ceci devrait être enlevé du rapport: le but de la réunion est de diviser les quartiers selon le principe de la représentation selon la population. Il fait remarquer que lorsque le gouvernement local disparaît, il devient plus difficile au peuple de se faire entendre. Il demande à la commission de penser au nombre de comités et de commissions qui voient aux affaires de la Ville (il y en a 17 actuellement) et que les réunions de ces comités et commissions tiennent les échevins très occupés. Si le nombre des échevins est réduit il deviendrait presque impossible que ceux qui demeurent puisse prendre part aux délibérations de tous ces comités.

L'échevin Hart demande si la commission devrait voir à la possibilité de réétudier ces problèmes dans cinq ans ou plus dû aux changements qui se produiront d'ici là.

L'échevin Hart mentionne aussi le projet de "Twin Cities" et croit que cela devrait être étudié plus longuement en vue d'amender les municipalités avoisinantes.

L'échevin Guilbault dit qu'il y a cinq ans, la distribution des quartiers était équilibrée mais que les projets de construction de 2,400 maisons au sud du Trans-Canada et de 3,000 unités au nord de la rue Provencher ont disproportionné les quartiers; la commission pourrait peut-être étudier les frontières en pensant à l'avenir.

L'échevin Lonergan dit que considération devrait être donnée au problème actuel et il croit que le système de quartiers établi comme il l'est à présent est plus satisfaisant pour le public.

L'échevin Ursel se demande si la division actuelle n'a pas suivi le cours géographique des rivières et s'il est nécessaire aujourd'hui de tenir compte de ces limites géographiques.

Politique constante

M. le Maire croit que la Ville doit être constante dans sa politique; nous sommes opposés à l'amalgamation; pourquoi alors voudrions-nous forcer d'autres municipalités à se joindre à nous; nous devrions pratiquer ce que nous prêchons. Il se prononce pour la division de la Ville en quartiers et pour que chaque quartier soit représenté par deux échevins, afin d'assurer la continuité dans les projets étudiés par la Ville; cette idée de continuité est importante dans toutes les commissions telles que la planification, etc.; c'est à la commission de décider où seront les frontières des quartiers et il remercie la commission au nom du Conseil.

L'échevin Guilbault dit que, pour satisfaire tout le monde, il pourrait y avoir six ou sept quartiers avec un échevin par quartier, élu pour trois ans, avec élection à différentes années pour un certain nombre de quartiers, afin d'assurer la continuité.

L'échevin McKall croit que l'idée de "Twin Cities" est la réponse logique à l'idée d'amalgamation. Il ne s'agit pas d'annexation de municipalités mais plutôt d'étude, avec les autres municipalités, des possibilités avantageuses; il croit que le Conseil perd beaucoup trop de temps à discuter dans des réunions spéciales lorsqu'il devrait s'occuper de formuler la conduite des affaires de la Ville.

M. MacDonald (citoyen) se déclare en faveur de la division de la Ville en cinq quartiers et croit qu'en changeant les frontières la commission pourrait arriver à une manière équitable de représentation par population; il croit que les échevins s'acquittent bien de leur tâche.

L'échevin Warman dit que la plupart des citoyens pensent comme M. MacDonald et il dit que les échevins ne pensent pas uniquement à représenter leur quartier, mais qu'ils représentent la Ville en entier.

M. le juge remercie tous ceux qui ont bien voulu venir donner leur opinion à ce sujet.

Commentaire: A part le maire et les échevins, et ceux qui étaient présents à cause de réunions de divers comités et commissions, il y avait exactement deux citoyens dans la salle, ce qui démontre une apathie effroyable de la part des citoyens.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le mardi soir 7 août avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Au comité de feu, le chef des pompiers se déclare heureux du rapport de l'officier de santé sur l'état de santé de ses hommes; il y a amélioration dans la condition physique du personnel.

Le chef demande la permission de prendre une partie de ses vacances à partir du 13 août lorsqu'il se rendra au congrès des chefs de pompiers du Canada qui se tiendra à Sherbrooke, Qué., du 20 au 24 août. Mgr G. Cabana, ancien archevêque de St-Boniface, prononcera un discours à cette conférence. Le sous-chef A. Besant remplacera le chef pendant son absence.

L'ingénieur demande quels sont les devoirs et responsabilités d'un chef du service des achats. Cette question fut remise au comité du personnel.

Le trésorier demande au comité de finances d'étudier la possibilité de faire des amendements à la procédure pour le paiement des taxes. Il propose de faire disparaître les escomptes payés pour la promptitude avec laquelle les citoyens paient leurs taxes et de remplacer ceci par des pénalités pour ceux qui ne paieraient pas dans les 30 jours après que les taxes sont imposées. Ceci n'affecterait pas la prime payée à ceux qui se servent du plan de paiement à l'avance. Le comité, dans l'ensemble, est en faveur de la requête du trésorier, mais recommande que le temps limité pour le paiement des taxes soit étendu de 30 à 60 jours. L'échevin Lonergan croit que ceci est un moyen indirect d'augmenter le coût des taxes.

La commission de polices avise le comité de finances qu'elle a autorisé le chef de polices à faire laver les murs de la station de polices et de faire les réparations nécessaires au plancher. Le chef devra demander des estimés pour ce travail.

La commission de polices a aussi recommandé que le constable Donat Touchette soit promu au rang de détective, que M. Gérald Dufault soit engagé comme cadet-constable et que Mlle Pierson soit engagée comme commis dans le bureau du chef. Ces nominations seront revues et discutées de nouveau à une réunion spéciale de la commission de polices, mercredi soir.

Les avocats de l'échevin Lonergan s'objectent au nom de leur client de la manière dont il est taxé pour sa propriété "Le Bloc Cusson" pour la construction de la ruelle entre les rues Masson et Langevin. L'échevin McKall dit que cette question a été résolue par un règlement de la ville et que si l'échevin Lonergan veut poursuivre la ville, il en est bien aisé. L'échevin Lonergan dit qu'il ira jusqu'au bout.

Le comité du personnel recommande que l'échevin Appleby soit nommé avocat de la ville, à temps partiel, pour remplacer M. C. W. Brock, démissionnaire.

Le comité du personnel recommande que la ville n'emploi personne âgé de plus de 65 ans, même à temps partiel.

Lors du congrès des maires à New York, l'an dernier, M. le Maire avait discuté avec le maire de Montigny-sur-Sambre en Belgique, la possibilité de faire de nos villes des villes jumelles. L'échevin Softley, qui est présentement en Europe, se rendit à Montigny-sur-Sambre où les arrangements furent fait pour sceller un accord fraternel entre les deux villes. La cérémonie officielle aura lieu en octobre.

L'échevin Guilbault se plaint de la condition du trottoir posé sur la rue Louis Riel et dit que la surface d'asphalte est trop molle, surtout lorsqu'il fait chaud. Ceci s'applique surtout lorsque les dames se servent de souliers à talons en pointes fines. M. le Maire, qui est un expert dans les chaussures, dit que la pression d'un talon pointu porté par une dame dont le poids serait de 100 livres, s'élèverait à 2,200 livres. L'ingénieur examinera la situation.

Une résidente de la rue Desautels réitère la plainte faite il y a déjà deux ans par un bon nombre de résidants de cette rue, au sujet des vibrations causées par les camions lourds qui se servent de cette rue. Le comité des travaux publics demande à l'ingénieur de lui fournir des détails sur le coût de la construction d'un pont sur la rivière Seine qui permettrait aux camions de Westeel de se servir de la rue Plinquet.

Comme il y avait plusieurs délégations qui s'informaient du coût du pavage ou qui protestaient contre certaines pétitions pour pavage et aussi à cause de la réunion spéciale du Conseil pendant la veillée, les comités ne purent achever leurs travaux mardi soir et durent ajourner et se réunir de nouveau le mercredi à 7 h. p.m.

Au comité des travaux publics, on recommande que le maire communique avec M. Bonnycastle ou M. Bole du Métro afin de faire étendre du gravier sur les bords de la rivière Rouge devant la cathédrale pour faciliter le stationnement. La rue Taché est maintenant une responsabilité du Métro.

La compagnie Borger Bros. ayant soumissionné à 35c du pied carré pour la construction des trottoirs, il fut recommandé que cette compagnie reçoive le contrat de la construction d'un trottoir sur la rue Lloyd.

Ladco rapporte que les trottoirs seront posés dans le district du Parc Windsor, exception faite cependant pour celui de la rue Harper qui ne pourrait être posé avant cinq ans. Il s'agit du chemin Bibeau, des rues Dussault, Paterson, Westmount, de Bourmont et Harper.

Le poste de radio CKY se propose d'ériger une tour pour émission à fréquence modulée sur le chemin Dawson. Comme les fils de transmission électrique seront à 70 pieds au dessus du chemin, le comité n'y voit aucune objection.

A lundi prochain.

Deux chefs . . .
(suite de la première page)

récemment que le progrès économique du Québec a été compromis, tout simplement, par une société rurale retardataire à la remorque du clergé catholique et par une société qui a toléré la corruption politique et gardé au pouvoir durant 21 ans M. Duplessis.

Félicitations à MM. Lesage et Caouette qui savent mettre au profit de leurs compatriotes du pays tout entier la grande influence dont ils jouissent présentement. L'engagement qu'ils ont pris permet d'ouvrir le dialogue avec les Canadiens d'expression anglaise. Souhaitons que ce dialogue produise d'excellents résultats en aidant la cause de l'unité dans la diversité religieuse et linguistique.

Décès

MME M.-H. JOUBERT

A l'hôpital général de St-Boniface, le lundi 6 août, est décédée Mme Marie-Hélène Joubert, de 147, rue Carlton, Winnipeg. Elle était âgée de 80 ans, et membre du Tiers-Ordre franciscain.

Née à Liverpool, Angleterre, elle habitait le Manitoba depuis 1914.

La défunte laisse dans le deuil une fille, la Rév. Sr Thérèse-du-Carmel, M.O.; deux beaux-fils, MM. Hector et Olivier Joubert, et un frère, M. Jack Copeland, d'Angleterre.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale Ste-Marie par M. l'abbé J. K. MacIsaac.

M. ET MME HECTOR SARRASIN

M. et Mme Hector Sarrasin célèbrent leurs noces d'or

Le samedi 21 juillet, M. et Mme Hector Sarrasin fêtaient cinquante années de vie conjugale. A la basse-messe de l'après-midi, le célébrant, M. l'abbé M. Bonneville, curé de la paroisse Ste-Famille, leur donna la bénédiction. M. l'abbé B. Bélanger, ancien curé de la paroisse, était au choeur. Deux petits enfants des jubilaires, Gérard Curé et Robert Sarrasin agissaient comme enfants de choeur. Trois demoiselles Curé, petites-filles, entonnèrent un cantique à l'Offertoire.

Les enfants, tous réunis pour cette occasion ainsi que les parents et amis, se rendirent ensuite à la salle de l'église, féliciter les héros de la fête et déguster un délicieux repas. Mme O. Desaulniers, soeur de M. Sarrasin, proposa le toast. M. Florent Sarrasin, aîné de la famille, lut une magnifique adresse en français tandis que M. Philippe Sarrasin, benjamin des garçons, exprima les mêmes sentiments en anglais. Roland et Ronald Sarrasin, petits-fils jumeaux des jubilaires, s'avancèrent ensuite pour présenter une carte de voeux artistiquement décorée. Une couronne fleurie composée de roses et de lis symbolisait bien les douze enfants de la famille.

M. le Curé félicita les jubilaires et louangea ces pionniers qui ont rendu tant de services à la paroisse.

Une cinquantaine de petits-enfants de 18 ans à 6 mois, à la figure rayonnante de joie, fêtaient fièrement leurs grands-parents.

Il en était venu de la Californie et de l'Ontario pour participer à cette fête qui se termina par une soirée récréative à St-Pierre. Là, on entendit deux chansons de circonstance, l'une par Thérèse Claire et Anita Curé et l'autre par Gérard Curé.

M. et Mme Hector Sarrasin comptent huit enfants vivants, Florent et Léo, de Lorette, Mmes N. et L. Curé, de St-Pierre, Armand, de Sacramento, Californie, Mme G. Bourgeault, de Fraserwood, Man., et Raoul et Philippe, de Winnipeg.

Petite note

Remerciements

Mme Télesphore Mulaire et sa famille désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envois de cartes, visite au salon mortuaire ou assistance aux funérailles lors du décès de leur époux et père.

Décès

MME LEO HERIE

Mme Léo Hérie, de Regina, Sask., est décédée à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina le dimanche 5 août, à l'âge de 50 ans.

Native de St-Jean-Baptiste, Mme Hérie, née Annette Guénette, déménagea en Saskatchewan en 1953.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Léo; un fils, Euclide, de St-Boniface; deux filles, Lucille (Mme S. Karok) et Doreen, de Regina; son père, M. Ernest Guénette; un frère, Alfred, et deux soeurs, Mmes E. Fredette et V. Novog, tous de St-Boniface.

La messe de Requiem fut chantée à la cathédrale de St-Boniface le mercredi 8 août et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs étaient MM. Raymond Novog, Ulysse Desrochers, Claude Guénette, Fernand, Marcel et Raymond Lauzé.

Le salon mortuaire Desjardins avait la charge des funérailles.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Louise-Nicole-Marie, fille de Pierre Pelletier et de Suzanne La Rivière.

Paul-Gilles-Joseph, fils de Gilles Marius et de Marilynn Lohr.

Paul-Claude, fils de Bernard Aubry et de Solange Brodeur.

Jean-Claude-Emile, fils de Claude Coture et de Gilberte Carignan.

Ecole maternelle

On rappelle encore aux parents de remettre les formules de demande à M. l'abbé Bernard Belanger, curé, avant le 14 août.

Caisse Populaire

La Caisse Populaire des Sts-Martyrs-Canadiens est toujours à votre service tous les mercredis soir de 7 h. à 9 h. On tient à remercier M. Albert Rodrigue qui a bien voulu remplir les fonctions de gérant pendant les vacances de M. Paul Rivard.

A la dernière réunion des Dames Auxiliaires, on avait remis une liste des produits Canada Packers, valides pour l'acquisition d'une cafetière. Celles qui ne sont pas trop au courant de ce projet peuvent se renseigner en appelant Mme E. Marchand, à ALpine 3-1273.

Notre eglise

Les paroissiens ont raison d'être fiers de leur église. Plusieurs personnes et groupes viennent la visiter, des universitaires, des architectes même. Elle est au service de toutes les familles canadiennes-françaises du Parc Windsor. Les messes du dimanche sont à 8 h. 30, 10 h. 30 et midi. On profite de l'occasion pour remercier la communauté des Soeurs St-Joseph, surtout celles de Lorette, de leur belle délicatesse en fournissant, de temps à autre, du linge d'autel.

Correction

C'était bien la paroisse qui recevait les représentantes de la Ligue Féminine Catholique et non la Ligue puisqu'elle n'existe pas encore ici.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Demandes qui seront entendues par le Comité d'adaptations lors de ses réunions à 10 h. a.m. et 1 h. 30 p.m., le mardi 21 août 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre lesdites demandes seront prises en considération.

Cas No 414-62 St-Boniface
Demandeur: H. Mingo (propriétaire)
Objet: La permission de modifier les restrictions R 2 afin de permettre qu'on transforme la présente maison pour deux familles en une maison pour trois familles.
Propriété: 604, rue Côté.

Cas No 418-62 St-Boniface
Demandeur: A. G. Nuytten (propriétaire)
Objet: La permission de modifier les restrictions M 1 afin de permettre la division du terrain en deux lots ayant chacun une façade de 100 pieds de largeur de conserver la demeure située sur le côté nord et construire une maison pour une famille sur le côté sud.
Propriété: 298, chemin Bourget.

Mlle M. R. Pétrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Activités nombreuses à La Salle

Départ pour Corée

M. Denis Girardin de l'aviation américaine, autrefois de La Salle, fit au cours du mois de juillet une visite d'adieu à ses frères, Roland, Léonard et Joseph et leurs familles, avant son départ pour San Francisco, Cal., où il monta dans l'avion qui s'envolait en direction de la Corée. Il y sera stationné pour un an. Sa mère, Mme Marie-Louise Girardin, de St. James, prit part à la réunion familiale. M. Denis Girardin rendit aussi visite à sa tante, Mme Virginie Girardin, ainsi qu'à Mme Adélina Hogue.

Anniversaire de mariage

A l'occasion du 55e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Girardin, tous leurs enfants et petits-enfants se réunirent, le dimanche 15 juillet, à la demeure de leurs fille et gendre, M. et Mme Adrien Hutlet, de Ste-Anne-des-Chênes, où une fête intime était organisée en leur honneur. L'on remarquait en plus, MM. et Mmes Fortunat et Gabriel Girardin, de Transcona, Arsène Girardin, de St-Claude, et Georges et Emile Girardin, de La Salle. Les jubilaires reçurent en cadeau un mobilier de cuisine beige de cinq pièces, avec montures en métal chromé.

M. et Mme A. Girardin désirent transmettre de nouveau, par la voie du journal, leurs sincères remerciements à leurs enfants pour toutes les marques d'affection et d'estime dont ils furent l'objet.

Le dimanche 22 juillet, les jubilaires reçurent les membres de leur famille à un diner chez leur fils, Emile, à La Salle.

Causerie

Au cours de l'été, les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet participèrent à un déjeuner-communion à la salle paroissiale. Ils avaient pour hôtes leurs frères de la localité. M. René Toupin présenta le conférencier, M. Léo Brodeur, professeur à l'université Laurentienne de Sudbury, Ont., figure bien connue du public franco-manitobain. L'orateur sut captiver son auditoire par une intéressante causerie sur le communisme.

M. et Mme Norman Finnigan de Haney, C.-B., de même que la mère de M. Finnigan, de Ste-Anne-des-Chênes, furent de passage chez M. et Mme Georges Bernuy, le samedi 28 juillet.

Visites

M. et Mme Ed. Girardin, d'Ashern, Man., ont visité dernièrement leur tante, Mme Virginie Girardin.

M. et Mme Richard Boyer et leurs enfants, Gérald et Jeannette, de St-Boniface, passaient une semaine chez Mme Raoul Rochon au cours du mois de juillet.

Après une vacance passée chez ses parents, M. et Mme Omer Comeau, M. André Comeau reprit la route, le samedi 4 août, en direction de Calgary, Alta, où il exerce la profession d'avocat.

Lors du congé civique au début du mois d'août, M. et Mme René Lavallée, leur fille, Estelle, de La Salle, ainsi que leur fils, Roland, et son épouse, de Fort Garry, ont visité des parents à Tisdale et Albertville, Sask.

Au cours de la semaine du 29 juillet, Mme Marie Lagacé avait le bonheur de recevoir la visite de sa soeur, Mme Odile Lagacé, de Lebret, Sask. Elle était accompagnée de ses petites-filles, Mlles Elaine et Paulette Lagacé, également du même endroit.

Récemment, M. et Mme Charles Lecomte et leurs enfants, de Red Lake Road, Ont., ont visité MM. et Mmes Omer Comeau et Henri St-Godard.

Le Rév. Père Bernard, capucin, à la suite de son départ de Portage-la-Prairie pour Blenheim, Ont., a visité sa soeur, Mme Henri Gousseau. Il était accompagné de sa mère, Mme Juliette Robert, d'Aubigny.

M. et Mme Louis Labelle se sont rendus à Dunrea, Man., le samedi 4 août afin de visiter des parents.

M. et Mme Frank Sherwood eurent la joie récemment de recevoir leurs fille et gendre, M. et Mme Jacques Parent et leur fils, Guy, de Thompson, Man.

Mme Raymond Tellier, de Tyndall, Man., a passé quelques jours de vacances chez sa belle-mère, Mme Emma Tellier.

Au cours de la semaine du 29 juillet, Mme Frank Sherwood recevait la visite de ses deux soeurs, Mmes Arthur Johnson, de Montréal, et Ronald Emery, de Detroit, Michigan.

Une réunion familiale eut lieu, le lundi 30 juillet, chez M. et Mme Pierre Simard à l'occasion de la visite de M. et Mme Adolphe Simard et leurs deux filles, Doris et Stella, de Montréal, Québec. L'on remarquait parmi les personnes présentes, entre autres Mme Emma McCarthy, M. Jean-Baptiste Simard, ainsi que M. et Mme Josaphat Simard, de St-Boniface, M. et Mme Henri Simard, de Transcona, ainsi que M. et Mme Georges Marcoux, de Lorette.

Mme Damien Perron, de Montmartre, Sask., séjourna chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Rochon, du 24 au 29 juillet. Le dimanche suivant, ces derniers conduisaient leur visiteuse chez M. et Mme Alphonse Boulet à Dunrea, Man., profitant ainsi de l'occasion pour saluer d'autres parents là-bas.

Voyage au sud

Mlle Priscille Cormier fut gratifiée d'une journée radieuse et ensoleillée le lundi 6 août lors de sa première visite au pays de l'oncle Sam, où elle a visité, entre autres, Grand Forks, Fargo, D.-N., ainsi que Moorhead, Minn. Ses soeur et beau-frère, M. et Mme Joseph Mahé, ses nièces et neveu, Mlles Denise et Irène Mahé, et M. André Mahé, de St-Boniface, Man., l'accompagnaient dans cette promenade.



Le portrait de famille qui parait ci-dessus a été pris à l'occasion du départ de la Rév. Sr Anna Normandeau, membre de l'équipe apostolique de l'archidiocèse de St-Boniface qui travaillera à São Paolo, au Brésil. L'on voit à la première rangée avec leur fille, Mme et M. H. Normandeau, de La Broquerie; deuxième rangée en demi-cercle, Rosaire, Gisèle, Céline, Cécile, Hélène, Jacinthe; troisième rangée en demi-cercle, Olivier, Jean, Paul, Joseph, Léon et Philippe. (Carillon)

St-Malo

M. W. Gosselin, de St-Malo, représentera le local de la division scolaire de la Rivière-Rouge, aux journées d'étude de la Manitoba Teachers' Society, à Clear Lake, du 19 au 24 août. Environ 50 instituteurs de la province participeront à ces journées d'étude.

Remerciements

Mme Omer Massicotte et sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles lors du décès de leur époux et père, M. Omer Massicotte.

Saint-Joseph

Invitation

M. et Mme Hyacinthe Sarrasin désirent inviter, par la voie du journal, tous leurs parents et amis à leur 60e anniversaire de mariage qui aura lieu à St-Joseph le 19 août. Il y aura messe et cérémonie spéciale à 10 h. 30 a.m., suivies d'un diner champêtre chez leur fils, M. Bernard Sarrasin.

Ste-Anne-des-Chênes

Ralliement 4-H

Les membres du club 4-H de jardin et de patate se sont rendus à Steinbach le mercredi 25 juillet pour prendre part au ralliement de tous les clubs 4-H de la région. Ils étaient vraiment chics dans leurs uniformes, les fillettes en jupe noire et blouse blanche, les garçons en pantalon noir et chemise blanche. Ils prirent part aux divers concours. Tous participèrent au grand défilé, Robert et Roland St-Vincent en tête, portant la bannière bleu royal avec inscription en lettres dorées. Emmanuel Bériault, un des aînés, avait l'honneur de porter le drapeau de la Reine durant la parade.

Deux démonstrations furent faites par Louis Desrosiers et Emmanuel Bériault. Les cadets Eveline Bériault et Pierre Lagassé firent une démonstration intitulée "Le contrôle des insectes nuisibles dans le jardin", ce qui leur mérita le championnat de réserve. Félicitations Pierre et Eveline.

Chacun avait apporté son panier et on dégusta une collation sur les parterres. Tous les membres du club 4-H de Ste-Anne revinrent enthousiasmés.

Heureux candidats

Emmanuel Bériault, fils de M. et Mme Hervé Bériault a eu l'honneur d'être choisi pour représenter les clubs 4-H de grain de la région au voyage organisé à la Tête des Lacs, sous les auspices des élévateurs à grains et du Conseil manitobain 4-H. Quarante garçons des différentes régions du Manitoba feront le voyage par autobus, accompagnés de M. A. W. Hamilton, agronome de Holland, Man. Emmanuel est membre du club 4-H depuis sept ans. Il est étudiant de 10e année à l'école secondaire Ste-Anne.

Marcel Lagassé, fils de M. et Mme Aimé Lagassé jouira d'une semaine de vacances au camp de Gimli pour le 4-H du 5 au 11 août. Bonnes vacances, Marcel.

Ste-Agathe

Heureux retour

Le lundi 30 juillet, MM. Léo et Laurent Péloquin, M. et Mme Télesphore Pilon et leurs deux fillettes, Jacqueline et Alice, revenaient très heureux d'un beau voyage à Vancouver. Ils étaient partis le 14 s'arrêtant à Calgary chez M. et Mme L. Dion (Georgette Pilon). Ils remercient leurs frères et soeurs de là-bas qui les ont si bien accueillis. Le temps a fui trop vite au gré de tous.

Haywood

Mariage Lambert-Lajeunesse

Le samedi 30 juin, à 4 h. p.m., en l'église de Haywood, M. l'abbé J. Choiselat, curé, bénissait le mariage de Mlle Lucille Lajeunesse, fille de M. et Mme Joseph Lajeunesse, à M. Georges Lambert, fils de M. et Mme Noé Lambert, de Haywood.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa robe blanche de nylon et de dentelle garnie de perles. Son voile bouffant et court était retenu par une demi-couronne. Son bouquet se composait de jolies roses. Les demoiselles d'honneur, Mlles Marie et Alice Lambert, soeur et cousine du marié, étaient vêtues de robes pêche et vert pâle respectivement. Elles portaient de petites sacoches blanches garnies de fleurs. Les garçons d'honneur étaient MM. Henri Lambert et Lucien Lajeunesse, frères des mariés.

Après la cérémonie religieuse on se rendit à la demeure de M. et Mme Lajeunesse, où un souper intime réunit les invités. M. Albrt Déquier, maître de cérémonies, porta le toast aux jeunes époux.

A leur retour d'un voyage dans l'Ouest, M. et Mme Georges Lambert résideront à Haywood.

Va-et-vient

Le 25 juillet, Mme Emma Beaudry eut le plaisir de recevoir ses deux neveux, M. l'abbé Marcel Gervais et le R. P. Charles Gervais, des Missions Etrangères, de London, Ont., accompagnés de leurs parents, M. et Mme Frédédic Gervais, de St-Thomas de Joliette, Qué.

Mme Pierre Souque eut la visite de ses fille et petit-fils, Mme Armand Richard et son fils, David, de Horace, D.-N.

Mme Joseph Bergeron eut la visite de ses fille et gendre, M. et Mme Brier (Simone), de Detroit, pour une semaine.

Mme Bernadette Gautron est en voyage chez ses fils, Raymond, de North Surrey, et Marcel, de Chilliwack, C.-B.

M. et Mme Georges Gautron, de Vancouver, rendirent visite à leur parenté, à Haywood et St-Claude, durant leur séjour d'un mois au Manitoba.

Le vendredi 1er août avait lieu la première communion de six enfants: Roland, Donald et Louise Côté, Teresa et Nicholas Andrusheak et Ronald Tarko, qui avaient suivi une semaine d'instruction religieuse.

Le sergent R. Coppell, son épouse et leurs trois filles, d'Ottawa, en route pour Calgary où ils résideront, sont en visite chez les frères et soeurs de Mme Coppell pour un mois.

Baptême

Robert-Luc, fils de M. et Mme Marcel Beaudry, est né à l'hôpital de la Miséricorde le 25 juillet et fut baptisé le dimanche 5 août. Parrain et marraine, M. et Mme Clovis Beaudry, grands-parents de l'enfant.

Exposition agricole

L'exposition agricole de la région avait lieu les 1er et 2 août. Pendant ces deux jours une activité extraordinaire régnait à la salle paroissiale. Il y eut grande compétition dans les domaines de la couture, broderie, tricot, travaux de fantaisie et une belle variété de fleurs et de beaux légumes. Les gerbes de grains et de fourrage attiraient l'attention. Le coin des oeuvres culinaires était moins achalandé que les années passées mais les articles attiraient l'oeil et faisaient venir l'eau à la bouche.

Les gagnants des prix furent bien heureux de voir leurs travaux et efforts couronnés de succès. Gagnants ou non, tous méritent des félicitations pour l'encouragement apporté à la société d'agriculture.

Mlle Marie Péloquin et une amie, Mlle Liliane Sylvestre, de St-Boniface, partaient en vacances, le vendredi 27 juillet, visiter l'exposition de Seattle. Elles s'arrêteront à Spokane et reviendront par la route qui passe à Banff.

Visite au Nebraska

M. Pierre Beaudoin, membre actif du club 4-H depuis plusieurs années, a été récemment favorisé d'une expérience digne de mention. Le 25 juillet, ses parents le conduisaient à Brandon où il prenait l'autobus avec une quarantaine de compagnons pour se rendre au Nebraska, E.-U. Ils firent d'abord un arrêt à Grand Island, puis se séparèrent pour aller demeurer dans différentes familles de fermiers de la région. Pierre fut reçu chez M. Willis George, d'Aurora, du 26 au 29 juillet et chez M. Paul Froster, de Nanton, du 29 juillet au 1er août.

Pendant ce séjour il y eut rassemblement des membres 4-H des districts avoisinants qui saluèrent les petits Canadiens. Les discussions et les échanges se révéleront de précieux enrichissement pour chacun.

Pierre est revenu chez lui le 2 août, enchanté de son voyage si instructif. A son tour, son père, M. Gérard Beaudoin, partira le mardi 7 août pour un voyage semblable à Lake Head, membre d'un groupe de jeunes 4-H que dirige un agronome.

Convalescents

M. Edmond Lemoine a fait un court séjour à l'hôpital de Morris, la semaine dernière. Mme Aldéric St-Onge est rentrée au foyer chez sa fille, Mme Albert Girouard, la semaine dernière. Heureuse convalescence et prompte guérison à ces malades.

Powerview

Au commencement de juillet, une vingtaine de couples de parents et amis vinrent surprendre M. et Mme Armand Désilets, à l'occasion de leur vingtième anniversaire de mariage. Un joli cadeau leur fut offert et l'on se sépara aux petites heures du matin, après une agréable soirée terminée par un délicieux goûter.

La soeur de Mme Désilets, Mme Marguerite Gauthier, de St-Claude, accompagnée de ses enfants, Paul, Lorraine, Bernard et Luc, est venue pour l'occasion.

M. et Mme Henri Malo, de Hinton, Alta, ainsi que Mme Paul Malo, sont en visite chez des parents et amis.

Les vacances amènent de nombreux visiteurs, dont les jeunes Gagnon, de Kenora, Ont., M. Norbert Parent et sa famille et Mme Picard, de St-Eustache.

Le village s'améliore toujours avec de coquettes nouvelles maisons qui s'élèvent dans différents endroits.

Malade

On souhaite bon courage et un prompt et complet rétablissement à la jeune Pauline Alarie, qui a subi une sérieuse opération.

St-Georges

Mariage Labossière-Dayon

Le samedi 21 juillet, à 4 h. p.m. en l'église de St-Georges, le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., unissait dans les liens du mariage Mlle Annette Dayon, fille de M. Théophile Dayon, et M. Alain Labossière, fils de Mme Antoine Labossière, de St-Léon. Les mariés échangèrent ensuite des anneaux nuptiaux identiques. M. Théophile Dayon et Gaétan Labossière servaient de témoins aux époux. M. l'abbé Louis Morin, curé de St-Georges, assistait au choeur.

Précédée de sa cour d'honneur, la mariée, au bras de son père, fit son entrée au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de satin recouvert d'organza. Les longues manches se terminaient en pointes de lis. Une large bande d'organza formait l'encolure qui était retenu par une parure de paillettes et de pierres du Rhin. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Des roses rouges composaient son bouquet.

Les demoiselles d'honneur, Mlle Suzanne Labossière, soeur du marié, et Mlles Léa Dayon et Berthe Sabourin, soeur et amie de la mariée, portaient des robes identiques de satin recouvert d'organza fleuri, mandarin et vert sur fond blanc. Un large ceinturon de satin mandarin formait trois plis pour se terminer en large boucle. Toutes trois portaient de jolis petits voiles ornés d'une rose blanche, et de jolis gants blancs. De petits caméléas jaunes composaient leurs bouquets.

Les garçons d'honneur, M. René Dayon, frère de la mariée, et MM. Normand Labossière et René Nadeau, cousin et ami du marié, portaient le veston blanc. MM. Alex. Vincent et Raymond Labossière remplissaient les fonctions de huissiers.

Durant la cérémonie nuptiale, Mme Eva Paradis rendit le "Panis Angelicus" ainsi que "La prière nuptiale". Mme Raymond Desautels touchait l'orgue.

Un souper fut ensuite servi à la salle paroissiale de St-Georges. Le toast aux mariés fut porté par M. Raymond Labossière, maître de cérémonies. Au nom de la famille Labossière, le Père Labossière raconta quelques anecdotes de l'enfance du nouveau marié. Il félicita l'heureux couple et offrit les souhaits de la famille. M. René Dayon, frère de la mariée, offrit les meilleurs voeux au nom de la famille Dayon.

Ce fut ensuite au tour du marié de remercier ses parents, sa famille ainsi que sa nouvelle famille de leur présence en ce grand jour, de leurs souhaits ainsi que de leurs cadeaux. En son nom et au nom de son épouse il les invita tous à leur rendre visite dans leur nouveau logis. Un court programme musical s'ensuivit, où figuraient Mme René Paradis et MM. Carolus et René Vincent.

Une soirée dansante réunit parents et amis à la salle Légion de Pine Falls. Tous s'amusèrent gaiement et le tout finit par un succulent goûter servi par les tantes de la mariée.

Le nouveau couple partit ensuite en voyage. Mme Labossière portait une toilette avec jupe double de couleur bleu-ciel et des accessoires blancs. A leur retour, M. et Mme Labossière résideront à Somerset.

Woodridge

Va-et-vient

M. et Mme J. Snow ont rendu visite à leurs enfants d'Ottawa et Port Arthur, Ont., au cours du mois de juillet.

M. l'abbé M. Giroux, curé, est revenu d'un voyage dans l'Est, où il a rendu visite à ses parents de Montréal, du 24 juin au 30 juillet.

M. O. R. Johnson et ses deux enfants, Victoria et Curtis, ont passé deux semaines en promenade chez leur fille et soeur, à Portland, Oregon.

M. et Mme S. Wallbridge, de Cartier-Ville, Qué., ont passé deux semaines en promenade chez leurs parents, M. et Mme Laurent Flamand, ainsi que leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Raymond Chatel.

M. et Mme Jos. Shirbish et leurs trois enfants, de Bakersfield, Californie, sont actuellement en visite chez leurs parents, M. et Mme Alexandre Chatel.

M. et Mme Roger Harrison et leurs quatre enfants, de Toronto, Ont., ont rendu visite à leurs parents et amis.

Du 21 au 31 juillet, M. et Mme Roger Vrignon, d'Iberville, Qué., ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Aimé Vrignon.

M. et Mme Henri Yanz, de Toronto, Ont., sont actuellement en promenade chez leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Alex. et Jos. Yanz.

M. et Mme Steve Notar, accompagnés de leur fille, Arlene, de Buffalo, New York, ont rendu visite à leurs amis, M. et Mme L. Flamand.

Naissances

Donna, fille de Michel Querel et de Lucille Guilbault, née le 23 juillet.

Wayne, fils d'Andy Hora et de Berthe Lebleu, né le 29 juillet.

Selon l'Acte municipal et l'Acte des écoles publiques

En conformité avec l'Acte municipal et l'Acte des écoles publiques, avis est donné par la présente que le règlement no 1-62 du District scolaire consolidé de St-Georges, no 2403, sera soumis au vote des électeurs résidants dudit district scolaire, au lieu et au jour mentionnés ci-dessous.

Le but dudit règlement no 1-62 est d'autoriser les commissaires dudit district scolaire à créer une dette par obligations au montant de $47,000.00 dans le but de faire construire et équiper une addition de deux salles à l'école actuelle, moderniser deux salles et un corridor et d'autres endroits, y inclus de nouvelles commodités sanitaires et le déplacement du système septique. Lesdites obligations porteront intérêt au taux de 6¾ pour cent par année et seront rachetées en paiements égaux annuels de $4,350.63, principal et intérêt compris, sur une période de vingt ans. Les obligations seront datées du 1er décembre 1962, et les paiements auront lieu le premier de décembre chaque année, de 1963 à 1982 inclusivement, aux bureaux de la Banque Royale du Canada, à Pine Falls, Manitoba, ou bien aux bureaux principaux de ladite banque dans les villes de Winnipeg, Toronto ou Montréal, au Canada.

Le jour et l'endroit pour la prise de vote des électeurs pour ou contre ledit règlement no 1-62 sera le samedi 11 août 1962, entre les 9 h. de l'avant-midi et les 6 h. de l'après-midi, le scrutin ayant lieu à l'école Allard dudit District scolaire consolidé de St-Georges, no 2403. Après la prise du scrutin, l'officier rapporteur, nommé pour présider le vote à ladite école Allard, fera l'addition des bulletins pour ou contre ledit règlement.

Le vendredi 3 août, à 2 h. p.m., le président de la Commission scolaire du District scolaire consolidé de St-Georges, no 2403, se présentera au bureau du gouvernement local du district d'Alexander, afin de nommer, si on lui demande de le faire, des personnes qui se présenteront à l'endroit du scrutin et à l'addition finale des bulletins par l'officier rapporteur dans l'intérêt des personnes soit qui s'occupent du règlement et en préconisent l'approbation soit qui s'y opposent.

Une copie du règlement no 1-62, avec copie de l'Ordre no F136/62 du bureau municipal du Manitoba, sont classées dans les bureaux de l'Administrateur du district du gouvernement local d'Alexander, St-Georges, Manitoba, et peuvent être examinées par les personnes intéressées pendant les heures de bureau.

Donné à St-Georges, Manitoba, ce dixième jour de juillet 1962.

E.-J. BOUVIER,
secrétaire-trésorier,
le District scolaire
consolidé de St-Georges,
no 2403.

M. L. Gamache, de La Broquerie, est entré à la Trappe de St-Norbert

LA BROQUERIE — M. Laurent Gamache, fils de M. et Mme Victor Gamache, entrait à la Trappe de Notre-Dame-des-Prairies à St-Norbert le mardi 10 juillet dernier, et y prenait l'habit le dimanche 29 juillet.

Voici un résumé des discours prononcés lors d'une réception tenue en son honneur à l'école élémentaire de La Broquerie, qui réunissait une centaine de parents, amis, anciens professeurs et confrères du Grand Séminaire.

M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, après avoir dit l'estime qu'il avait pour son ancien élève, déclare que c'est pour lui un grand sacrifice de le voir partir mais que ce sacrifice il le fait avec joie; c'est dire à quel point je considère la vie contemplative supérieure à la vie active, affirme-t-il.

Un autre Sulpicien et ancien professeur, M. Gérard Goudreault, souligne le caractère gai et pourtant sérieux de Laurent, qui sait se donner à Dieu dans une atmosphère de calme et de sérénité, et félicite les parents qui ont su préparer leur fils à une si belle vocation et de l'honneur qu'il leur fait aujourd'hui.

M. Edouard Bonin, un co-paroissien et confrère de Séminaire, dit que Laurent n'a été que 10 mois avec eux mais il n'a pas passé inaperçu. Il souligne son influence sur les plus jeunes. Tous se souviendront de son sourire et combien il savait les encourager.

M. Laurent Gamache

De sa voix ferme et persuasive, le héros de la fête exprime ensuite ses sentiments de gratitude envers Dieu, envers ses parents et ses bienfaiteurs. Il ne s'engage pas dans la route qui l'attire sans avoir mûrement réfléchi. A plusieurs reprises il rappelle une idée à laquelle il a beaucoup pensé, sur laquelle il a beaucoup médité: Que Dieu est bon!

Il remercie d'abord ses chers parents qui lui ont inculqué des principes profondément chrétiens. Il n'a pas oublié les leçons de sa mère, ses bons exemples lorsqu'elle accompagnait ses enfants à la Table Sainte. A la première communion, à la confirmation, elle était toujours là, la figure inondée de joie.

Il se souvient encore de ses adieux à 12 ans, alors qu'il quittait le toit paternel pour le lointain Juvénat. Cependant, malgré ses peines, sa chère maman a toujours conservé sa gaieté, sa sérénité, semant partout la joie.

"Chère maman", dit l'aîné de cette belle famille de 13 enfants, "nous sommes tous fiers de vous, du plus petit au plus grand."

Le jeune homme dit ensuite l'admiration qu'il éprouve pour son père, homme modeste et réfléchi. Papa ne dit rien pour rien, mais quand il ouvre la bouche, c'est pesé. C'est aussi un homme qui mène une vie très active. Souvent il l'a surpris à 6 h. du matin à bêcher dans le jardin, et dès 7 h. on l'entendait taper sur l'enclume. Autour de chez nous, pas besoin de réveil-matin: c'est papa qui réveille tout le monde.

Toujours ponctuel à l'ouvrage, il aime rendre service et avale en hâte ses repas pour retourner bien vite au travail qu'il n'interrompt que vers 10 h. du soir après une journée bien remplie.

Enfin, l'orateur remercie ses chers parents pour leur sollicitude à son égard et pour les heures réjouissantes qu'il a goûtées auprès d'eux. Puis, se tournant vers ses professeurs du Séminaire, il dit combien il a apprécié l'atmosphère de gaieté qui règne dans cette maison de formation religieuse où il a étudié graduellement les éléments de matière et de forme qui composent l'être humain, puis la psychologie qui révèle nos ressources prodigieuses d'intelligence, de volonté et de liberté, enfin la théologie qui élève l'esprit vers l'Etre Suprême.

Il a passé au Séminaire des heures intéressantes en compagnie de confrères qu'il n'oubliera jamais, pas plus que la fameuse organisation des "Séphirons". Puis il demande à tous de continuer à répandre l'esprit de charité qui règne au Séminaire.

Il dit encore combien il est reconnaissant à sa famille de lui avoir préparé ces belles réunions. Merci aux parents et amis, à tous ceux qui se sont intéressés à lui.

Vocation de trappiste

Enfin, Dieu est bon de m'avoir appelé à la vocation de Trappiste, affirma-t-il. C'est dur, il est vrai, mais le Seigneur a dit: "Si quelqu'un veut me suivre, qu'il prenne sa croix et qu'il vienne après moi."

Puis le futur contemplatif termina en donnant un aperçu de ce qu'est une journée à la Trappe dans l'espoir, fait-il joyeusement, de gagner d'autres vocations. La vie des Trappistes est une vie remplie de Dieu. Le lever à 2 h. a.m. (Le jeune Laurent croit trouver là un moyen de surpasser son père. Il se lèvera trois heures plus tôt que lui.) Le coucher à 7 h. p.m. Ainsi fait la nature, les plantes, les oiseaux, les blés d'or, tout s'éveille avec l'aurore et s'assoupit à la tombée du jour.

Quant aux occupations, les Trappistes élèvent le gros et le petit bétail et s'occupent de divers travaux manuels. Tout cela encadré dans une vie surnaturelle. Vie captivante de prière, d'étude et de travail. Tout contribue à faire connaître, aimer et servir Dieu: moyen très efficace pour atteindre la vie éternelle. Enfin, celui qui désormais sera voué à une vie d'oraison et de sacrifice demande à tous de prier pour lui. "Je m'en vais prier pour vous", dit-il.

Le maître de cérémonies, M. Gérard Lambert, séminariste, pour répondre à ce dernier voeu de Laurent, demande que l'assistance s'unisse à lui pour exécuter en choeur quelques hymnes de supplication et de reconnaissance, "O Jésus doux et humble de coeur" et "Chant d'Action de grâces".

Ste-Amélie

Ça et là

Souhaits de prompt rétablissement à Mme R. Landry, qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose durant plus de six semaines, et revenue chez elle le 3 août.

Prompt rétablissement aussi à M. Arthur Desjardins, père, qui est entré à l'hôpital de Ste-Rose le 1er août.

Félicitations à Mme Alex. Fayant, qui fut gagnante d'un bingo de $75 au Fire-O à Ste-Rose, le 2 août.

M. Maurice Craeveldth, de Radville, Sask., visitait M. et Mme J. Vandenbosch et Léon Gronenchleld, ainsi que M. et Mme Jos. Peeters, le 1er août.

M. et Mme Frédéric Marion et leur famille, MM. et Mmes Jos. Marion et Jean Piché, de Dryden, Ont., ainsi que M. et Mme Willie Roussin, d'Eagle River, qui assistèrent aussi au banquet des Belges, vinrent en visite chez M. et Mme John Moriaux et chez d'autres parents à Ste-Amélie et Ste-Rose, durant la semaine du 1er août.

M. et Mme Maurice Soucy et leur fils, Randy, de Dryden, Ont., étaient en visite chez M. et Mme Ludger Soucy ainsi que chez d'autres parents, la semaine du 2 août.

M. et Mme Léo St-Aubin et leur famille, de Dryden, étaient aussi en visite chez M. et Mme L. Soucy, durant la semaine du 5 août.

Mlle Jeanne Fayant, employée à Dryden, a passé une semaine avec ses parents, M. et Mme A. Fayant.

Mlle Judy Finney, prenant un cours de coiffeuse à Winnipeg, a passé la dernière fin de semaine avec ses parents.

Mlle Adèle Verhaeghe, employée à l'hôpital de Ste-Rose, est en vacances chez ses parents.

Mlle Adéline Corbel, employée à l'hôpital de Kenora, Ont., passa la dernière fin de semaine avec ses parents.

M. Léon Verhaeghe, de Thompson, Man., passa la fin de semaine du 4 août avec ses parents.

M. et Mme Revel Ramsay, de Langruth, Man., ont passé la fin de semaine du 4 août chez M. et Mme J. Vandenbosch et chez des amis.

M. Elsime Soucy, accompagné de sa fiancée, Mlle L. Leclerc, et de M. J. Berthelette, de Winnipeg, étaient chez M. et Mme E. Soucy, la fin de semaine du 4 août.

M. et Mme René Verhaeghe et leurs enfants, Bryne et Marlene, de Le Pas, sont en visite chez des parents et amis à Ste-Rose, Shergrove et Ste-Amélie durant la semaine du 5 août.

Mlle Rosanne Rivard, de St-Boniface, est en visite chez ses petits cousins et cousines, les Verhaeghe et Pinette, tandis que ses parents sont en voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Victor Labelle, de St-Boniface, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme Albert Labelle et Levine Lepla et leur famille.

M. et Mme Raymond Leperre et leur fillette, ainsi que M. et Mme Bill Bilous et leur fils, de Winnipeg, étaient chez M. et Mme J. Leperre, la semaine dernière.

M. Lucien Pinette, employé à Glenella, passa la dernière fin de semaine avec ses parents.

M. André Desjardins, employé à Winnipeg, passa la dernière fin de semaine avec ses parents, M. et Mme A. Desjardins, fils.

M. et Mme Jos. Cahil et leur famille, de St-Charles, sont en visite cette semaine chez M. et Mme Arthur Desjardins, père, à Laurier.

M. et Mme Rémi Petillion, de St-Boniface, et MM. et Mmes Frank et Georges Petillion, d'Atikokan, Ont., étaient en visite chez M. et Mme Gustave et Gérald Debeucklaere, la semaine dernière.

L'assemblée mensuelle de la Ligue Féminine Caholique eut lieu à la résidence de Mme E. Verhaeghe, mère, le 1er août, à 8 h. 30, p.m. Seulement huit membres firent acte de présence. M. l'abbé C. Vachon remplaça la secrétaire. Les rapports des comités spirituels et de presse furent lus. Il fut décidé par les membres et M. l'abbé Vachon que la vente d'articles usagés aurait lieu le vendredi 28 septembre dans la salle paroissiale. Le souper annuel aura lieu le 14 octobre. M. le Curé annonça qu'il y aurait un bingo à Ste-Amélie, le 12 août. Il donna ensuite sa bénédiction et commenta le thème, "vie sociale, propriété privée et propriété publique", de l'encyclique "Mater et Magistra".

Mme Françoise Martin fut l'heureuse gagnante du prix d'hôtesse donné par Mlle B. Langlois. Mme Martin clôtura l'assemblée. Le goûter avait été fourni par Mme Georgette Verhaeghe.

M. Lucien Desmarais, de Lorette, épouse Mlle Jeannette Goyet

LORETTE — Le samedi 4 août, à 4 h. p.m., en l'église de Ste-Geneviève, M. l'abbé Paul Deschênes, curé de cet endroit, bénissait l'union de Mlle Jeannette Goyet, fille de M. et Mme Albert Goyet, de Ste-Geneviève, à M. Lucien Desmarais, fils aîné de Mme Alcide Desmarais, de Lorette.

Pendant la messe nuptiale, Mme Nick Maslinko, soeur de la mariée, exécuta des chants appropriés accompagnée à l'orgue par Mlle Angèle Marcoux.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans une longue robe blanche d'organza de soie sur taffetas avec manches en pointes de lis. Son voile était retenu d'une jolie couronne de pierres brillantes. Elle tenait un bouquet d'oeillets roses.

Mlles Evelyne Goyet et Rita Desmarais, soeurs des mariés, étaient filles d'honneur. Leurs robes identiques en organza sur taffetas étaient de couleur rose foncé. Leurs bouquets se composaient de marguerites blanches.

MM. Henri Gauthier et François Manaigre, ami et cousin du marié, étaient garçons d'honneur, tandis que M. Denis Rioux, de St-Pierre, agissait comme huissier.

Le cortège nuptial se rendit ensuite à la salle paroissiale de Lorette pour le banquet. M. Philippe Gélineau était maître de cérémonies. M. Henri Gauthier porta le toast à la mariée. Ensuite, MM. Joseph Doyle et Denis Rioux exprimèrent, au nom de tous, les meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Le marié remercia gentiment les convives pour leurs preuves d'amitié.

Après une soirée dansante qui réunit de nombreux parents et amis des environs, les heureux époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis.

Pour l'occasion, la mariée portait une robe et un manteau trois-quarts en tissu fleuri bleu avec accessoires blancs.

Tous les meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité accompagnent M. et Mme Lucien Desmarais.

Retraite des religieuses

Le R. P. H. Delisle, O.M.I., prêche la retraite annuelle à une cinquantaine de Soeurs de St-Joseph. Le 15 août, trois religieuses feront leurs voeux perpétuels. Le public est invité à y assister.

40e anniversaire de mariage

Le samedi 29 juillet, M. et Mme René Gendron étaient fêtés à une soirée sociale à la salle paroissiale de Lorette à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage.

Un bon nombre de parents et amis des environs y étaient réunis.

On remarquait la présence des soeurs de M. Gendron, Constance, Yolande et Mme J. Arpin, toutes de St-Boniface, Mmes L. Desautels, de Ste-Anne, J. Turcotte et A. Gauthier, de Lorette, ainsi que plusieurs cousins de Mme Gendron, les familles Raoul, Edouard, Aimé et P. Dumaine, d'Ile-de-Chênes et St-Boniface.

M. et Mme R. Gendron firent leur entrée dans la salle accompagnés de M. et Mme Louis Marcoux.

Une adresse fut lue par leur petit-fils, René Gautron, de St-Vital.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, félicita les jubilaires et offrit des souhaits en français et en anglais. Il souligna leur fidélité à fêter tous les anniversaires depuis leur mariage et fit remarquer que c'est un beau geste à imiter.

M. Charles Gautron, gendre des jubilaires, agissait comme maître de cérémonies.

M. et Mme R. Gendron ont deux filles, Adrienne (Mme Charles Gautron) et Lucille (la Rév. Sr St-René, des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe), actuellement à Edmonton.

Remerciements

M. et Mme René Gendron désirent remercier les organisateurs ainsi que tous leurs parents et amis qui ont contribué faire un succès de cette soirée.

Ça et là

M. et Mme Adolphe Simard, de Montréal, étaient en visite chez la famille Georges Marcoux. M. Simard est le frère de Mme Marcoux.

Une vingtaine de personnes de Lorette se sont rendues à Ste-Anne à pieds pour le pèlerinage diocésain. Ceci est une distance d'environ 12 milles. Ils partirent à 2 h. 30 et arrivèrent pour la messe de 7 h. 30 a.m. On remarquait parmi eux M. R. Raynaud, un vénérable paroissien, âgé de 80 ans.

Le sumac vénéneux (herbe à la puce), plante nuisible, cause une éruption douloureuse accompagnée de démangeaison. Les trois petites feuilles sur les tiges de cette plante migrimpante sont d'un vert riche, mais n'importe quelle partie de la plante est dangereuse y compris la partie blanc-verdâtre. Si l'on craint que la peau soit venue en contact avec le sumac vénéneux, il faut se laver immédiatement avec un savon de ménage fort ou un détersif.

* * *

Pendant l'été, la ménagère devrait essayer d'organiser son travil pour accomplir les tâches les plus dures tôt le matin lorsque la température est encore fraîche.

EN SASKATCHEWAN

Lisieux

Baptêmes

Le 30 juillet: Monique-Lucie-Marie, fille de M. et Mme Claude Préfontaine, née le 21 juillet. Parrain et marraine, Laurent et Lorraine Sabourin.

Le 1er juillet: Michel-René, fils de M. et Mme Raymond Fafard, né le 20 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Bourdages.

Le 22 mars: Marie-Edna, fille de M. et Mme Cléophas Chrétien, née le 22 mars. Parrain et marraine, Marcel Fontaine et Jeannine Chrétien.

Va-et-vient

M. Ronald Poulin, cousin de M. l'abbé L. Poulin, curé, est venu passer la dernière partie de ses vacances au presbytère, après avoir travaillé deux semaines à Squaw Rapids, Sask., et passé quelques semaines chez ses parents à St-Georges de Beauce, Qué.

M. l'abbé L. Poulin, curé, est allé assister à l'installation de M. l'abbé Adrien Chabot, comme nouveau curé de Willow-Bunch.

M. l'abbé Léon Savoie, curé de Wolseley, Sask., est venu rendre visite à M. l'abbé L. Poulin.

M. le Dr et Mme Réal Préfontaine et leur bébé, de Ste-Rose-du-Lac, Man., ainsi que Mme Lépine, de Bagotville, Qué., ont visité la famille Emilien Préfontaine, dernièrement.

M. Léo Préfontaine s'est rendu à Regina et à Moose Jaw pendant la fin de semaine du 5 août.

M. et Mme Emilien Préfontaine et leurs enfants, Lucille et Paul, sont actuellement chez M. et Mme Hugh Willis, d'Edmonton.

M. et Mme J. Généreux sont actuellement en congé à Calgary.

On demande

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan (association nationale des Canadiens français de la province) a besoin des services d'une personne compétente pour prendre la direction de ce secrétariat permanent. Homme préféré.

Qualités requises: solides convictions patriotiques, connaissances des choses de l'enseignement du français; connaissance suffisante du français et de l'anglais; aptitude à la parole en public, aux relations sociales, à l'administration d'un bureau, y compris les affaires financières. Prière de mentionner le salaire désiré dans la première lettre.

Les offres de service seront considérées comme strictement confidentielles et devront être adressées avant le 22 août au

Secrétariat de l'A.C.F.C.,
1902, rue Broadway,
Saskatoon, Sask.

Installation de M. l'abbé A. Chabot comme pasteur de Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — A 8 h. p.m., le mardi 31 juillet, avait lieu l'installation du nouveau curé de la paroisse en la personne de M. l'abbé Adrien Chabot, anciennement de Vanguard.

Mgr Gérard Couture, P.D., curé de Ponteix, présida à la cérémonie qui se termina par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, chantée par M. l'abbé Chabot, assisté de M. l'abbé L. Poulin et du R. P. A. Fournier, O.M.I. M. l'abbé A. Bouchard, vicaire, était cérémoniaire.

M. l'abbé Adrien Chabot

On remarquait aussi à la fête les RR. PP. Albert Joyal et Eugène Dubreuil, O.M.I., l'un missionnaire au Chili, l'autre recteur au collège de Gravelbourg, MM. les abbés M. Minne et Roger Ducharme, de Gravelbourg, Lucien Poulin, de Lisieux, Fernand Ducharme, de Coderre, Léon Savoie, de Wolseley, N. Marcotte, de Radville, et Lucien Rodrigue, de St-Victor. Ce dernier fit lecture de la lettre de nomination et commenta la cérémonie.

Des parents de M. l'abbé Chabot y étaient aussi présents, d'abord, sa mère, Mme Avila Chabot, qui demeure avec lui, puis MM. et Mmes Rosaire, Joseph, Medelger, Laurier et Alfred Chabot, ainsi que Mlle Adrienne Chabot, tous de Ferland; M. et Mme Philibert Gauvin, de Regina; Mme Emile Tourigny et M. Gérald Tourigny, de Wolseley; MM. Raymond et Paul Chabot, de Ponteix; MM. et Mmes Louis Fournier et Lucien Beaudoin, de Ferland; M. et Mme Marcel Monette et leurs enfants, René et Claudette, de Meyronne; M. et Mme Roland Laberge, de Garden Grove, Californie; M. et Mme Armand Laberge, de Moose Jaw; M. et Mme Peter Jansen, de Seattle; M. et Mme Maurice Langlais, de St-Victor, et M. et Mme Léonard Bouffard, de Vanguard. Parmi les amis, on remarquait M. et Mme M. Thurmeier, de Radville; MM. Elie Dion et Wilfrid Lacasse, de Ferland; MM. Vital Rousseaux, Pierre Briand et Anton Hornung, de Vanguard.

Après la cérémonie, un délicieux goûter fut servi par les Dames de Ste-Anne, à la salle Fontaine, où tous les paroissiens vinrent souhaiter la bienvenue à leur nouveau pasteur et faire un peu connaissance avec lui.

Celui-ci sut remercier ses nouvelles ouailles de ce délicieux goûter offert en son honneur. Il eut un mot aimable pour tous ceux et celles qui y prirent part, soit d'une manière ou d'une autre faisant de cette soirée un succès.

Jubilé d'Or

Les Rév. Srs Marie-Anne, supérieure, et Eléonore, Filles de la Croix, arrivaient le mardi soir 31 juillet, juste pour la fête de l'installation de M. l'abbé Chabot. Elles revenaient du couvent de St-Adolphe, Man., où on avait célébré le jubilé d'or de vie religieuse de la Rév. Sr Eléonore, à qui tous sont heureux d'offrir leurs félicitations et leurs meilleurs voeux.

Décès

Mme Alfred Hébert, décédée à l'âge de 53 ans, est la soeur de M. Alphonse Lafrenière et de Mmes E. Fontaine et J. Bourgeois.

M. Arthur Lemieux, autrefois de Willow-Bunch, est décédé la semaine dernière à Shaunavon, à l'âge de 63 ans. Il était le frère de M. Albert Lemieux et de Mme Armand Duperreault, de l'endroit.

Mme Raymond Gosselin, de Willow-Bunch, est décédée à l'hôpital de Regina le vendredi 3 août, à l'âge de 70 ans. Les funérailles eurent lieu à 10 h. a.m. le mardi 7 août.

M. Belanie Roy, décédé dans la province de Québec à l'âge de 88 ans, est le frère de M. Amédée Roy, de cette paroisse.

Sincères condoléances à toutes les familles éprouvées.

Ça et là

M. et Mme Maurice Raboud, de Winnipeg, sont venus passer quelques jours chez leurs parents.

M. et Mme Louis Fiset et leurs deux fils sont revenus d'un voyage en Colombie-Britannique et en Alberta, dernièrement. Ils ont visité des parents et amis.

M. et Mme Paul Rodrigue et leurs enfants, de Bellinghan, Washington, sont venus passer une dizaine de jours chez leurs parents, M. et Mme François Rodrigue.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, ont visité leurs parents, le dimanche 29 juillet, et ramenèrent leur père, M. Alcide Grégoire, qui était patient à l'hôpital d'Assiniboia depuis quelques jours.

M. et Mme Wilfrid Benoit et leur fille, Marguerite, sont partis le samedi matin 4 août pour visiter leur fils et frère, Lionel, au Noviciat des Oblats, à Lebret. De là, ils se rendirent à St-Norbert, Man., y visiter leur autre fils, Roger, chez les Pères Trappistes.

Depart de M. le Vicaire

Le jeudi 26 juillet, après la messe de 9 h. a.m., dite aux intentions des Dames de Ste-Anne, ces dernières offrirent un cadeau à M. l'abbé Alfred Bouchard avant son départ pour Gravelbourg, comme vicaire. Une adresse fut lut en français et en anglais par Mmes Siméon Boisvert et Raoul Vézina. Kenneth Fitzpatrick, enfant de choeur, présenta le cadeau.

M. l'abbé Bouchard, malgré sa grande surprise, sut remercier les dames de leur délicatesse à son égard, ajoutant qu'il continuera de prier pour tous. M. Jos. Bellefleur, au nom des Chevaliers de Colomb et des paroissiens de Willow-Bunch, présenta une bourse à M. l'abbé Bouchard, le mardi soir 31 juillet, après la réception qui eut lieu à la salle Fontaine. De nouveau ce fut une surprise pour lui et c'est avec émotion qu'il remercia les gens de leur générosité à son égard.

Lac Pelletier

Va-et-vient

M. et Mme Desautels, de Ponteix, ont passé une semaine à Lac Pelletier.

MM. et Mmes Alphonse Chabot et Gérard Chabot et Mlle Gertrude Chabot se rendaient à Maple Creek pour y reconduire la jeune Thérèse Chabot chez ses parents, M. et Mme Lucien Chabot.

M. David Monette, de Ponteix, visitait ses parents à Lac Pelletier.

M. et Mme Emile Tourny, de Cadillac, visitèrent leurs gendre et fille, M. et Mme J. Dumesnil, après leurs vacances à Bellegarde, Sask.

M. et Mme Lucien Levasseur et leur famille, de St-Brieux, rendaient visite le 3 août aux frères de Mme Levasseur, Narcisse, André, Lucien et Alphège.

M. Joseph St-Jacques, de Beaumont, Alta, est en repos chez M. Aquilla St-Jacques, son frère, pour quelque temps. Il visitera aussi les familles Lacelle, à Cadillac.

Mlle Rita Bonneau, de Regina, visitait ses parents, M. et Mme J. Bonneau, de Vesper. Elle était accompagnée d'une amie.

M. et Mme Walter Bolman, de Vanguard, étaient en visite chez M. et Mme Robert Allary.

M. et Mme Ralph Pelletier, d'Edmonton, ont passé une semaine chez M. et Mme Alphonse Pelletier, du 29 juillet au 4 août.

Le 5 août, M. et Mme Georges Pellerin, ainsi que leur famille, sont allés visiter M. et Mme Arthur Tremblay, parents de Mme Pellerin et visitèrent aussi MM. et Mmes Emmett Collins et Camille Tremblay, de Moose Jaw.

M. et Mme Ken Braaten, de Neville, sont les heureux parents d'un fils, né à l'hôpital de Swift Current, le 3 août.

M. et Mme André Bouvier, de Gravelbourg, se rendaient à Lac Pelletier y visiter Mme J. Monette et Irène Monette, ainsi que la famille Albert Létourneau. Les dames de la paroisse avaient préparé une fête en l'honneur de Mme Bouvier.

M. et Mme Aristide Unvois, Louis Lemarelec, Lucien Laverdière et Louis Bruno se rendaient tous à Cadillac pour visiter les familles Armidos Sylvain.

M. et Mme Marcel Duclos, de Cadillac, étaient à Lac Pelletier, dernièrement.

Mme René Filion est retournée à l'hôpital de Swift Current.

M. et Mme Aristide Laverdière, de Ponteix, sont venus passer quelque temps chez M. et Mme Marcel Laverdière et doivent visiter M. et Mme Michael St-Jacques, Henry Perron et Dwane Sherwick pendant leur séjour à Lac Pelletier.

Les journées athlétiques et les tournois de balle ont montré que les joueurs locaux sont bien chanceux cet été car ils se méritèrent quelques prix.

M. l'abbé Richard Larivière quittait la paroisse, le samedi 4 août, pour reprendre sa paroisse à Meyronne. M. l'abbé a passé deux mois au Camp Lemieux, qui réunissait 200 enfants cet été.

L'ennui est au bout de tous les plaisirs, le contentement, au bout de tous les sacrifices.

Octave PIRMEZ.

Duck Lake

Remerciements

Le président et les membres de l'exécutif du comité de l'A.C.F.C. de Duck Lake remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont prêté leur concours et se sont dévouées pour assurer le succès des fêtes du jubilé d'or de notre Association, le 8 juillet dernier.

La SECRETAIRE.

Titanic

Pique-nique

Une foule considérable est venue au pique-nique de la paroisse Ste-Anne de Titanic, le dimanche 29 juillet. Quatre équipes de balle molle se disputèrent la première place. Le prix de $25 fut gagné par l'équipe de St-Louis.

Il y eut aussi concours de fer à cheval. Les gagnants de ces concours furent: Berchmans Arcand et Dave Konrath, 1er prix, Léo Régnier et Rosaire Arcand, 2e prix, Denis Delisle et Claude Mercereau, 3e prix.

Frank Bazylak gagna $15 de la loterie et Joseph Lanouvaz, $10.

La somme de $349 fut ramassée à cette occasion. Remerciements à tous ceux qui ont bien voulu aider à faire de cette journée un grand succès.

Va-et-vient

M. et Mme Chassé et leur famille, M. et Mme Lucien Demers, M. et Mme Jack Bishler et leur famille, M. et Mme Cliff McLaughlin sont venus visiter M. et Mme Berchmans Arcand, dernièrement.

M. et Mme Joseph Rio, de l'Ontario, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Berchmans Rio.

MM. et Mmes Laurent Dale et Earl Pampue sont aussi venus rendre visite à leur parenté de la région.

Malade

M. Emile Mercereau est patient à l'hôpital de l'Université de Saskatoon. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Prud'homme

Ça et là

Toutes les religieuses du couvent local des Filles de la Providence se sont rendues à St-Louis pour fêter les noces d'or de vie religieuse des RR. SS. St-Alain et Ste-Agnès.

M. l'abbé Paul Carrier est parti à Montréal pour un mois. Bonnes vacances, M. l'abbé.

Bienvenue à la Rév. Soeur Agnès-de-Jésus, maintenant supérieure au couvent.

Prompt rétablissement à Mme Bertha Beaudry, hospitalisée à Saskatoon.

M. et Mme Gilles Ringuette, Luc et Guy, M. Ronald Loiselle et M. Louis Normand se rendaient à St-Boniface récemment.

M. J.-B. Grimard et sa famille remercient tous ceux et celles qui les ont aidés d'une manière où d'une autre lorsque leur maison fut incendiée. Mme J.-B. Grimard voudrait remercier particulièrement toutes celles qui l'ont visitée à l'hôpital et lui ont envoyé des cartes.

M. et Mme S. Pysh ont passé une semaine à Spiritwood et Léoville.

M. et Mme Laurier Lepage passèrent quelques jours à Waskesiu.

M. et Mme Edmond Grimard et Hélène, d'Albertville, étaient en promenade chez leurs parents et amis.

M. et Mme Louis Rousson rendirent visite à M. et Mme Elzéar Rousson.

Mme Eva Billo et Robert étaient en visite chez leurs amis, Robert passa quelques jours chez MM. et Mmes Lionel Loiselle et Victorien Grimard.

Mme Annette Loiselle et ses aides perçurent un montant de $60.70 durant la campagne contre le cancer. On comptait parmi les aides dévouées, Mmes Madeleine Viczko, Estelle Lepage, Marie Hannotte, Evelyne Loiselle, Pearl Olenson, Ivy Bromovitch, Mlles Berna Wolffe et Veronica Thoms.

M. et Mme Gross, de Léoville, et M. Robert Ayotte, de St-Vital, étaient en visite chez M. et Mme J.-B. Grimard.

M. le Dr et Mme Antoine Lepage et leurs enfants, de Montréal, sont en visite chez M. et Mme M. Lepage.

M. et Mme Dave Campbell, de Winnipeg, étaient de passage chez MM. et Mmes Hervé et Lionel Loiselle.

M. et Mme Raymond Georget étaient en visite chez M. et Mme Ludger Fontaine.

M. et Mme Wilfrid Nobert et M. Liogier étaient en visite chez M. et Mme Adrien Loiselle.

M. et Mme Armand Fontaine ont passé la fin de semaine à Zenon Park.

M. et Mme J. Hounjet passèrent quelques jours à Gravelbourg.

M. et Mme Florian Montes, de St-Front, rendirent visite à MM. et Mmes Simplice Bandet et René Proulx.

M. et Mme Louis Jeanneau ont assisté à des noces à Peterson.

M. Laurier Lepage suivit un cours d'une semaine à l'université récemment.

Mmes Léon Beauregard, Napoléon et Jos. Hounjet ont rendu visite à des amis à Richer, Man.

M. et Mme Jos. Poilièvre et Cécile sont en visite à Moose Jaw.

MM. et Mmes Guy Masson et Louis Jeanneau rendaient visite à M. et Mme E. Altrogge à St. Benedict.

Il y avait réunion de famille chez M. et Mme Ed. Lafrenière à l'occasion de la visite de la Rév. Soeur St-Jacques, de Montréal.

Mlle Denise Neault est en visite chez M. et Mme F. Normand.

M. et Mme Fulgence Préfontaine et Mlle Eva Préfontaine, de St-Basile, Qué., sont en visite chez MM. et Mmes E. Préfontaine et Laurier Lepage.

Félicitations à M. Emile Préfontaine qui fête ses 25 ans de service à l'élévateur McCabe. Bonne chance à M. Adrien Loiselle qui le remplace.

MM. et Mmes Jos. et Robert Jeanneau sont en visite chez M. et Mme A. Jeanneau.

"Mes souvenirs"

(Suite)

On élut un Comité d'Education chargé de coordonner le travail à accomplir dans ce domaine par l'A.C.F.C. et par l'Interprovinciale. Furent élus membres de ce Comité, MM. Raymond Denis, de Vonda, J.-C. Faucoup, instituteur à Titanic, le Dr A. Godin, de Willow-Bunch, J.-E. Morrier, de Prince-Albert, J.-M. Bénard, de Marcelin, A. Séguin, de Storthoaks, et B. Soury-Lavergne, de Meyronne. Combien en est-il de vivants parmi eux aujourd'hui?

On discuta aussi de l'opportunité de fonder un genre d'association mutuelle. On proposa même l'étude d'une caisse funéraire. Ce n'était pas une idée très gaie et elle fut abandonnée. Je n'ai pas la liste complète des directeurs qui furent élus à cette réunion d'étude, je sais cependant que M. J.-E. Morrier, de Prince-Albert, fut élu président, pendant qu'on m'élevait à la vice-présidence. Jusque-là on m'avait confié des organisations. On ne se disait pas qu'habitant la ferme, à 12 milles du village, je n'étais pas très bien outillé pour faire ce genre de travail. Vice-président, plus rien à faire, je me promettais d'être heureux.

M. Donatien Frémont, qui, au Patriote, faisait un superbe travail en collaboration avec le Père Auclair, demeurait chef de secrétariat à $100 par année; le R. P. Auclair, O.M.I., devenait aumônier général.

C'est cette année-là qu'on obtint l'incorporation de l'A.C.F.C. J'avoue bien humblement que je ne sais pas trop ce que cela signifie. Incorporée ou non, la vie de l'A.C.F.C. se continua comme de coutume, sans changement appréciable.

Le comité exécutif qui se réunissait de temps à autre décida d'appuyer à fond la journée des Ecoles de l'Interprovinciale, journée qui devait avoir lieu chaque année à la même date pour attirer l'attention de toute la population canadienne-française. C'était toujours le même mot d'ordre répété à satiété "Veillons sur nos écoles".

C'est en 1919 que le comité exécutif de l'A.C.F.C. décida de faire imprimer et distribuer les discours prononcés à la législature de Regina par les ministres à l'occasion du débat sur les amendements scolaires. Nous essayâmes, mais sans succès, d'en faire payer le coût par le Gouvernement provincial. Ce fut un refus catégorique.

Enfin notre président, M. J.-E. Morrier, remit sa démission vers juillet 1919, en raison de circonstances spéciales. Ce n'était certainement pas à la suite d'un désaccord quelconque parce que l'entente était parfaite au sein de l'exécutif. La présidence demeura vacante jusqu'au congrès suivant qui se tint à Gravelbourg en 1920.

En janvier 1920, l'on jugea bon de convoquer à Prince-Albert un congrès spécial. C'est une initiative qui ne fut pas très populaire parce qu'on craignait qu'elle ne nuise au congrès général qui devait avoir lieu dans le cours de l'été à Gravelbourg. Je m'empresse de dire qu'il n'en fut rien. Elle prépara au contraire le congrès de Gravelbourg.

Déjà dans le temps on parlait des problèmes économiques et les directeurs de l'A.C.F.C. auraient voulu que nous nous occupions de coopératives, soit dans le domaine de l'assurance, soit dans celui des affaires. D'autre part, on ne voulait pas engager le nom de l'A.C.F.C. en cas d'échec possible. Il fut question de l'établissement de Caisses Desjardins. MM. les avocats Daviau et Delorme furent chargés d'étudier le côté légal du problème. Il fut encore question de l'établissement d'une caisse d'assurance mutuelle et de maladie pour le bénéfice des membres de l'A.C.F.C. Je crois bien que tout ceci demeura à l'état de projet. Nous avions de bonnes idées, mais faute d'un secrétariat permanent, nous ne pouvions pas les mettre à exécution.

Au cours d'une réunion conjointe des deux exécutifs — celui de l'A.C.F.C. et celui de l'Association des Commissaires franco-canadiens — il fut décidé que le congrès de Gravelbourg réunirait à la fois, les délégués des cercles de l'A.C.F.C. et les délégués des commissions scolaires. C'était un congrès conjoint, le premier de ce genre qui fut tenu en Saskatchewan. Le programme accordait une séance à l'Association Interprovinciale, séance à laquelle tous les délégués étaient invités, pendant que les autres séances étaient consacrées aux commissaires d'écoles, c'est-à-dire aux questions scolaires, et aux délégués de l'A.C.F.C. qui, eux, étudiaient les questions d'organisation et de relations extérieures.

C'est à ce congrès de Gravelbourg que M. Emile Gravel fut élu président de l'A.C.F.C. pendant que le Dr Aubin, de Meyronne, et moi-même étions élus vice-présidents. Je n'ai pas la liste des directeurs, mais j'ai celle de l'exécutif des Commissaires d'Ecoles: président, M. Emile Gravel; vice-présidents, M. l'abbé J. Bois, de Meyronne, et M. J. Casgrain, de Prince-Albert; secrétaire général, M. Raymond Denis; directeurs, MM. L. Demay, de St-Brieux, Siméon Ducharme, de St-Victor, R. Lapointe, de Willow-Bunch, R. Rosy, de Laflèche, J.-A. Roy, de Delmas, et Arthur Viau, de Marcelin.

Au cours du congrès, on étudia d'une façon spéciale la nécessité de multiplier les congrès régionaux. On fit remarquer que les délégués des paroisses aux congrès généraux étaient presque toujours les mêmes ce qui n'était pas désirable. Pour rejoindre la masse de nos gens, il était donc nécessaire d'aller à eux, c'est-à-dire de tenir des congrès régionaux un peu partout. Nous espérions ainsi intéresser nos gens d'une façon beaucoup plus directe au travail de nos associations et à l'importance de nos écoles. Ce congrès de Gravelbourg, qui fut tenu en plein été, remporta un succès presque inespéré.

Quelques semaines plus tard nous obtenions la nomination de M. Louis Charbonneau, l'un de nos meilleurs éducateurs, comme inspecteur d'écoles dans la région de North Battleford. Cette nomination fut considérée par nous comme une victoire signalée. Un peu plus tard, c'était M. J.-E. Morrier — qui jouait un rôle si important dans toutes nos organisations — qui fut nommé membre du Conseil de l'instruction publique. Ce Conseil était composé de cinq membres dont deux devaient être catholiques. Jamais, jusqu'à présent, aucun Canadien français n'en avait fait partie. C'était donc une deuxième victoire dont nous nous réjouissions.

L'exécutif, plein d'enthousiasme, décida de tenter l'expérience des congrès régionaux.

Le premier de ceux-ci se tint à Meyronne en décembre 1920, si je ne me trompe. Mgr Mathieu nous favorisa de sa présence. M. Gravel, président, et M. A. Marcotte, avocat de Ponteix, — qui devait devenir sénateur — étaient aussi avec nous. MM. C. Van-Eslande, B. Soury-Lavergne et A. Bouvier étaient les organisateurs du congrès. Nous étions favorisés de la présence de M. l'abbé Maillard, curé de Gravelbourg, du R. P. Boyer, O.M.I., de M. l'abbé Dubois, curé de Laflèche, de M. l'abbé Charest, qui était dans le temps secrétaire de Mgr Mathieu, de M. S. Bonneau, avocat de Gravelbourg, de M. E. Cadieux, pharmacien à Willow-Bunch, et de plusieurs autres.

Il y eut le soir un magnifique banquet avec les discours traditionnels. Mgr Mathieu rendit hommage au Gouvernement et affirma que les discours prononcés par les ministres constituaient, pour la minorité de la Saskatchewan, une magnifique victoire, l'une des plus importantes remportées par une minorité.

Ce premier congrès régional remporta un splendide succès et nous encouragea à renouveler l'expérience dans d'autres régions.

Dans un but de décentralisation, des unions régionales furent créées. Je me souviens notamment de celle du Nord-Ouest, dirigée par des hommes comme MM. Louis de Montarnal et Louis Charbonneau, instituteur à Edam et oncle de celui qui devait devenir plus tard archevêque de Montréal. Nous avions également M. J.-A. Roy, de Delmas, et plusieurs autres qui firent, au cours des années qui suivirent, un très beau travail en faveur de l'A.C.F.C. et des écoles françaises.

(à suivre)

Impressions d'un ancien à l'occasion du cinquantenaire de l'A.C.F.C.

Le samedi 7 juillet 1962. Il fait beau à Edmonton. Les Motut, père et fils, ont décidé de se rendre à Duck Lake et Prince-Albert pour y célébrer le cinquantenaire de l'A.C.F.C.

Le père, qui fut autrefois (il y a de cela 25 ou 30 ans) chef de région des paroisses à l'est de Duck Lake, voulait encore une fois prendre contact avec les nouveaux chefs de l'Association et y revoir les survivants de l'époque de 1915 à 1937, avec lesquels il avait tant travaillé. Il voulait aussi revoir ces jeunes, maintenant devenus hommes, à qui autrefois il avait décerné des prix de français comme récompense au concours de l'A.C.F.C.

Le fils, Roger, professeur à l'Université de l'Alberta, allait y représenter l'Association canadienne-française de l'Alberta et, lui aussi, renouer d'anciennes amitiés et y revoir pour la première fois depuis de longues années M. de Margerie, son ancien instituteur.

Nous partons à 8 heures du matin. La route est bonne. Les villages se succèdent . . . villages aux noms français: Végreville, Vermilion, etc., puis nous voilà à Lloydminster où nous nous arrêtons pour manger. Nous parlons français. Nos voisins de table se retournent et nous reconnaissons les frères Baribeau, autrefois de Domremy! Nous voulions nous arrêter quelques minutes seulement, mais nous restons une heure et demie. Delmas, Battleford, Warman, Rosthern . . . Nous nous sentons un peu chez nous en traversant Duck Lake sous la pluie! (Pourvu que demain il fasse beau.) Puis c'est enfin la jonction du no 11 et du no 2. Nous jetons un regard de regret derrière nous car nous savons qu'à quelques milles au sud se trouvent St-Louis, Hoey, Domremy, Bellevue que nous n'aurons pas le temps de visiter, mais qui gardent pour le père et le fils de très bons souvenirs. Enfin Prince-Albert, où nous sommes attendus chez des amis.

Le dimanche matin 8 juillet, nous nous sommes levés trop tard pour la messe à St-Laurent, donc messe à la cathédrale. Nous n'avons pas tout de même à en être fâchés car nous y rencontrons nombre d'amis d'autrefois, entre autres, notre vieille amie, pionnière de St-Louis de Hoey, Mme Louis Boyer, qui porte allègrement ses 94 ans. Il nous a semblé que tout Hoey était rendu à Prince-Albert.

Midi nous trouve à Duck Lake: nous sommes chez nous, parmi nos gens. Nous remarquons un archevêque, trois évêques, dont un de l'Alberta, Mgr Routhier. Le père Motut n'oubliera pas de sitôt l'accueil chaleureux de Mgr Baudoux, de M. de Margerie, de M. Maurice Denis, président de l'A.C.F.C., de M. Pinsonneault et de M. l'abbé Ducharme, visiteur des écoles.

Puis ce fut le dîner à la salle paroissiale! Un banquet qui fait honneur aux dames de Duck Lake. Il n'y a pas de place pour tout le monde et nous passons en deuxième tablée.

Après le banquet, chacun part à la rencontre de ses amis. D'abord je vais saluer M. Raymond Denis. Nous avons beaucoup de choses à nous dire et en attendant la parade, nous avons l'occasion de causer quelques instants ensemble. J'y retrouve aussi M. Gustave Mandin, un fidèle travailleur de l'A.C.F.C., qui tient bon encore malgré ses 84 ans. Combien de St-Louis, Domremy, Bellevue. Combien de Gaudet et de Gareau, entre autres celui qui dans ma vieille région m'a succédé avec avantage, Pierre Gareau (qui se surnomme lui-même Félix Poutre). Il me semble, en voyant sa stature, qu'il saura toujours convaincre les gens par sa jovialité et par sa force. L'A.C.F. est en bonnes mains à St-Isidore de Bellevue.

St-Louis, Hoey, Domremy, Bellevue, Bonne Madone: noms qui me sont chers, vieilles paroisses franco-canadiennes! Quel plaisir vous m'avez fait, vous les jeunes, en venant les uns après les autres, me serrer la main. Je ne vous ai pas tous reconnus, car il y a 25 ans et plus, vous étiez enfants, mais très souvent, en voyant le fils je croyais revoir le père. Je vous remercie de votre bienveillant accueil. Je ne veux pas non plus oublier les autres qui, un peu plus jeunes que moi, sont venus me saluer et qui semblaient contents de me revoir au cinquantenaire. Hélas, combien de vieux lutteurs de l'A.C.F.C. manquaient à l'appel! Ils auraient été heureux et fiers de constater, comme moi, en voyant tous ces jeunes qui nous remplaçaient, que nous n'avions pas travaillé en vain pour l'A.C.F.C.

Puis arriva le soir . . . l'allumage du feu de joie, les chansons canadiennes et enfin les discours. M. l'abbé Ducharme nous présente le Père Renaud, d'Ottawa, qui nous parle des Canadiens français de sa province . . . Puis ce fut le tour de mon fils, qui représentait l'A.C.F.A. de l'Alberta. Je savais qu'il avait en maintes occasions adressé la parole, mais je ne l'avais jamais entendu. J'avais bien hâte de l'entendre. Je ne fus pas déçu.

Parlons un peu de la tribune des orateurs, qui était la plateforme d'un camion arrêté là à dessein. Tout autour l'on voyait les 250 à 300 automobiles. Le feu de joie réunissait tant et tant de personnes. C'était champêtre, mais combien grandiose!

Je vois encore Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface, si grand de coeur et de taille dominant cette foule et la tenant pendant une demi-heure sous le feu de son éloquence . . . lui le grand lutteur de notre association qui pendant tant d'années a sonné le clairon du ralliement franco-canadien autour de la bannière ou plutôt du drapeau de l'A.C.F.C. S'il a quitté la Saskatchewan pour l'Alberta et plus tard pour le Manitoba, il n'a pas hésité à venir rehausser par sa présence et sa parole toute vibrante d'encouragement cette journée dédiée aux anciens.

Il nous a exhortés à continuer à semer le terrain qu'il avait aider à défricher dans le passé; il a su encore une fois nous montrer que notre association doit rester bien vivante en vue des récoltes futures. Vient ensuite l'histoire de cette région du nord. Une belle page d'histoire locale, dont les nombreux auditeurs voudraient bien avoir le texte . . . histoire racontée à la lueur du feu de joie, par le R. P. D. Dubuc, O.M.I., curé de Batoche.

Le lundi 9 juillet, deux brèves visites au congrès de Prince-Albert. Je constate que j'ai quitté depuis trop longtemps la Saskatchewan . . . et les questions du jour ne sont plus pour moi. Pourtant le banquet m'intéresse, car j'aurais l'occasion d'y entendre encore une fois le vieux chef, M. Raymond Denis. Je ne l'avais pas entendu parler depuis le congrès de Moose Jaw en 1934. Pour ses 77 ans, il a bien conservé sa fougue oratoire, et si sa voix oscille un peu (on n'a pas toujours 20 ans), elle porte encore assez bien pour réveiller les consciences . . . 1909-1962, une page bien complétée; une vie au service d'une cause! J'y remarque aussi d'autres ouvriers d'autrefois, M. de Margerie, M. Dumont Lepage, M. le juge A. Doiron. Je ne parlerai pas du discours de M. Dumont Lepage, remerciant M. de Margerie de ses 33 années de services . . . ni de la réponse si émouvante de M. de Margerie! En l'entendant, je ne pouvais pas m'empêcher de penser que c'est à Hoey que l'A.C.F.C. était venu le chercher pour en faire le chef du secrétariat, et c'est avec regret que nous l'avions laissé partir. Notre perte pourtant du moment a profité à la province pendant de longues années. Encore une vie consacrée au service d'une oeuvre.

Mardi, voyage de retour. J'apporte avec moi le souvenir de deux journées exceptionnellement bien remplies, pleines de promesses pour l'avenir français en Saskatchewan.

Si j'ai tenu à exprimer ici quelques impressions, c'est un peu pour témoigner ma reconnaissance aux organisateurs de ce congrès qui ont su mettre en évidence d'une façon si touchante, le travail des pionniers et des premiers lutteurs auquel j'ai participé. Lorsqu'on a 80 ans et qu'on a, comme cela m'est arrivé, la joie unique de voir le fruit de ses labeurs et de voir l'oeuvre à laquelle on a cru et pour laquelle on s'est dévoué, fêter son cinquantenaire, il est juste qu'on le dise pour que d'autres plus jeunes y prennent une leçon de courage.

Jean-Amédée MOTUT,
Mission City,
le 24 juillet 1962.

Val Marie

Ça et là

Mmes A. Vermette et Jean Cornet visitent des parents à Gravelbourg.

Mme Emelda Houle, sa fille et sa petite-fille, de Trois-Rivières, autrefois de Frenchville, étaient en visite chez M. et Mme Antoine-M. Dunand.

Mme Willy Hamel et sa fille, de Frenchville, étaient en promenade à Val Marie.

M. et Mme Antoine-M. Dunand ont visité leur fille, Thérèse, à Seattle. Ils en ont profité pour visiter l'exposition mondiale.

Le grand vent amène de la pluie une journée et de la poussière le lendemain. Les communications téléphoniques furent interrompues pour près de deux jours à cause des vents violents de samedi et dimanche.

Meyronne

Depart de M. l'abbé B. Adée

Le dimanche matin 29 juillet fut souligné de la mélancolie qu'apportent les événements inattendus: M. l'abbé B. Adée avait reçu de Monseigneur l'Evêque son obédience pour la paroisse de Vanguard.

Durant le sermon, M. le Curé remémora les enseignements donnés durant ces quatre années: fidélité aux devoirs envers Dieu, l'Eglise et le prochain. Le salut du Très Saint Sacrement annoncé pour 7 h. 30 p.m. par M. le Curé, réunit nombreux les paroissiens de Meyronne et de la mission d'Hazenmore, qui, après la cérémonie, reçurent sa bénédiction avec émotion.

Sur l'invitation des marguilliers, MM. Adolphe Lalonde, Gérard et Daniel Brisebois, pasteur et fidèles se rendirent à la salle municipale, où les attendait M. le Maire George Verbeke, qui fut aussi maître de cérémonies au cours d'un programme gai et varié préparé par quelques dames et messieurs. Une adresse, au nom des enfants de choeur, lue par François Monette, et un cadeau acheté de leur bourse personnelle, présenté par Norman Fournier, surprirent M. le Curé.

Deux chants bien rendus par la jeunesse écolière précédèrent deux adresses, celles de M. E. Schaffer, marguillier de la mission d'Hazenmore, et de M. Gérard Brisebois, marguillier de Meyronne, qui exprimaient en même temps les regrets et la reconnaissance de tous. Ils terminaient le programme en offrant à M. l'abbé B. Adée un téléviseur, lui prouvant ainsi l'attachement des paroissiens de Meyronne et d'Hazenmore.

M. le Curé remercia de tout coeur. Mme Dumont reçut aussi de la part des Dames de l'Autel, un joli souvenir, gage de l'estime que lui gardent les paroissiens et de leur reconnaissance pour les services rendus si aimablement.

La soirée se termina par un bon goûter pendant lequel M. le Curé tint à dire un bon mot à chacune des familles dont il eut la charge pendant plus de quatre années. Que Dieu lui rende en grâces de choix le bien que son âme d'apôtre a su accomplir dans la paroisse.

Courval

Visite pastorale

Le 10 juin, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, chanta la messe et conféra le sacrement de confirmation à plusieurs garçons et fillettes de la paroisse. M. l'abbé F. Ducharme questionnait les enfants sur leur catéchisme et tous répondaient bien. Son Excellence prit le dîner chez M. et Mme O'Neill Brin avec les syndics et leurs épouses, MM. et Mmes Jean-Guy et Gabriel Tremblay, ainsi que Mme Marie Tremblay. Au cours de l'après-midi, il visita le cimetière, accompagné de plusieurs paroissiens.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Arguin sont revenus d'un voyage à St-Malo, Man., où ils visitaient M. et Mme A.-C. Dozois, il y a quelque temps.

Au début de juillet, M. et Mme Victor Desbiens, de Montréal, accompagnés de M. et Mme Arthur Tremblay, de Moose Jaw, visitaient MM. et Mmes Marcel et Jean-Guy Tremblay et quelques amis.

MM. et Mmes Idola Gaudreau et Joseph Arguin assistaient au mariage de leur neveu, M. René Gagné, à Edmonton.

Dernièrement, M. et Mme Joseph-Edmond Tremblay accompagnaient leurs fils et bru, M. et Mme Edouard Tremblay, de Moose-Jaw, et visitaient leurs soeur et beau-frère, oncle et tante, M. et Mme Paul Gauthier, à New Westminster, C.-B.

Mme Louis Marcil et ses deux fils, Louis et Hervé, sont revenus d'un voyage à Calgary, à l'occasion du stampede.

M. et Mme A.-C. Dozois, de St-Malo, Man., en route pour Vancouver, étaient de passage chez M. et Mme Joseph Arguin, dernièrement.

M. et Mme Fabien Tremblay et leur famille, de Kyle, passaient quelques jours chez Mme Marie Tremblay.

Le 16 juillet, Mmes Roland et Marie Tremblay assistaient au pèlerinage de Ponteix.

M. et Mme Wilfrid Croteau, de Moose Jaw, sont en visite chez Mme Bernadette Croteau.

Les trois fils de M. et Mme Raymond Tremblay, Robert, Gilbert et Théodore, sont de retour dans leur famille après avoir visité des tantes et oncles à Calgary, à l'occasion du stampede.

Une veillée sociale eut lieu à la salle communautaire il y a quelque temps, en l'honneur de M. et Mme Gabriel Tremblay, qui partirent vers la fin de juillet pour demeurer à Assiniboia. Au cours de la veillée, une belle horloge électrique et une bourse leur furent présentées. M. et Mme Tremblay remercièrent leurs amis en termes appropriés.

M. Samoisette, de Gravelbourg, est à construire une nouvelle maison chez M. et Mme Roland Tremblay.

M. l'abbé R. Gaudet, curé de Zenon Park, visitait M. et Mme Valère Patoine, dernièrement.

M. et Mme Hervé Longtin, de Lac Pelletier, visitaient leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Roland Tremblay, il y a quelque temps.

M. et Mme Charles Arguin et leur famille sont revenus dans leur foyer après avoir visité leurs parents, M. et Mme Marcel Martine, à Bellegarde.

Mme Violette Walker et ses enfants, de Moose Jaw, visitent leurs parents, M. et Mme Henri Arguin.

M. et Mme Edgar Brin, de Medecine Hat, Alta, et le sergent Laurent Brin, de l'Armée canadienne, avec son épouse, de Vancouver, visitaient M. et Mme O'Neill Brin, dernièrement, ainsi que M. Alphonse Brin, de Chemainus, C.-B.

Malade

Léo Tremblay, fils aîné de M. et Mme Lionel Tremblay, est hospitalisé à Gravelbourg après s'être fait blesser une jambe par une faucheuse. Bonne chance et prompt rétablissement.

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

10.40—O Canada, Ouverture, Horaire
10.45—Nos artistes invités
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Refrains de France
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
1.00—Radio-Journal, Sur 4 routes
2.00—Radio-Journal, Sur 4 routes
3.00—Radio-Journal, Musique de ballet
3.45—Cinéma, miroir du monde
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
4.15—Folklore et Bonne chanson
4.30—Programme russe
5.15—Programme allemand
6.15—Récital du dimanche
6.45—Le chapelet
7.00—Les contes du dimanche
7.30—Le petit concert du Québec
8.00—Radio-Journal
8.10—Tour des capitales
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sport.
9.00—Radio-Journal, Cabaret du soir qui penche
10.00—Météo, pensée du soir et Fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.15—O Canada, Ouverture, Horaire
6.20—Prière du matin
6.25—Nouvelles agricoles
6.30—Radio-Sacré-C.
6.45—Bonjour Compatriotes
7.00—Radio-Journal
7.05—Bonjour compatriotes
8.00—Nouvelles.
8.10—Jus d'orange et café
8.31—Partage du matin
8.59—Nouvelles locales
9.00—Plein soleil
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.16—Les visages de l'amour
10.30—Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.40—Intermède
11.45—Arc-en-ciel
12.00—Radio-Journal, Nouvelles locales et météo
12.30—Réveil rural
12.54—Tu es Roi chez Toi
1.00—Une demi-heure avec
1.30—Les propos de Michèle
1.43—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—En vedette
2.15—Aux 3 pignons
2.45—Le quart-heure des malades
2.55—Nouvelles locales
3.00—Communiqués Météo et Bienvenue Saskatchewan
4.00—Radio-Journal.
4.15—Le coin des jeunes
4.30—Rythmes sud-américains
5.45—Coeur à coeur
6.30—Nouvelles locales et sports
6.45—Le chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.00—Adagio
10.25—Intermède
10.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI

11.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
12.10—Touches d'ivoire
5.00—Radio-Journal, Opérettes
5.30—Le P'tit Bal de l'Ouest
6.00—Radio-Journal, Par les temps qui courent
7.00—Crépuscule avec Monique Chailler
7.15—Regards sur le Canada français
7.30—Programme populaire des jeunes
8.30—Concert de la BBC ou RTF

MARDI

11.15—Fanfare
12.10—Un peu de tout
5.00—Radio-Journal, Comédies musicales
5.30—Echos marials
6.00—Radio-Journal, Des idées et des hommes
7.00—Caractères et portraits
7.30—Succès de la chansonnette
8.30—Soirée symphonique

MERCREDI

11.15—North Battleford sur nos ondes
12.10—Fantaisies musicales
5.00—Radio-Journal, Opérettes
5.30—Le P'tit Bal de l'Ouest
6.00—Musique semi-classique
7.00—Programme culturel russe
7.30—Les mondes imaginés
8.30—Concert du mercredi

JEUDI

11.15—Pensons à nos défunts
11.20—Debden sur nos ondes
11.40—Intermède
12.10—Un artiste de concert
5.00—Radio-Journal, Comédies musicales
5.30—L'abbé Pierre nous parle
6.00—Radio-Journal, Place publique
7.00—Quand l'opéra se donne des airs
7.30—Sur les boulevards parisiens
8.30—Panorama
9.00—Concert des Pays-Bas
9.30—Musique de Chambre

VENDREDI

11.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
11.40—Intermède
12.10—Quelques danses
5.00—Radio-Journal, Opérettes
5.30—A votre santé
6.00—Radio-Journal, L'Afrique au jour le jour
7.00—Anecdotes historiques
7.30—En vedette
7.45—Nos missions
8.30—Les formes musicales
9.00—Concert de Vancouver

SAMEDI

6.50—O Canada, Ouverture, Horaire
6.55—Prière du matin
7.00—Radio-Journal
7.05—Mon jardin
7.30—Réveil rural
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour Compatriotes
8.30—Images du Canada
9.00—Radio-Journal, Bonjours compatriotes
9.31—Vacances canadiennes
10.00—Visite à la discothèque
10.30—Fête au village
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—La tête à l'ombre
11.30—Place St-Pierre
12.00—Radio-Journal, Le comptoir du disque
12.30—A votre choix
1.00—Radio-Journal, Les chefs-d'oeuvre de la musique
2.00—Radio-Journal, Variations
3.00—Radio-Journal, Variations
3.55—Intermède
4.00—Radio-Journal
4.15—Musique en dînant
4.30—La langue bien pendue
5.00—Bienvenue Saskatchewan
6.15—Résumé des nouvelles locales et sports
6.30—Musique de danses
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Jazz Club
8.00—Radio-Journal
8.10—Revue de la semaine
8.30—De l'Olympia au Carnegie
8.55—Chronique sport.
9.00—Radio-Journal, Visite aux chansonniers
10.00—Musique pour toi
10.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

Imposantes funérailles militaires célébrées à St-Louis le 21 juillet

ST-LOUIS — Le constable Archie-Octave-Maxime Lépine, de la Gendarmerie Royale Canadienne, fut victime d'un accident fatal le jeudi 12 juillet, à New Westminster, C.-B., lorsque sa motocyclette vint en collision avec un camion. Il succomba cinq jours plus tard, apparemment sans avoir repris connaissance. Ses parents, M. et Mme Arthur Lépine, se rendirent en Colombie-Britannique dès qu'ils apprirent la triste nouvelle. Agé seulement de 24 ans, il avait déjà fait deux ans de service dans la Gendarmerie, à Prince-Albert.

Le service funèbre fut célébré à l'église de St-Louis par M. l'abbé L. Leclerc, curé, assisté de MM. les abbés J.-A. Houle, de Domremy, et A. P. Leslie, curé de Wakaw, comme diacre et sous-diacre.

La Rév. Sr Bernadette-de-Lourdes touchait l'orgue. Le chant, sous la direction de M. Henri Paulhus, fut bien exécuté par les membres de la chorale paroissiale, assisté de MM. Doucette, de Domremy, et A.-L. Pagé, de Prince-Albert.

L'église, quoique assez spacieuse, ne put contenir la foule au rez-de-chaussée et dans le soubassement, où on avait installé des hauts-parleurs pour la circonstance. On estime que plus de cent personnes furent obligées d'entendre la messe dehors par une chaleur de 90 degrés.

Les porteurs étaient tous des confrères des détachements de cette ville et du district de Prince-Albert, sous le commandement du Sergent A. Brewis. Au cimetière, le caporal Perry sonna au clairon le "Dernier Adieu". Puis, le cortège funèbre, suivi de plus de 250 voitures, se mit en marche vers le cimetière "Memorial Gardens" de Prince-Albert, à 20 milles de distance. C'était vraiment touchant de voir toute cette foule recueillie rendant un dernier hommage à ce brave et estimé gendarme.

M. Lépine naquit à Hoey, Sask., le 9 janvier 1938.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, M. et Mme Arthur Lépine, cinq frères, Alain et Léo, de Hoey, Armand, de Duck Lake, Ronald, de St-Laurent de Grandin, et Hector, de St-Louis; une soeur, Thérèse (Mme L. Guillet), de Domremy; sa fiancée, Mlle Shirley Begrand, de Hoey.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

M. et Mme Arthur Lépine et leurs enfants désirent remercier chaleureusement, par l'intermédiaire de **La Liberté et le Patriote**, les membres de la Gendarmerie Royale Canadienne, ainsi que tous ceux et celles qui leur ont aidé de quelque manière ou témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de leur fils et frère, M. Archie Lépine, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites et prières auprès de la dépouille mortelle ou assistance aux funérailles.

Storthoaks

Confirmation

Le vendredi 20 juillet, Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, administrait le sacrement de confirmation à 55 enfants de la paroisse.

Ça et là

M. et Mme Herman Hein, de Honeymoon Bay, C.-B., et M. et Mme Richard Farrell et leurs deux filles, de Duncan, C.-B., revenant d'un voyage au Manitoba, se sont arrêtés chez leur soeur et tante, Mme Lucien Gofflot, et sa famille.

M. et Mme Lambert, leur fils et un ami, de Le Pas, Man., rendaient visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Urbain Beaudoin.

M. et Mme Emile Fourny, de Cadillac, ont passé quelques jours chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Léon Gofflot.

M. Henri Paradis est allé rendre visite à sa mère, Mme Yvonne Paradis, qui est hospitalisée à St-Boniface. M. et Mme Fernand Cop ont aussi rendu visite à leur mère, Mme Jules Cop, hospitalisée au même endroit.

Mlle Marguerite Dubois, de la province de Québec, passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Ernest Dubois.

M. et Mme Gérard Bruyère et leur fils ont passé quelques jours chez leur mère, Mme M.-R. Millette.

M. et Mme Gaston Blérot, de Domremy, ont rendu visite aux familles Henri Blérot et Philippe Paradis.

M. et Mme Gérard Beaudoin, d'Edmonton, Alta, sont en promenade chez leurs nombreux parents.

Mme Paul Pierret, accompagnée de sa fille, Evelyne, s'est rendue à Regina pour y visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme O. Legault.

M. et Mme Lucien George, de St-Léon, Man., accompagnés de Mme Elisa George, de Bellegarde, ont fait une courte visite chez les familles Léon et Lucien Gofflot.

Souhaits de prompt rétablissement à MM. Urbain Beaudoin, Albert Chicoine, Armand Bourget et Eugène Gofflot et à Mme C. Belva, hospitalisés à Redvers, ainsi qu'à Mme Camille Carrière, hospitalisée à Regina.

M. le Dr Honorius Millette et son épouse, de Lestock, ont passé quelques jours chez leur mère, Mme M.-R. Millette, puis sont partis en promenade dans la province de Québec. Mme Millette les accompagnait.

M. et Mme Oscar Desrochers et leurs enfants, de Transcona, Man., sont en promenade chez leur père, M. Arthur Chicoine, et chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Jules Pierret.

Cadillac

Va-et-vient

M. et Mme Emile Fourny sont revenus d'une visite à leurs enfants, à St-Maurice, et à Mme Yvonne Hamel, au camp Lemieux, où elle aidait à faire la cuisine pour les enfants en vacances au camp.

M. et Mme Bill Boutin ont passé quelque temps chez leurs parents.

M. et Mme Laurent Roy sont revenus d'un voyage à Morinville, Alta, où ils ont rendu visite à leurs enfants, la famille Victor Côté.

Mme Desjardins et sa fille, Irène, ont visité leurs amis de Cadillac.

Prince-Albert

Decès

Le jeudi 19 juillet, en la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, avaient lieu les imposantes funérailles de M. Adélard Houle, âgé de 76 ans et 4 mois, décédé le 16 juillet à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert. Il fut inhumé dans le cimetière Memorial Gardens". Mgr J.-A. Boucher fit la levée du corps et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J.-A. Houle, frère du défunt, assisté de MM. les abbés M. Leblanc et A. Blondeau, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé J. Cybart était présent dans le sanctuaire.

Les porteurs étaient MM. Martin Tessier, gendre du défunt, Léonard, Jean-Paul et Joffre Houle, Marcel et Alfred Turgeon, ses neveux. MM. Léonard et J.-P. Houle firent la quête. L'organiste fut Mme Simone Houle, et les chantres étaient Mgr J.-A. Boucher, A.-L. Pagé et M. H. LaHaye.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Florette (née Lemire); trois filles, Germaine (Mme Martin Tessier), de St-Louis, Irène (Mme Hector Brunet), de Debden, et Antoinette, qui enseigne à l'école St-Paul; trois soeurs, Alexina (Mme Paul Doucette), Rose-Anna (Mme P. Pfeiffer) et Alphonsine (Mme J.-A. Labonté); trois frères, Walter, Joseph et M. l'abbé J.-A. Houle, curé de Domremy; et un petit-fils, Paul.

Notes biographiques

Né à Drummondville, Qué., le 13 mars 1886, M. Houle arriva avec ses parents à l'âge de 2 ans à Letellier, Man., où il demeura jusqu'à l'âge de 16 ans. Il vint alors s'établir à Bellevue, puis à Hoey, Sask., où il fut cultivateur pendant bien des années, avant d'élire domicile à Prince-Albert en 1957, où il demeura jusqu'à sa mort.

Le cher disparu laisse à sa famille l'exemple d'une foi profonde, de patience, de probité et d'un courage à toute épreuve. Depuis quelques années, sa santé s'altérait. Jamais on ne l'entendit se plaindre et sa résignation fut toujours admirable.

Remerciements

Mme Adélard Houle et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Houle, soit par offrandes de messes, envoi de fleurs, visites et prières au salon mortuaire ou assistance aux funérailles et aussi remerciements à l'organiste et aux chantres.

Visiteuses

Les soeurs de Mme Houle, Mmes Hector et Wilfrid Fortier, vinrent de St-Boniface pour les funérailles de M. Adélard Houle. Elles passèrent quelque temps avec leur soeur après les funérailles.

Autre décès

Le mercredi 25 juillet, M. Ernest Brière mourait subitement à l'âge de 78 ans. Les funérailles eurent lieu le samedi 28 juillet en la cathédrale du Sacré-Coeur. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé d'Albertville, fit la levée du corps, et M. l'abbé A. Ricard célébra le service funèbre. Mme Simone Ward touchait l'orgue. Le chant fut exécuté par Mgr J.-A. Boucher, M. Paul Pellerin, d'Albertville, et MM. A.-L. Pagé et H. LaHaye.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, Laura Brière; six fils, Marcel, de cette ville, Léonard, de Morinville, Alta, Raoul, d'Albertville, Albert, de Drayton Valley, Alta, Gérard, de Fort St. John, C.-B., et Lucien, de St-Cyr; quatre filles, Aurore (Mme A. Weiss), de Calgary, Alta, Bertha (Mme G. Schrum), de Morinville, C.-B., Jeanne (Mme J. Lazinski), de Detroit, Mich., et Thérèse (Mme H. Schmitshen), de la Colombie-Britannique; 45 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Une veillée de prières eut lieu au salon mortuaire Dalziels, présidée par M. l'abbé Luc Ricard. L'inhumation eut lieu au cimetière de Prince-Albert.

Visiteur de marque

Mgr Ernest Lang, curé de St-Basile, comté de Madawaska, la plus vieille paroisse du Nouveau-Brunswick, était de passage à Prince-Albert et les environs, du 28 juillet au 1er août dernier.

Il accompagnait son neveu, M. l'abbé Jean-Guy Lang, professeur au collège Notre-Dame, alors que celui-ci revenait d'une promenade chez ses parents à Clair, N.-B. Le voyage de retour a duré cinq jours, au cours desquels Mgr Lang a pris plaisir à visiter Montréal, la partie de l'Ontario s'étendant d'Ottawa à Sault-Ste-Marie, Ishpening et Ashland, au Michigan, Bemidji, au Minnesota, Grand Forks et Minot, au Dakota du Nord, et finalement les belles plaines immenses de la Saskatchewan.

Mgr Lang a été émerveillé par la ville de Prince-Albert et est reparti avec un très agréable souvenir de Prince-Albert et Waskesiu et des gens de la région, qu'il trouva très cordiaux.

Wawota

M. et Mme Siepper et leurs enfants, de Toronto, sont venus assister au mariage de Mlle Thérèse Boulet, soeur de Mme Siepper. Accompagnés de M. Alex. Boulet, de Dumas, ils sont allés à Vancouver visiter M. et Mme Norman Boulet.

M. et Mme Lucien Boulet, accompagnés de leur père, rendirent visite à M. et Mme R. Zébière.

Mme Alphonse Lamontagne, de Duncan, C.-B., est de retour chez ses fils et bru, M. et Mme Léo Lamontagne.

Mme M.-Louise Rollin, de Dumas, est en promenade chez ses enfants, M. et Mme Emile Deneve, à Regina.

M. et Mme Lionel Larrivée et leurs enfants, de Regina, sont en visite chez leurs parents.

M. et Mme Hilton Attridge, de Brandon, visitèrent leur tante, Mme R. Zébière. M. Zébière était alors patient à l'hôpital.

M. et Mme Jean Charles et leurs enfants, de Miniota, visitèrent leur mère, Mme Delima Charles, à Dumas, et leur père, M. Thompson, patient à l'hôpital.

M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, de Fairlight, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Robert Jacques.

Noces d'or de M. et Mme A. Hamel célébré à Edam, le 23 juillet dernier

EDAM — Le lundi 23 juillet, M. et Mme Alcide Hamel célébraient leur 50e anniversaire de mariage.

M. Hamel vint s'établir à St-Hippolyte en 1908. Il contracta mariage avec Mlle Georgina Régnier, de cette paroisse, le 23 juillet 1912. M. et Mme Hamel s'établirent sur leur ferme à St-Hippolyte, où ils demeurèrent jusqu'en 1945. Ils vinrent alors à Edam, où ils résident actuellement.

A l'occasion de leurs noces d'or, M. et Mme Hamel ont reçu, à domicile, leurs parents et amis, toute la journée.

Entourés de leurs huit enfants et 35 petits-enfants, les heureux jubilaires ont assisté et communié à la messe du matin.

Mme McGregor chantait des cantiques appropriés. L'officiant, M. l'abbé G. Aumont, curé, dans une touchante allocution, félicita les héros du jour et exprima en des termes choisis toute la reconnaissance des enfants et petits-enfants.

Après la messe il y eut de nombreuses prises de photos. Des rafraîchissements furent servis. Eugène, un des fils des jubilaires, au nom de tous les enfants et petits-enfants, fit, avec beaucoup d'éloquence, l'éloge des jubilaires et leur présenta une bourse bien garnie. Les nombreux et jolis cadeaux, soit fleurs, argent ou souvenirs, furent aussi grandement appréciés.

M. et Mme Hamel, en termes émus, ont bien su s'acquitter de leur tâche en remerciant très chaleureusement, parents et amis venus nombreux célébrer leurs noces d'or.

Sur le livre de visiteurs, on remarquait avec intérêt les noms de gens venus d'Edmonton, de Lloydminster, de Prince, de Meota, de Radisson, de Prince-Albert, de Willow-Bunch, de Paradise Hill, de Vawn et d'Edam.

Ad Multos Annos!

4 professions chez les Soeurs de Notre-Dame des Missions

REGINA — Quatre religieuses de Notre-Dame des missions prononcèrent leurs voeux dans la chapelle du collège du Sacré-Coeur, à Regina, Sask., le 26 juillet. C'étaient les Rév. Srs Maria-Goretti (Diane Belisle, d'Elie, Man.), M.-Michael (Phyllis Creedon, de Sioux Lookout, Ont.), M. St. Donald (Margaret Dawson, de Brandon, Man.,) et M. Judith (Judith Sinkiewicz, de Lampman, Sask.)

Le R. P. J. B. Cloran, S.J., du collège Campion de Regina, célébra la messe de profession.

La Rév. Mère M.-Ste-Geneviève, supérieure provinciale des Soeurs de Notre-Dame des Missions au Canada, reçut les voeux des religieuses.

Le prédicateur de circonstance, M. l'abbé J. C. Molloy, du collège Notre-Dame de Wilcox, Sask., rappela aux religieuses leur rôle dans l'Eglise d'après la récente lettre de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, qui leur demandait instamment de se renouveler dans une vie de prière fervente et de dévouement apostolique.

Au cours d'une cérémonie de prise d'habit, laquelle eut lieu le 25 juillet, quatre postulantes se firent novices de Notre-Dame des Missions, Mlle Mona Lewandowski, de Polonia, Man., (la Rév. Sr M.-St-Magella), Mlle Agnès Aulie, de Fairlight, Sask., (la Rév. Sr M.-Ste-Anna-de-Jésus), Mlle Ruth Yunker, de Balgonie, Sask., (la Rév. Sr M. St. Hugh) et Mlle Mary-Jo Phelan, de Regina, (la Rév. Sr M.-Joseph-Sarto).

Dans un sermon éloquent, M. l'abbé W. A. Wadey, curé de la cathédrale Notre-Dame-du-St-Rosaire de Regina, expliqua la signification de l'habit religieux.

Parmi la nombreuse assistance se trouvaient Mgr P. F. Hughes, P.D., MM. les abbés R. McLellan, de Qu'Appelle, Sask., M. Hogan, de Regina, P. Komus, de Lampman, Sask., R. Chadwick, de Regina, et I. Gorski, de Balgonie.

Domremy

Baptême

Le 8 juillet: Marc-Joseph-Gérard, fils de Raymond Huard et d'Ida Fontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Fontaine.

Ça et là

M. l'abbé J.-A. Houle, curé, est de retour de ses vacances dans l'Est. A Drummondville il a visité des parents en compagnie de son neveu, le R. P. Gustave Houle, de la Fraternité Sacerdotale à Montréal.

Durant l'absence de M. l'abbé J.-A. Houle, il y eut les funérailles de la regrettée Mme Louis Bremner (née Justine Racette), âgée de 72 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Lucien, de Domremy, et Eugène, de Cudworth; quatre filles, Yvonne (Mme Henri McDougall), Antoinette (Mme R. Régnier), de St-Louis, Hedwidge (Mme C. Redl), de Wakaw, et Eva (Mme O. Borzush), de Saskatoon. Tous offrent leurs sincères condoléances à la famille éprouvée.

Mme Eugène Boutin est enchantée de sa belle promenade d'un mois chez ses frères et soeurs à Montréal, à Nashua, N.H., et à Providence, Rhode Island. Au retour, en passant à St-Boniface, elle a visité ses fille et gendre, M. et Mme Léo Forest.

Mme Edmond Gaudet a subi avec succès une opération majeure à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

M. l'abbé Jean-Marie Boutin, étudiant en théologie au Séminaire des Prêtres des Missions Etrangères, à Pont-Viau, Qué., passe le mois d'août en vacances chez ses parents, M. et Mme Jean-M. Boutin, de Domremy.

Les paroissiens de Domremy offrent leurs sympathies et l'assurance leurs prières à M. l'abbé J.-A. Houle, curé, pour le décès de son frère, Adélard, survenu à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, le 16 juillet dernier; à Mme Robert Trumier, dont le père, M. Hermas Godin est mort durant le mois de juillet à Prince-Albert; à Mmes Gilbert Guillet et Emilius Lavertu, lesquelles ont chacune perdu un frère des suites d'accidents de la route à Surrey et Quesnel, C.-B.

M. et Mme Edouard Bernier s'en iront à la fin du mois demeurer avec leurs enfants à Golden, C.-B.

Mme Julien-J. Georget, accompagnée de son fils, Gérald, de ses frères, Paul et Albert, de Hoey, et de sa soeur, Mme R. Pelletier, de Duck Lake, est en visite pour deux semaines chez ses soeurs, Mmes Savarie et Dagenais, à Cranbrook, C.-B.

Mme Maria Kusch, de Sidney, C.-B., est en visite chez ses fils, Ernest et Albert, ainsi que ses fille et gendre, M. et Mme Arthur Taillefer.

Mmes Hector et Wilfrid Fortier, de Winnipeg, Man., accompagnées de leur soeur, Mme Adélard Houle, de Prince-Albert, ont rendu visite à M. l'abbé J.-A. Houle, curé, avant leur retour au Manitoba. Elles ont assisté aux funérailles de leur beau-frère, M. Adélard Houle, de Prince-Albert.

Mme Gertrude Parent, de Léoville, passe quelques jours en visite chez sa mère, Mme Hormidas Baribeau, et ses soeurs, de Domremy et Hoey.

Mme Léonard Benoit et ses trois enfants, de Youngstown, Alta, ont passé une semaine en visite chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Joseph Tauriac, de Domremy.

M. et Mme Pierre Kuppenbender passent la fin de semaine en visite à Lloydminster, Sask.

Gravelbourg

Deces

Le vendredi 27 juillet, à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, est décédé à l'âge de 72 ans, M. Jean-M.-F. Bourée, de Mazenod. M. Bourée est né à Maure de Bretagne, France. Il émigra en 1907 et fut parmi les premiers pionniers de Mazenod, en 1908.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Jean, de Gravelbourg, Théodore, de Regina, Albert, d'Edmonton, et Emile, de Hope, C.-B.; six filles, Marie (Mme W. Kent), de Regina, Marguerite (Mme K. Sadlemeyer), de Regina, Joséphine (Mme N. Griffiths), de Red Deer, Alta, Thérèse (Mme M. Hébert), de Fairlight, Sask., Jeannette (Mme T. Schickowski), de Unity, Sask., et Béatrice (Mme G. Keith), de Neilburg, Sask.; deux soeurs, Marie et Clémence, de Paris, France.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. P. Tétrault, O.M.I., en l'église de Mazenod. L'inhumation eut lieu au cimetière de Gravelbourg.

Les porteurs honoraires furent M. le juge G. Hébert, MM. Jos. Doutre, Tom Slavin, Tom O'Mailley, Ben. Seemann, F. Gombar et W. Sadlemeyer.

Les porteurs officiels furent MM. F. Rioux, A. Kesslar, Frank Seemann, René Chevrier, Bernard Limacher et Jos. Kesslar.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Va-et-vient

Mme Olga Kendergi, de Montréal, était en promenade chez Mme Alfred Fauchon, ainsi que chez plusieurs amies.

Mmes Mathurin Pereux et Stéphanie Achaire, toutes deux de St-Boniface, sont en visite chez M. le Dr et Mme W. T. Sheer.

M. le Dr Rosario Morin est revenu de Fort Vermilion, Alta, après y avoir exercé sa profession pendant un mois.

Albertville

Ça et là

Le mardi 10 juillet avait lieu chez M. et Mme Charles Painchaud, un shower en l'honneur de leur fille, Thérèse, dont le mariage eut lieu le 18 juillet, à North Battleford. A cette occasion, M. et Mme Charles Painchaud et leur famille et MM. et Mmes Georges et Laurent Painchaud se rendirent à North Battleford.

Mlle Yvette Pellerin et M. Albert Corriveau, de Fort St. John, sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes Paul-Emile Pellerin et Serias Corriveau.

M. Omer Pellerin et sa soeur, Mme Marie-Louise Pellerin, sont revenus de Fort St. John, C.-B., où ils visitèrent leurs fille et gendre, neveu et nièce, M. et Mme Paul Corriveau.

Mme Jeannette Piché et ses enfants sont allés à Gravelbourg visiter leur père et grand-père.

Mme Wilfrid Brûlé et ses enfants sont allés visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alfred Lavoie, à Falher, Alta.

M. et Mme Raymond Leduc et leur famille, de Coal Lake, Alta, ont rendu visite dernièrement à leurs parents, M. et Mme Armand Leduc, et à M. et Mme Serias Corriveau.

MM. et Mmes Ernest Gobeil et Lucien Gignac rendirent visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Léon Roussel, au Manitoba.

M. et Mme Donat Lavoie, de Regina, ont visité leur père, M. Ernest Lavoie, et leurs frère et belle-soeur, MM. et Mmes Maurice et Léo Lavoie.

M. et Mme Victor Goulet, d'Edmonton, Alta, ont visité leurs oncle et tante, M. et Mme J. Ledoux.

M. et Mme Robert Delparte eurent la visite de leurs cousin et cousines, M. et Mme Dave Delparte, de Saskatoon.

On apprend avec regret la mort accidentelle de M. Alfred Carrier, à Quesnel, C.-B., ainsi que le décès de M. Ernest Brière, de Prince-Albert. Tous deux étaient autrefois d'Albertville.



Méthode facile et moderne de donner la respiration artificielle

Chers cousins et cousines,

La saison des vacances et des randonnées à la plage bat son plein et vous irez certainement, à l'occasion, vous rafraîchir dans les divers lacs, rivières ou piscines de votre entourage.

Ordinairement, c'est un grand plaisir pour tous, mais malgré les précautions, certaines personnes risquent parfois de se noyer.

La respiration artificielle donnée à une personne apparemment noyée s'apprend facilement et très rapidement même par des jeunes d'une douzaine d'années. On se sert récemment de la nouvelle méthode de respiration "bouche à bouche".

Pour que la méthode soit efficace, il faut l'employer telle qu'indiquée et sans perdre de temps.

1) Placez la victime sur le dos, préférablement la tête un peu plus basse que les pieds. Levez le menton pour que la tête soit reculée le plus loin possible. 2) Ouvrez la bouche et fermez les narines. 3) Placez votre bouche très près sur celle de la victime afin de ne pas perdre d'air et soufflez. 4) Retirez votre bouche, ouvrez les narines et vérifiez si la poitrine bouge. 5) Ecoutez pour tout signe de ronflement qui signifie un barrage dans les conduits respiratoires. 6) Répétez les instructions numéros 3 et 4 continuellement, de 12 à 18 fois à la minute. Continuez jusqu'à la restoration de la respiration normale. Si la poitrine ne bouge pas, vérifiez dans la bouche et la gorge de la victime pour tout objet qui aurait pu entrer avec l'eau. Si la victime est un petit enfant, couvrez toute la bouche et le nez avec votre bouche. Utilisez des petits coups respiratoires jusqu'à vingt coups à la minute.

Si toutefois la personne ne semble pas vouloir respirer avant quelques minutes, appelez sans tarder un médecin.

Soyez prudent; cette méthode aidera une personne à recouvrer la respiration, mais ne ramenera pas la vie à une personne morte depuis déjà quelque temps, victime de l'eau.

Munis de ces instructions que vous aurez apprises, vous pourrez maintenant être plus sûr de vous-même si un tel accident survenait à l'un des vôtres.

COUSINE JOSETTE.

Vocation de Florence Nightingale orientée par des religieuses

Florence Nightingale, la grande garde-malade anglaise, naquit en 1822. Elle mourut le 13 août 1910, aveugle depuis dix ans.

Florence avait tout trouvé dans son berceau: beauté, intelligence, richesse. Elle était très gaie, d'un entrain extraordinaire et brillait dans les bals. Sa vie n'était qu'une succession de mondanités.

A 20 ans, elle fait le serment de vouer sa vie à une grande tâche. Elle renonce au mariage et veut être infirmière dans les hôpitaux. En 1844, il était inconvenant pour une jeune fille de soigner les malades. Les infirmières professionnelles, recrutées parmi les femmes de moeurs douteuses et qu'aucun spectacle ne rebutait, étaient sales, brutales et surtout parfaitement incompétentes.

Ses parents, pendant des années, s'opposent au projet révolutionnaire de Florence. Elle profite de son inactivité forcée pour se documenter à fond sur la situation hospitalière de Londres et des grandes villes d'Europe. Elle fait un stage en Allemagne, puis à Paris chez les religieuses de St-Vincent-de-Paul, qui lui suggèrent de se dévouer au soin des malades du monde.

La guerre de Crimée éclate en 1854. Le ministre de la Guerre, Sir Herbert, est un intime des Nightingale; apprenant les épidémies qui déciment les soldats anglais et les conditions atroces dans lesquelles ils sont soignés, il nomme Miss Nightingale: "Directrice du Corps d'infirmières des hôpitaux militaires". A 32 ans, on lui offre tous les pouvoirs. Elle part avec une quarantaine d'infirmières laïques, mais d'une grande valeur morale.

A Scutari, Florence Nightingale eut à affronter le manque d'eau, de lumière, de linge, l'absence de lieux d'aisances, la révolte de ses propres infirmières et l'hostilité des médecins eux-mêmes. Avec son argent personnel elle achète des chaudières pour pouvoir blanchir le linge et, voulant donner l'exemple, brosse elle-même chaque matin à grande eau la salle commune. Ses seuls alliés sont les blessés. Elle est appelée "la dame à la lampe" parce que, la nuit, elle fait des rondes avec une petite lampe pour réconforter les malades délirants. La légende s'empare d'elle. On écrit son histoire, une petite brochure à un penny se vend à des centaines de milliers d'exemplaires.

Elle rentre à Londres après la signature de la paix, s'aperçoit qu'elle est célèbre, est reçue par la reine Victoria: enfin, elle trouve l'appui nécessaire pour ouvrir son "école Ninghtingale", la première institution pour former des infirmières, selon la conception moderne de ce mot, dotées d'une solide formation scientifique et d'une qualité primordiale: le sens du dévouement.

Aujourd'hui, son programme d'éducation est encore appliqué dans ses grandes lignes dans tous les centres hospitaliers du monde.

Feriez-vous un habile diplomate?

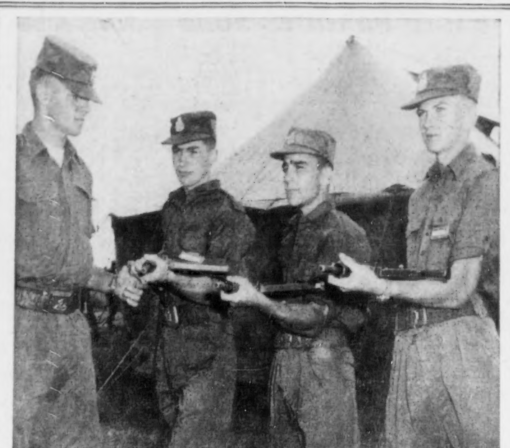
Le vrai diplomate se reconnait à de nombreuses qualités parmi lesquelles la discrétion, la courtoisie, l'habileté, l'affabilité, la facilité d'adaptation . . . Même si votre ambition n'est pas de vous lancer dans une carrière diplomatique, faites ce test; il vous renseignera utilement sur certains points de votre comportement social.

	Oui—Non
1. Etes-vous d'une discrétion parfaite?	....
2. Avez-vous le mal du pays lorsque vous êtes à l'étranger?	....
3. Savez-vous dissimuler une déception?	....
4. Avez-vous la mémoire des noms et des visages?	....
5. Ressentez-vous un trac violent en pénétrant dans un salon?	....
6. Etes-vous naturellement aimable?	....
7. L'êtes-vous même avec des gens qui vous sont nettement antipathiques?	....
8. Avez-vous des dispositions pour les langues étrangères?	....
9. Vous adaptez-vous facilement à un travail, une situation, un cadre nouveaux?	....
10. Etes-vous spontané?	....
11. Etes-vous curieux et respectueux des coutumes étrangères?	....
12. La simple vue de plats exotiques ou insolites vous coupe-t-elle l'appétit?	....
13. Savez-vous encaisser un échec le sourire aux lèvres?	....
14. Avez-vous une maitrise totale de vos réactions extérieures?	....
15. Vous arrive-t-il de bafouiller, de perdre le fil de vos idées en parlant?	....

REPONSES

Les bonnes réponses sont OUI aux questions 1-3-4-6-7-8-9-11-13-14. NON aux questions 2-5-10-12-15.

Comptez 5 points par bonne réponse et faites votre total. Si vous obtenez **moins de 25 points**, vous feriez certainement un fort médiocre diplomate, d'abord parce que vous êtes trop casanier, ensuite parce que votre timidité et une grande honnêteté naturelle font de vous une victime toute désignée. Si vous obtenez **de 25 à 50 points**, votre comportement social est dans l'ensemble satisfaisant; vous n'êtes ni une dupe, ni un arriviste. Si vous obtenez **plus de 50 points**, vous avez de fortes chances de réussir dans la carrière diplomatique ou dans le professorat, le commerce, la magistrature, les relations publiques, etc., professions qui impliquent des rapports humains fréquents.



Le caporal Doug Buck, de Minnedosa, Man., membre des 12e Dragons du Manitoba, est l'un des instructeurs au camp d'entrainement des cadets à Shilo, cet été. Ci-dessus il donne des conseils pratiques à trois jeunes qui suivent le cours d'entrainement de six semaines: de gauche à droite, le caporal Buck, Denis Grégoire, rue Traverse, St-Boniface, Marcel Gobeil, rue Kitson, St-Boniface, et Clarence Clark, rue Albany, St. James. (Photo Défense Nationale)

Le monde du sport

Les amateurs de joutes sportives se conduisent parfois d'étrange façon!

par Jacques LEMOYNE
Exclusit à "La Liberté et le Patriote"

Personne n'a oublié la brillante tenue de Roger Maris, la saison dernière. Roger a battu le record de Babe Ruth en frappant 61 coups de circuit et il semble que bien des gens ne lui ont pas pardonné d'avoir ainsi délogé le Babe de sa niche. C'est sans doute ce qui explique les huées qui accompagnent Maris chaque fois qu'il se présente à la plaque pour frapper. Et ce phénomène n'est pas réservé uniquement aux terrains étrangers; il se produit régulièrement au stadium des Yankees où Maris a déjà été acclamé comme pas un joueur ne l'avait été jusque-là. Ceux qui connaissent Maris affirment qu'il est de mauvaise humeur quand les spectateurs lui font payer ses succès par des cris peu flatteurs. D'autres affirment que ce sont les journalistes qui, en mal de matière, ont présenté au public une fausse image de ce jeune qui ne demande qu'à gagner paisiblement sa vie en jouant au baseball. Chose certaine, les dénigreurs de Maris seront les plus à plaindre, car Roger semble avoir retrouvé son oeil et il est de nouveau sur la route qui le conduira probablement à un autre titre de champion frappeur de circuits.

Les joueurs spectaculaires doivent tous payer cette rançon du succès. Qui ne se souvient des huées qui marquaient la présence de Maurice Richard au début de chaque joute et durant les premières années de sa carrière? Mais, finalement, les spectateurs se sont rendu compte qu'ils voyaient une vedette évoluer sous leurs yeux et leur attitude a tellement changé que Maurice a été parmi les joueurs les plus applaudis au Garden de Toronto, ce qui n'est pas un mince exploit pour un Canadien français. Pour revenir à Maris disons que tous les grands joueurs ont payé cette rançon. C'est la jalousie d'une minorité qui reconnait son impuissance en voyant éclater au grand jour la force des autres.

Ted Williams s'est toujours moqué de ceux qui ne l'aimaient pas. Il le leur a souvent dit et il a prouvé par sa tenue au bâton qu'il pouvait leur "en boucher un coin", comme on dit en jargon populaire. C'est ce que Roger Maris est en train de faire en s'approchant des meneurs des deux ligues.

Contraste!

A côté du cas de Maris il y a celui de Stan Musial, des Cardinaux de St-Louis. Stan a été assez chanceux pour évoluer dans une ville autre que New York, où les journalistes étant en lutte continuelle les uns avec les autres n'hésitent pas à inventer tout ce qui est possible pour mousser l'intérêt de leurs lecteurs. Dans quelle autre ville du monde, par exemple, pourrait-on imaginer un phénomène comme Walter Winchell! Musial a participé à sa 22e joute d'Etoiles dernièrement et il a été choisi pour la 19e fois sur le club des Etoiles. C'est quand même quelque chose pour un gars qui n'est dans la ligue Nationale que depuis 21 ans! Musial est un gentilhomme qui fuit les entrevues, mais de façon très discrète. Il ne se donne pas en spectacle, vit une vie de famille paisible, s'occupe de ses affaires et comme ses affaires sont centrées sur le baseball il joue bien au baseball. Stan a conservé une moyenne de .333 au bâton durant sa longue carrière! Dans les joutes d'Etoiles il frappe pour environ .320.

Il détient déjà le record comme ayant été le joueur qui a obtenu le plus grand nombre de buts et il a dû dépasser le record de Ty Cobb pour ce faire! Dans la ligue Nationale c'est lui qui détient le record pour le plus grand nombre de joutes et pour le plus grand nombre de coups sûrs. On s'attend à ce qu'il dépasse le record de points produits détenu par l'unique Mel Ott. Musial joue moins régulièrement cette saison, mais il n'en constitue pas moins une attraction de premier ordre. Le public, devinant qu'il voit à l'oeuvre un des immortels de ce sport, lui fait une fête chaque fois qu'il parait au marbre. On ne mentionne jamais le mot retraite devant lui, comme si on ignorait qu'un jour ce joueur élégant devra accrocher lui aussi ses crampons au mur des souvenirs. Roger Maris devra-t-il attendre une dizaine d'années avant que le public accepte de voir en lui la grande vedette qu'il a toujours été depuis ses débuts dans le baseball professionnel? Nous le souhaitons, car Maris n'a pas couru après la gloire, elle est venue à lui.

Babe Ruth

Si Maris est dans les mauvaises grâces du public, il peut se réjouir du fait qu'il soit un jeune homme rangé, et non pas un gars dans le genre de Babe Ruth. On s'imagine que Ruth a toujours été un joueur mis à part des autres à cause de son talent, mais la vérité est tout autre. Les Braves de Boston peuvent dire qu'ils ont perdu Ruth à cause du goût de ce dernier pour les escapades nocturnes. Ed Barrow était alors gérant général de l'équipe quand Ruth, qui était son meilleur lanceur, décida de visiter un peu les clubs de nuit. Un portier de l'hôtel ayant averti Barrow de la rentrée tardive de Babe à l'hôtel, Barrow grimpa à la chambre de Babe et le trouva tout habillé, fumant dans son lit. Le joueur et le gérant échangèrent des paroles peu aimables et le même jour, Ruth, furieux, insulta Barrow. Ce dernier lança un défi à Ruth, mais Babe refusa de se battre à coups de poing avec son gérant! On le comprend facilement du reste. Mais Ruth fut un jour échangé aux Yankees et sa carrière phénoménale continua de plus belle . . . et ses escapades aussi.

Tant que le Bambino tapait bien la balle, les choses passaient un peu sous silence, mais quand tout ne tourna pas rond, que les Yankees tombèrent en deuxième division, les choses se gâchèrent aussi pour Babe. Barrow était revenu alors avec les Yankees et quand Ruth décida de prendre deux "jours de congé" le soir, pour aller festoyer, on lui plaqua une amende de $5,000! Ruth se vengea quelques saisons plus tard en frappant 60 coups de circuit. Mais il finit aussi par vendre sa moto rouge dans laquelle il traversait les rues de New York en trombe. Il vieillit et s'assagit passablement. Réalisant qu'il était devenu une sorte d'idéal pour la jeunesse, Ruth prit alors son rôle au sérieux et il termina sa carrière avec une auréole de gloire qui ne le quitta jamais. Mais avant d'obtenir cette couronne, Babe avait connu bien des avatars et trop de nuits sans sommeil.

Charades

Mon premier ouvre l'alphabet.
Mon deuxième est négatif, tout net.
Mon tout, têtu comme un baudet.
Réponse: ANON (â-non)

* * *

Mon premier porte, il est porté.
Mon second porte et fut porté par les gens du métier.
Mon entier porte, il est porté.
Réponse: BATEAU (bat-eau)

* * *

Pour mon un, regarde.
Gris, blancs ou noirs, ils sont tous beaux félins.
Voici deux, prends garde!
Petits fruits ou poids, orages bénins.
Pour mon tout, en garde!
Peines, douleurs, soucis, nuages, riens . . .
Réponse: CHAGRINS (chats-grains)

* * *

Mon premier est de la famille du tigre;
Mon deuxième est un mets chinois;
Mon troisième est un meuble fort utile;
Mon tout se rapporte à une personne qui fait l'aumône.
Réponse: CHARITABLE (chat-riz-table)

* * *

Mon premier sert à mon dernier.
Mon deuxième est défait par mon tout.
Mon tout est connu du tailleur.
Réponse: DECOUDRE (dé-coudre)

Un conseil pratique

Ne vous posez pas en arbitre, si une mésentente éclate entre vos deux meilleurs amis. Tenez-vous à l'écart et laissez-les régler leurs propres problèmes sans intervenir. Vos conseils pourraient blesser l'un ou l'autre, peut-être même les deux. Il sera toujours temps de les retrouver quand ils se seront réconciliés; les querelles ont toujours une fin. Entretemps, occupez-vous aux besognes que votre mère vous a demandé d'accomplir.

Mes fautes, vos fautes leurs fautes . . .

Conduire une enquête — diriger une enquête
Connaitre la gamique — connaitre la musique
Connaitre les airs — connaitre les êtres (d'une maison)
Connaitre un petit trick — connaitre un petit truc
Connecter un grille-pain — brancher un grille-pain
Contracter une maison — entreprendre la construction d'une maison
Contrôler un incendie — maitriser un incendie
Couper le respir — couper la respiration, le souffle
Créter un meuble — emballer un meuble

La mortalité causée par les noyades est élevée au Canada et la plupart des cas auraient pu être prévenus avec un peu de sens commun. Il faut équiper les petits bateaux et les canots avec un aviron ou une rame supplémentaire, une boite à écoper (n'importe quelle vieille boite de fer-blanc vide peut faire l'affaire) et il faudrait une ceinture de sauvetage pour chaque passager.

9ième APRÈS LA PENTECÔTE





ARGENT

Jésus chasse du Temple les profiteurs qui réalisent des bénéfices scandaleux et profanent ce lieu de recueillement.

"Celui qui aime l'argent n'échappe guère au péché, celui qui poursuit le gain en sera la dupe". (Eccli 31, 5)

"Heureux le riche qui est trouvé sans tache et qui n'est pas allé après l'or!" (Eccli 31, 8)

Société Catholique de la Bible

A l'Association d'Education

Examen de français — 1962

Révision

Comme par les années passées un certain nombre de candidats au Concours français ont demandé la révision de leur examen.

Nos sincères félicitations à tous ceux dont la révision a rendu un témoignage plus juste de leurs efforts et de leur succès en français au cours de l'année scolaire.

Des erreurs involontaires échapperont toujours à la fragilité humaine. Des milliers de personnes, chaque année, sont les victimes de ces erreurs. Il est donc inévitable que de telles erreurs se glissent ici et là dans notre Concours provincial.

Signalons cependant que le comité du fonctionnement scolaire prend tous les moyens possibles en vue de retracer ces erreurs. C'est ainsi que le comité du Concours en collaboration avec le secrétariat de l'Association a revu chacune des copies du Concours pour y dépister les oublis ou autres erreurs de calcul.

Comme d'autre part il fallait envoyer au journal les résultats au plus tard le 8 juin nous n'avons pu faire cette révision qu'après la publication des résultats.

Le comité du Concours français.

Aubigny
Ecole Provencher
Grade VI
Paulette Berthelette 62%

Bruxelles
Ecole Ste-Marie
Grade IX
Simone Foidart 68

Dunrea
Ecole consolidée
Grade VI
Murielle Beaupré 51
Grade IV
Gilles Boulet 72

Elie
Institut Collégial St-Paul
Grade IX
Maurice Morissette 74
Roger Beaudin 62
Carol McCaughan 61
Carol Bernardin 57
Denise Dufour 52
Grade VII
René Alarie 50
Grade V
Laurèle Girard 61

Haywood
Ecole Dandurand Consolidée
Grades VII et VIII
*Denise Bazin 85
Grade VII
Michelle Picton 76
Lynne Dagesse 75
Monique Labossière 67
Ernest Gautron 54

Ile-de-Chênes
Ecole Coquart
Grade VIII
*Lyse Dumaine 89

Kergwenan
Ecole Pennarum
Grade VI
Jérôme Gamache 51

La Broquerie
Ecole secondaire
Grade XI
*Hélène Dubé 77
David Savard 70
Henriette Brémaud 53
Grade IX
Dianne Bisson 80
Denise Choiselat 72
Jean-Paul Taillefer 55
Rita Michaud 50
Ecole St-Joachim
Grade VIII
Lucille Bohémier 81
Grade VII
Jeannine Nicolas 60
Gilbert Gosselin 60
Grade VI
Louise Nicolas 73
Ecole St-Roch
Grade VI
Yvette Vielfaure 77

Letellier
Ecole Inverness Consolidée
Grade VIII
Alain Leclair 67

Lorette
Institut Collégial
Grade IX
Marie-Paule Grossman 70
Ecole Lorette Centre
Grade VII
Roland Cournoyer 55

Marchand
Ecole St-Etienne
Grade V
Allan Balcaen 51

Notre-Dame-de-Lourdes
Institut Collégial
Grade IX
Colette Roch 77
Juliette Muller 68
Gabriel Deleurme 52
Ecole Cardinal
Grade VI
*Lucille Cénérini 87

Otterburne
Collège St-Joseph
Grade IX
Gérald Lavallée 79
Laurent Desaulniers 72
Normand Tougas 69
Claude Fréchette 65
Normand Vincent 58
Donald Lussier 57
Bernard Beaudry 56
Roger Goulet 54
Paul Catellier 50
Edouard Bouvier 50
Paul Brisson 50
Guy Cyrenne 50
Ecole Otterburne Consolidée
Grade VII
Yves Vermette 64

Powerview
Institut Collégial
Grade IX
Pauline Alarie 71
Rachelle Fisette 62
Roger Bouvier 57
André Alarie 53
Ecole Léonard
Grade VII
Marguerite Bourgeois 71
Linda Gélinas 56

Précieux-Sang
Ecole du Précieux-Sang
Grade XI
*Claudette Sala 94
Cécile Danais 70
Elisabeth Van Lis 60
Grade IX
Léon Désilets 78
Maurice Fontaine 70
Josette Rodrigue 69
Diane Labossière 61
Léonne Bélanger 60
Jeannette Nolin 59
Madeleine Sicotte 57
Eveline McNair 56
Guy Delorme 54
Adélard Gendron 52

Richer
Ecole de Richer
Grade VIII
Albert Nault 61
Grade VII
Gilles Gagnon 61

Somerset
Ecole Richard
Grade IX
Edmond Labossière 60

Vassar
Ecole de Vassar
Grade VII
*Marie-Anne Beaudry 78

Woodridge
Ecole Lafortune
Grade IV
Denise Querel 55

Winnipeg
Ecole du Sacré-Coeur
Grade IX
Ronald Carrière 78
Isabelle Coutu 75
Georges Patenaude 71
Camille Roy 66
Gilles Loiselle 59
Georges Packay 58
Edouard Verrier 55
Grade VIII
Claudette Berger 73
Rosalie Préfontaine 73
Grade VI
Michel Gauthier 60
Grade V
Denis Tellier 77
Paul Lauzière 74

St-Adolphe
Ecole secondaire
Grade IX
Cécile Lagassé 61
Ecole Dubuc
Grade VII
Jacqueline Lagassé 79

Ste-Agathe
Institut Collégial
Grade IX
Yvette Caron 61
Emile Lemoine 56
Ecole élémentaire
Grade VII
Denise Girouard 51

St-Ambroise
Ecole Bernier
Grade VI
*Germaine Lambert 83

Ste-Anne-des-Chênes
Institut Collégial
Grade IX
*Donald Demers 82
Norman Lavack 74
Louis Bouvier 67
Gabrielle Jubinville 64
Emmanuel Bériault 64
Gilberte Larocque 60
Irma Grouette 59
Georgette Rivard 59
René Champagne 54
Ecole Consolidée
Grade VII
Flore Campagne 75
Grade VI
Hubert Simard 51
Grade V
Sharon McNab 56

St-Boniface
Institut Collégial Provencher
Grade IX
*Gilbert Pelletier 84
Claude Comeault 79
Omer Cormier 79
Gérard Langill 79
Roger Pelletier 77
Hubert Gauthier 74
Guy Savard 73
Marcel Jeanson 70
Claude Morin 70
Denis Bibeau 69
Kerry Boisselle 68
Roger Trudel 65
David Keillor 62
Georges Jolicoeur 57
Léo Bonneville 56
Marc Perron 56
René LaRivière 55
Grade VII
Roy Fraser 62
Roger Auger 61
Marcel Simard 55
Grade VI
Jean Hébert 82
Paul Bélanger 81
Maurice Auger 80
Gérald Lévêque 79
Aurèle Teffaine 69
Denis Bourrier 55
Institut Collégial St-Joseph
Grade XII
Lorraine Beaumont 53
(Cours spécial)
Francine Vivent 96
Grade XI
*Charlotte Dupuis 75
Jeannine Levasseur 67
Yvonne Miron 54
Alice Lafrance 50
Grade X
Michèle Valmont 81
Jeannine Gendron 70
Grade IX
*Gaylein De Montigny 95
*Lorraine Guénette 92
Jacqueline Bélanger 91
Angèle Goulet 89
Charlotte Bélanger 84
Denise-Marie Pelletier 83
Louise Auger 82
Suzette Lacroix 81
Thérèse Larmand 77
Lucille McCarthy 75
Constance Volk 75
Rose-Marie Guénette 74
Florence Payette 74
Annette Leclerc 73
Claudette Moquin 72
Louise Collette 69
Lorraine Simard 68
Irène Beaumont 63
Eugénie Fortier 62
Gisèle Nault 62
Grade VIII
Monique Bonneville 75
Claudette Landry 72
Grade VII
Claudette Leclerc 77
Denise Mousseau 76
Ecole Marion
Grade IV
Sheila Bockstael 96
Suzanne McCarthy 94
Jeannette Rémillard 90
May Gauthier 87
Jacqueline Nault 85
Diane Boulet 74

St-Claude
Institut Collégial
Grade X
Diane Cantin 67
Grade IX
Pierre Arbez 72
Henri Dupasquier 71
Annette Martel 67
Yvon Perchotte 50
Ecole élémentaire
Grade VIII
Claudette Quénelle 55
Grade VI
Denise Jacques 74
Norbert Dupasquier 64
Grade V
Irène Jacques 59

Ste-Geneviève
Ecole Dugas
Grade VIII
Gisele Fiola 78

St-Georges
Ecole Consolidée
Grade VIII
Aline Wilcott 63

St-Jean-Baptiste
Institut Collégial
Grade XII
Estelle Dumontier 60
Grade IX
Guy Desautels 63
Ecole Consolidée
Grade VII
*Léonne Beaudette 76
Raymond Henault 73
Marcelle Sabourin 72
Raymonde Vermette 70
Emile Vermette 66
Luc Vermette 52

St-Joseph
Ecole de St-Joseph
Grade VIII
*Léa Duval 89
Grade VI
Marcelle Delorme 62

St-Laurent
Institut Collégial
Grade IX
Mona Perrault 68
Claude Lambert 52
Ecole élémentaire
Grade VII
Andréa De Laronde 70
Roberta Birch 58
Lorraine Colliou 55
Ecole Simonet
Grade VIII
Denis Carrière 50

St-Lazare
Ecole Consolidée
Grade VII
Gisèle Huberdeau 62
Clément Perreault 62

St-Léon
Ecole de St-Léon
Grade IX
Lorraine Leblanc 79
Clara Labossière 75
Edith Grenier 71
Grade VII
Florette Labossière 65
Grade V
Joanne Lafrenière 77

St-Malo
Institut Collégial
Grade X
Ida Roy 64
Grade IX
Esther Roy 73
Diana Lafantaisie 61
Shirley Closson 56
Marie Dubois 54
Yvette Labelle 50
Ecole Frontenac
Grade V
Gisèle Turenne 77
Ecole St-Isidore (Dufrost)
Grade VIII
Lise Goulet 71
Grade VI
Pierre Arpin 50
Grade V
Yvette Arpin 55

St-Norbert
Institut Collégial
Grade IX
Pauline Vouriot 81
Agnès Leclair 58
Irénée Gauthier 53
Ecole Consolidée
Grade VII
Gérard Bibeau 57

St-Pierre-Jolys
Institut Collégial
Grade IX
Lucille Péloquin 79
Jeannine Ruest 73
Madeleine Gautron 72
Lionel Marquis 67
Robert Chouinard 52
Anita Carrière 51
Ecole Consolidée
Grade VIII
Gérard Curé 81
Pauline Pineau 74
Grade V
Suzanne Desaulniers 66

Ste-Rose-du-Lac
Ecole élémentaire
Grade VII
Antoinette Deslauriers 54
Grade IV
Jeannine Maguet 84
Juliette Gendreau 74
Peggy Bishop 73
Denis Delaurier 73
Jeannine Parthenay 70

St-Vital
Ecole St-Eugène
Grade IX
Linda Hérie 75
Grade VII
Maurice Neirink 60
Grade VI
Léo Teillet 63

Pour rire un peu . . .

Une petite voiture vient buter contre l'arrière d'un autobus. Le contrôleur se penche et aperçoit une jeune femme rougissante derrière le volant:

— Dites donc, madame, demande-t-il avec gentillesse, comment faites-vous donc pour vous arrêter quand vous n'avez pas d'autobus devant vous?

* * *

Un professeur de chimie entre dans une pharmacie, l'air légèrement embarrassé:

— S'il vous plait, pourrais-je avoir une préparation de monacéticacidestre d'acide salicylique?

— Vous voulez dire de l'aspirine?

— C'est ça, c'est bien ça, s'écrie le professeur tout joyeux. Je n'arrivais pas à retrouver le nom.

A l'école

— Tu es content en classe?

— Oui et non, il y a beaucoup de temps ennuyant entre les récréations!

* * *

— Mademoiselle, dit l'agent, vous faisiez du 100 à l'heure et il est interdit de dépasser le 70.

— 100 à l'heure! c'est merveilleux. Quand je pense que j'ai appris seulement hier à conduire.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

NUMERO 13

Mais ma compagne revient.

— Brr! L'eau est glacée! dit-elle. Le chauffage marchait mal. Nous le dirons à madame Barret.

En chantonnant, elle termine sa toilette, lisse ses noirs cheveux, serre sur sa taille une ceinture de cuir fauve, et la voilà prête.

— Nancy, vous serez en retard pour la leçon de gymnastique. Dépêchez-vous.

Je me dépêche "lentement". Je me sens lasse; je voudrais être à la maison, et faire ce qu'il me plaît . . .

Hélas!

* * *

. . . Je reçois une lettre de maman; elle me dit ce que le docteur Régnier m'a appris, hier: qu'elle est enrhumée et doit garder la chambre, qu'elle se fait une joie de me voir samedi . . .

"J'espère que le temps ne te semble pas trop long. Nous pensons bien à toi . . ."

Samedi sera vite là. Mais je compte les heures, et je compte les minutes . . .

* * *

Une heureuse surprise: Sophie est venue me chercher à Pierrefleur, avec maman. Celle-ci éternue de temps en temps et suce des pastilles au goudron.

— Tu n'aurais peut-être pas dû sortir, dis-je en lui montrant le ciel gris et les nuages qui menacent à tout instant de crever au-dessus de nos têtes. Mais, aussitôt engouffrées dans le taxi, nous ne pensons plus à l'orage imminent. Moi, du moins, car Sophie a déjà trouvé le moyen de glisser une enveloppe dans ma main.

Mon amie s'embrouille dans des explications que je n'écoute même pas . . . Elle n'a pas pu sortir mercredi, sa maman attendait quelqu'un . . .

Il me tarde de pouvoir lire cette lettre de Jacques. Ma première lettre d'amour! . . . Un jour à marquer d'une pierre blanche.

— Tu as un petit air heureux, dit maman.

Elle aussi, d'ailleurs; elle semble très contente de me revoir. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. A peine ai-je une pensée pour Fabienne qui va se morfondre tout au long de ce triste dimanche, seule . . . ou presque.

Une autre fois, je demanderai à maman de l'inviter chez nous . . .

. . . La maison est toujours la même. Il me semble qu'il y a un siècle que je l'ai quittée! Par moments lorsque je songeais à elle, je partais à la poursuite d'un détail qui m'échappait. Mais je la retrouve! Voilà l'ascenseur qui ressemble à une cage pour chardonnerets; et les murs bruns et roses, assez jolis comme tons, et les hautes fenêtres à petits carreaux. Et voici l'appartement. Vite, je cours à ma chambre, suivie par Sophie. J'entends, en passant, père qui fait sa grosse voix dans le cabinet de consultation.

Tandis que je décachette l'enveloppe, Sophie déplace quelques bibelots sur l'étagère, pour se donner une contenance. Elle pense avoir quelque droit sur cette lettre qui passa par ses mains . . .

Une page. Rien qu'une page. Jacques me dit qu'il espère revenir bientôt en Suisse . . . Il pleut à Paris . . .

Est-on toujours déçu dans la vie? . . . Cette première lettre ne m'apporte rien de ce que j'attendais. Il manque aux paroles un je ne sais quoi qui m'empêche d'y croire . . . Ainsi, Jacques me dit que le temps est bien triste sans moi . . . Peut-être est-ce vrai?

Machinalement, je replie la feuille et la place dans mon sac à main.

— Il va bien? me demande Sophie.

— Oui. Il pense venir d'ici quelque temps . . . As-tu reçu déjà des lettres de garçons?

Elle se met à rire. Certes, son cousin lui écrit souvent quand il doit s'éloigner.

— Ce n'est pas rare, tu sais . . .

J'aurais voulu que ce le soit. J'aurais voulu, du moins, que cette première lettre de Jacques mît du soleil dans mon coeur . . . J'aurais voulu . . .

— Il n'est pas loquace, Jacques, dis-je. Avec lui, on n'est sûr de rien.

— Tu n'as pas un besoin immédiat de certitude, dit-elle avec sagesse, puisque vous ne pourrez pas vous marier, ni même vous fiancer, avant trois ans. Tu as tout le temps de mesurer la solidité de son amour, de lui trouver des qualités et des défauts.

— Pourquoi voudrais-tu qu'il ait des défauts?

— Parce que tout le monde en a.

J'ôte mon chapeau, mon manteau, et j'emmène Sophie vers maman, déjà en train de mettre le couvert.

— Veux-tu dîner avec nous, Sophie? dit-elle.

Mais Sophie se récuse: ses parents l'attendent . . . Et elle nous quitte . . .

J'aide mère à préparer la table.

— Tu viendras mercredi? dis-je.

— Nous avons tout le temps d'y penser . . .

Ceci ponctué d'un éternuement.

— Tu vois, mon rhume tient toujours.

— On ne dirait pas que tu as un mari médecin; ne pourrait-il te guérir? A propos, le docteur Régnier a amené Danielle au pensionnat. C'est gentil, hein?

Je raconte mes démêlés avec le professeur d'histoire, mon amitié avec Fabienne . . . Je ne parle pas de ce sous-sol encombré de caisses et de pots de fleurs où je suis retournée avec ma compagne . . . Pourquoi? Puisque je dis tant de choses tout aussi insignifiantes? . . .

J'apprends que nous sommes invités tous les trois chez les Régnier, le lendemain.

— Tu es contente?

— Oui. Je vais revoir Danielle et ses yeux tendres, et la chère madame Régnier.

— Ils sont très aimables . . .

* * *

— Faites voir cette petite figure?

Le docteur a pris ma tête entre ses mains et la tourne un peu vers la lumière.

— Allons! Il n'y a pas trop de dégâts, dit-il en riant.

Comme ce rire le rajeunit!

— Vous pensiez me revoir décrépite? . . . Cela n'empêche pas que cette première semaine a été bien longue! On ne me fera jamais croire qu'il ne s'est écoulé que six jours depuis mon entrée en pensionnat.

— Reconnaissez que cette réclusion a du bon: elle vous fait apprécier les charmes de la famille; elle vous apprend que la liberté — une certaine liberté — est la plus merveilleuse chose qui soit . . . Je pense, tout de même, que le mot "réclusion", appliqué à vous et à votre présente situation, est tout simplement exagéré . . . Je m'offre de temps à autre cette outrance des mots . . .

— Moi aussi, quelquefois. C'est pour me faire croire que la vie est extraordinaire, alors que tout est banal.

— Banal? Non, pas précisément . . .

Et, je ne sais pourquoi, je me sens rougir tout à coup. C'est que nous n'avons pas l'habitude, le docteur et moi, de discuter dans les coins. Son clair regard me blesse, et je détourne la tête. J'entends, dans la pièce voisine, madame Régnier et maman qui bavardent. Danielle est dans la cuisine où se mijote le repas. Nous attendons père, retardé par un client de la dernière heure.

Je vois que le docteur avance la main, comme pour me caresser la joue, ainsi qu'il le faisait il y a quelques années; mais il la retire vivement et c'est lui qui, maintenant, rougit. Etrange, cette teinte ardente et soudaine, sur ce dur visage . . .

— Vous n'avez pas été trop déçue de me voir, mercredi, à la place de celles que vous espériez?

Il veut des compliments. En d'autres temps, je répondrais par une de ces phrases sybillines, mi-figue, mi-raisin, dont j'ai, au dire de maman, le secret. Mais je me sens tout amollie, comme une cire entre des doigts habiles, et je dis à Philippe Régnier que sa visite m'a causé le plus vif plaisir et que j'espère bien qu'il la renouvellera.

— C'est aimable de ne pas oublier une pauvre petite prisonnière, dis-je en lui tendant la main.

Je ne sais pas si j'ai rêvé . . . Je ne sais plus: cette main que je lui donnais, cette main aux doigts tachés d'encre, il l'a portée à ses lèvres . . .

Oui, le docteur Régnier a baisé ma main, comme à une dame . . . Pas comme à une dame. Il connaît trop les usages pour ignorer que l'on s'abstient de ce geste envers une jeune fille . . . C'est donc autre chose . . . Et cet éclat dans ses yeux gris, et cette expression douloureuse du visage, que signifiaient-ils?

A table, il semble avoir tout oublié. Il se lance, avec père, dans une discussion sur l'homéopathie. Je n'écoute pas, me bornant à échanger quelques paroles avec madame Régnier et avec Danielle qui a obtenu d'être placée à côté de moi. Elle mange, comme une grande, bien droite sur sa chaise, maniant avec élégance, fourchette et couteau. Par instants, elle me regarde du coin de l'oeil, pour voir si j'admire sa façon d'être. Eh quoi! Déjà coquette, ce petit bout de femme? D'un sourire, je la rassure.

Le poulet à la diable est délicieux et je lui fais grand honneur. Maman constate à haute voix que le pensionnat ne m'a pas coupé l'appétit.

— Il ne faudrait pas! s'exclame père, l'air très sérieux. Je pense que la nourriture est bonne, là-bas?

— Oui, papa.

Elle n'est pas plus mauvaise qu'ailleurs. On nous sert des légumes et de la viande à chaque repas, et le chocolat de cinq heures est délectable. J'explique tout cela et chacun m'écoute comme s'il s'agissait de choses d'importance.

Après le repas, les hommes vont fumer au salon, tandis que nous, les femmes, nous nous réfugions dans la chambre de madame Régnier.

C'est une pièce immense que précède un petit salon que nous dédaignons ce soir parce que, dit la brave dame, il n'est pas chauffé. Un feu clair flambe dans la cheminée de la chambre. Le lit est placé tout au fond, et séparé par un rideau de chinz. Un crucifix en ivoire jauni, de loin, nous bénit. J'aime ce tableau attribué à un élève de Philippo Lippi et qui représente la Vierge et son Enfant. Les bergères recouvertes de toile de Jouy à dessins naïfs, la cheminée où sous un globe de cristal s'abrite depuis des lustres un bouquet de fleurs d'oranger, les chandeliers de cuivre, le tapis beige orné de branches de cerisiers en fleurs venu de Chine, tout dans cette pièce est d'un charme désuet.

Je me laisse vivre, oubliant même, pour un moment, que Jacques existe et qu'il m'aime . . . Je ne veux rien savoir, sinon que l'heure est infiniment douce . . . Les tracas, je les retrouverai tout à l'heure . . . demain . . . plus tard.

Que disent-elles? Elles parlent encore du docteur, et déplorent qu'il ne se remarie pas.

— Quel dommage, dit maman, que Philippe ne se résigne pas!

— Résigne? dit madame Régnier. Le mot me plaît . . . Comme vous, chère amie, je ne comprends pas cette résistance qu'il oppose à nos projets . . . Mais, nous n'y pouvons rien. Quand il veut, il veut. Il a une volonté de fer.

— Pourquoi se marierait-il? dis-je.

— C'est bien à toi de parler ainsi! dit maman un peu moqueuse.

— Pourquoi? demande vivement madame Régnier. Nancy a-t-elle rencontré un soupirant?

— Un soupirant? répète maman . . . Non, disons tout simplement qu'un jeune homme l'a remarquée.

Peut-être n'est-ce qu'une illusion, mais j'ai cru voir un nuage sur le front de madame Régnier. Pourtant, il s'efface très vite.

— Est-il de bonne famille? Je veux dire: le mariage peut-il être envisagé?

Maman répond qu'il ne saurait en être question pour le moment.

— Nous sommes décidés à ne pas accorder la main de Nancy avant sa majorité . . . Une femme n'est pas assez raisonnable avant, et cela est vrai, surtout pour Nancy. La voyez-vous mariée?

(à suivre)

— No 340 —

HORIZONTALEMENT

1—Construction vicieuse qui fait qu'une phrase présente deux ou plusieurs sens différents.
2—Caisse du trésorier-payeur. — Sagacité.
3—Elevage. — Unité de volume.
4—Grand bassin naturel. — Qui produit peu.
5—Deux. — Bec de lampe. — Erreur.
6—Sans se servir. — Pesait sur.
7—Ancienne ville d'Egypte.
8—Pin en tous sens. — Lieux de délices.
9—Rendre méprisable. — Gamin de Paris.
10—Empereur de Chine. — Epoque.
11—Navigateur espagnol. — Sorte d'étau.
12—Anneau de cordage. — Vase à boire.

VERTICALEMENT

1—Se dit d'une graine dépourvue de périsperme.
2—Difficile.
3—Partie de la jambe. — Sont de Slavonie.
4—Arbre de l'Amazone. — Sorte de puits.
5—Colère. — Lettre grecque.
6—Sym. du bismuth. — Calmes.
7—Genre d'insectes diptères. —Comm. de Haute-Savoie.
8—Equerre. — Appris.
9—Enlèveras. — Conj. — Fleuve de France.
10—Volontaires de Garibaldi.
11—Celui-là. — Personnes.
12—Conj. — République soviétique.

SOLUTION DU PROBLEME No 339

■ **Horizontalement.** 1. Objurgations; 2. Nouveau — Drue; 3. Yamens — Petit; 4. Peinture — Ta; 5. Errera; 6. Orné — Ais — Ile; 7. Alésure; 8. Ha — Raglan — Ta; 9. AM — Ali — Nil; 10. Gouttent — ONU; 11. Innée — Eétion; 12. Eté — Rassurée.

■ **Verticalement.** 1. Onychophagie; 2. Boa — Amont; 3. Jumping — Une; 4. Uvée — Rate; 5. Renne — Aalter; 6. Gastralgie; 7. Au — Uriel — Nés; 8. Pressantes; 9. Idéer — Unir — Tu; 10. Ort — Air — Loir; 11. Nuit — Let — Noé; 12. Selaré — Aluné.

La crème glacée et son histoire

Bien que l'industrie de la crème glacée sur ce continent ait plus de 100 ans, la crème glacée est connue depuis plus longtemps encore. Qui l'inventa et quand, nous ne le savons guère; l'histoire toutefois la mentionne fréquemment. Dès le 4e siècle avant Jésus-Christ, Alexandre le Grand se délectait de mélange réfrigéré de fruits et de lait sucré.

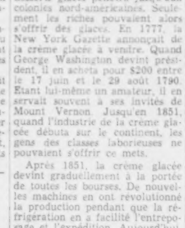
Néron, empereur romain du 1er siècle de notre ère, se faisait apporter de la neige du sommet des montagnes pour qu'on puisse lui préparer les sorbets aux fruits dont il était friand. La recette d'alors était un mélange de miel, de jus et de pulpe de fruits. Après la chute de l'Empire romain, il semble que les recettes de ces glaces se soient perdues.

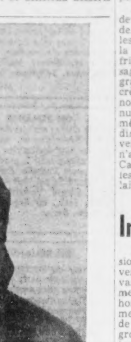
C'est Marco-Polo qui a réintroduit les glaces en Europe au 13e siècle. Ses recettes venaient d'Orient où elles étaient connues depuis 3,000 ans.

Catherine de Médicis aimait beaucoup ce dessert et c'est elle qui l'a mis en vogue en France au 16e siècle. Catherine a souvent été accusée d'empoisonner ses ennemis. Par contre, elle recevait ses amis somptueusement, leur servant de délicieux desserts glacés.

Eventuellement, le secret des desserts glacés pénétra jusqu'aux colonies nord-américaines. Seulement les riches pouvaient alors s'offrir des glaces. En 1777, la New York Gazette annonçait de la crème glacée à vendre. Quand George Washington devint président, il en acheta pour $200 entre le 17 juin et le 29 août 1790. Etant lui-même un amateur, il en servait souvent à ses invités de Mount Vernon. Jusqu'en 1851, quand l'industrie de la crème glacée débuta sur le continent, les gens des classes laborieuses ne pouvaient s'offrir ce mets.

Après 1851, la crème glacée devint graduellement à la portée de toutes les bourses. De nouvelles machines en ont révolutionné la production pendant que la réfrigération en a facilité l'entreposage et l'expédition. Aujourd'hui, grâce à la technique moderne, la crème glacée est un aliment économique, onctueux, succulent et nutritif. Ses nutriments sont les mêmes que ceux du lait il va sans dire. Et ce qu'il y a de plus merveilleux aujourd'hui c'est qu'on n'a pas besoin d'être à la cour de Catherine de Médicis ou de Charles 1er pour déguster ce produit laitier vraiment royal.





Ces élégantes chemises "Père et Fils", faites d'un mélange textile sont très faciles à confectionner et à entretenir et elles résisteront à un rude usage et à de nombreux lavages. Les patrons, qui se prêtent également au coton et au lainage, sont Simplicity no 4452 (Père) et no 4453 (Fils).

LA GESTION DES FINANCES FAMILIALES

(suite)

Un an d'avance

Votre budget n'est pas quelque chose de mécanique. Vous ne pouvez pas le mettre en marche et ne plus vous en occuper. Aussi est-il très important de tenir une comptabilité périodique, hebdomadaire ou mensuelle, selon la fréquence de votre salaire. Si vous ne parvenez pas à tenir les petites sommes constamment en laisse, vous ne pourrez jamais maîtriser les grosses.

Un budget établi pour un an d'avance vous permettra d'être toujours au courant de la situation du moment et vous épargnera la peine d'avoir à lutter contre des difficultés imprévues. Il vous empêchera aussi de pécher par excès d'optimisme dans les mois d'abondance.

D'ailleurs le climat changeant de notre pays n'est-il pas là pour nous convaincre de l'avantage d'un budget à long terme? Les dépenses nécessaires au chauffage se limitent à six mois par année, et, s'il faut tout prendre sur les revenus de cette période pour les payer, il ne restera pas grand-chose pour faire face aux autres besoins de la vie et aux dépenses supplémentaires des vacances ou du temps des fêtes, par exemple. Il suffit de répartir le coût du combustible sur une période d'un an et de mettre tant par mois de côté pour rétablir l'équilibre.

Seul un budget de douze mois permet de savoir exactement à quoi s'en tenir. En adoptant cette méthode, vous serez toujours en mesure de contrôler les chiffres d'aujourd'hui et ce qu'il y a lieu d'espérer dans un an. Vous pourrez réduire vos prévisions trop libérales et augmenter celles qui sont trop basses. La perspective de ce que vous serez à même de faire une autre année vous servira non seulement de guide, mais aussi d'encouragement.

Si vous constatez que les dépenses sont plus variables que vous ne le pensiez, ouvrez l'oeil, étudiez bien la situation et faites des changements. Dès que vous vous attaquez à la question tabou de savoir où passe votre argent, vous commencez déjà à prendre le dessus.

Avant d'atteindre ce stade, même les personnes qui bénéficient d'un assez bon revenu n'ont pas toute la satisfaction qu'ils devraient en tirer.

Peut-être sera-t-on tenté ici de dire qu'il entre un peu d'avarice dans tout cela. Mais le budget bien compris n'a rien à voir avec les économies de bouts de chandelle. Il permet au contraire de passer sans encombre entre le gouffre du gaspillage et l'écueil de la pingrerie. L'un conduit aux chagrins et à la ruine; l'autre étouffe la joie de vivre.

Savoir dépenser

Avant de dépenser de l'argent pour acheter quelque chose, examinez ce que vous avez déjà. Savoir reconnaître nettement ce que l'on possède est un art qui s'acquiert. Il est bon de se poser les questions suivantes: Avons-nous vraiment besoin de cela? Nos moyens nous permettent-ils de l'acheter? Le prix est-il avantageux? Y a-t-il autre chose que nous ferions mieux d'acheter?

Le budget tient compte non seulement des recettes et des dépenses, mais aussi du bon ou du mauvais emploi des fournitures et des accessoires du ménage. La suppression des pertes est une chose essentiellement profitable. Si la négligence ou l'incompétence causent du gaspillage, il importe de colmater les fuites.

La cuisine n'est pas la source de tous les maux, mais il y a avantage à commencer par là à faire son enquête, parce que c'est plus facile. On peut éviter le gaspillage en achetant d'une façon intelligente, ce qui veut dire ni trop, ni trop peu et au moment voulu; en veillant à utiliser ce qu'on achète; en faisant la cuisine de manière à profiter de toute la valeur nutritive des aliments; en s'efforçant d'apprêter des mets qui plairont à toute la famille.

Le soin des vêtements en prolonge la durée. Le fait d'avoir une armoire et des tiroirs assez grands pour prendre ou plier ses vêtements sans les chiffonner a une grande influence sur leur apparence. Et ceci a un important effet psychologique, car l'enfant comme l'adulte qui met des habits propres et frais est moins porté à penser qu'ils sont vieux que s'ils sont froissés.

Essayez de vous faire vous-même certaines choses. En plus de vous fabriquer un meuble et d'épargner de l'argent, vous éprouverez, ce qui importe davantage, un sentiment de plénitude, d'accomplissement, de joie créatrice.

Organisez vos dépenses. Les banquiers, qui voient les programmes financiers de milliers de personnes, savent avec certitude que ceux qui ont un plan de dépenses vivent bien et heureux. Il y a une différence entre le revenu et le revenu réel. Le premier est le montant que vous recevrez pour vos marchandises ou vos services; l'autre est ce que vous obtenez quand vous dépensez cet argent. En avoir pour son argent, c'est tirer le maximum de bonnes choses du trésor de la vie.

(à suivre)

Précision

Un monsieur demande à son concierge des informations sur les spectacles:

— Avez-vous vu "Monte-Cristo"?

— Non, Monsieur, répond le concierge, je n'ai vu monter personne!

Incendies de forêt

Depuis que la radio, la télévision et les journaux nous décrivent les terribles incendies qui dévastent nos forêts, je ne cesse de me représenter les détails les plus horribles de ces sinistres événements. Je vois l'immense colonne de fumée, la masse rougeâtre qui gronde et avance sans cesse. J'entends le craquement des épinettes qui s'embrasent et finissent par tomber. Je me représente les mille et une petites vies éteintes des gentils habitants des forêts, écureuils, tamias et autres rongeurs qui amusent les campeurs. Je vois les perdrix essayant de sauver leur nichée, et les beaux grands chevreuils qui se sauvent apeurés.

Je songe aussi à toute la richesse détruite, à l'aspect de désolation que présenteront ces lieux, quand enfin l'ennemi sera maîtrisé. Je ne puis m'endormir sans évoquer certain film en couleurs que j'ai vu, voilà plusieurs années, les admirables images qu'un cinéaste avait tirées de la dramatisation d'un roman de Kipling, "Le livre de jungle".

Je peux facilement croire que ces incendies n'ont pas été allumés par des mains criminelles, quoique cela se soit déjà vu. Mais la main qui jette négligemment un mégot de cigarette non éteint, une allumette encore enflammée dans les broussailles, mériterait bien cette épithète de criminelle; bien qu'elle ne soit que négligente. Les campeurs, les excursionnistes, les pêcheurs qui circulent en forêt ne prennent pas toujours toutes les précautions nécessaires. Il semble que le manque de soin, l'absence de souci pour les autres, le manque de sens de la responsabilité soient les caractéristiques de notre époque.

Je sais bien que certains incendies sont accidentels mais il est impossible que le même accident se soit reproduit à plusieurs endroits de la province. On enseigne aux scouts, aux gardes forestiers, à bien éteindre leurs feux de campement, on indique de quelle façon un fumeur doit éteindre sa pipe, sa cigarette ou son cigare, mais il semble que beaucoup de citoyens n'aient pas reçu ou entendu cette leçon de civisme. C'est pourquoi on peut qualifier la plupart de ces incendies de forêts de criminels. Et nous devons nous trouver heureux qu'ils ne causent pas de perte de vie, du moins chez les humains. Mais c'est vraiment criminel de détruire ainsi notre patrimoine.

MAMIE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Enfant qui jeûne le matin pas de bonne santé demain

par le Dr Adrien Plouffe

Pendant les vacances, tout comme au temps des classes, il importe impérieusement que les enfants ne quittent pas la maison, le matin, sans avoir pris un petit déjeuner substantiel. Il faut absolument que les parents surveillent directement ou indirectement le premier repas de leurs petits garçons et de leurs petites filles. Qu'ils aillent en classe ou au terrain de jeux, ces jeunes organismes ont besoin de manger comme il faut au petit déjeuner que des spécialistes considèrent comme le principal repas de la journée.

Les éducateurs savent qu'un grand nombre d'enfants partent pour l'école sans manger, sans même prendre un verre de lait. Cette mauvaise habitude continue durant les vacances, ce qui n'est guère de nature à favoriser leur bonne santé.

Comment peut-on penser que des êtres en voie de formation puissent profiter de leurs jeux sans se fatiguer, s'ils ont l'estomac vide depuis une quinzaine d'heures? C'est un non-sens!

Que de fois, au cours de ma longue carrière de médecin inspecteur des écoles, des instituteurs ou des institutrices m'ont signalé des enfants malingres qui avaient fort mauvaise mine. Un court interrogatoire m'apprenait que ces élèves n'avaient pas déjeuné. Ils n'avaient rien mangé depuis la veille. Peut-on espérer que ces écoliers vont profiter de leurs études, quand ils ont l'estomac vide?

Cette minable farce de l'absence du petit déjeuner se prolonge pendant les vacances quand on part pour le terrain de jeux, pour le plus grand malheur des garçonnets et des fillettes qui ne prennent pas une bouchée avant de partir! Ils sont tellement pressés qu'ils ne trouvent pas le temps de boire un verre de lait! C'est incroyable, mais cela est si fréquent que les parents doivent se gendarmer contre cette habitude qui n'est guère de nature à servir la santé de l'enfant.

Aucune maman ne doit oublier qu'elle est la gardienne attitrée du bien-être physique de son enfant. Il faut absolument qu'elle surveille le petit déjeuner des êtres auxquels elle a donné la vie. Ou bien qu'elle confie cette tâche à sa grande fille ou à une parente. Tous ces petits bonshommes et ces petites bonnes femmes ont absolument besoin de ce petit déjeuner substantiel pour grandir et grossir normalement.

Quant au menu il varie suivant l'âge, mais il doit contenir du pain, du beurre, du lait, des céréales cuites de préférence, un oeuf ou du jambon ou du bacon, une pomme ou un autre fruit frais.

Que les mamans utilisent leur gros bon sens pour imposer un menu plus que suffisant à cette gent enfantine qui doit être solide et forte pour bâtir la génération dynamique de demain.

Un petit déjeuner substantiel commence bien la journée et votre chroniqueur serait très heureux si M. et Mme Toulmonde comprenaient enfin qu'il a raison, formidablement raison. Que tous les parents se rendent compte de l'importance capitale de ce premier repas pour les enfants en voie de croissance.

Pas de bonne santé demain pour l'enfant qui jeûne le matin.



Q. — Nos parents célébreront leurs noces d'argent bientôt. Nous sommes plusieurs enfants et aimerions organiser une petite fête à cette occasion. Nous sommes pauvres et deux des enfants voudraient que nous leur achetions une coutellerie en argent. Les autres préfèrent leur donner l'argent que celle-ci coûterait. Votre opinion règlerait une discussion. Merci.

PERPLEXE.

R. — Puisque vos moyens sont modestes, je crois que si vous offrez une bourse à vos parents ils l'apprécieront plus qu'une coutellerie dispendieuse dont ils ne sauraient que faire. Si vous le désirez, pour tout régler à l'aimable vous pourriez acheter quelque chose dont vos parents auraient besoin pour la maison: table, lampes, fauteuils, etc. Il n'y aurait aucun mal à sonder les goûts des élus de la fête.

* * *

Q. — Mon fils, âgé de 16 ans, refuse de continuer ses études. Il a terminé sa 9e année scolaire avec assez de difficulté et croit pouvoir se trouver une situation. Son père et moi avons tout essayé pour le convaincre qu'il ne saurait trouver du travail convenable ou qui lui assurerait un bel avenir, sans terminer au moins sa 11e année et avoir suivi des cours dans une école d'arts et métiers. Evidemment, étant donné que nous en avons les moyens, nous rêvions de le voir faire un cours universitaire, mais ses professeurs nous assurent qu'il n'en est vraiment pas capable. Auriez-vous un conseil à nous donner? Merci.

PARENTS PEINES.

R. — Il est malheureux que votre fils ne puisse pas faire la connaissance de plusieurs jeunes gens que je connais, qui, travaillant toute la journée, comme simples manoeuvres, essaient de compléter leurs études supérieures le soir, afin de pouvoir trouver une situation plus avantageuse à tous points de vue. Puisque votre mari et vous avez tout dit, que puis-je ajouter? N'avez-vous pas parmi vos amis quelqu'un qui aurait souffert du manque d'instruction? Cet ami pourrait peut-être faire entendre raison à votre fils. A cet âge, les adolescents considèrent souvent leurs parents vieux jeu et écoutent volontiers les conseils des autres. Veuillez croire que je sympathise avec vous, chère madame. Si votre fils ne veut absolument pas comprendre le bon sens, qu'il aille de grâce s'inscrire dans une école d'arts et métiers telles que Tec-Voc ou le Manitoba Technical Institute afin d'apprendre le métier qui convient le plus à ses aptitudes.

* * *

Q. — Nous sommes quatre jeunes filles qui travaillons ensemble et nous sortons souvent le soir. Nous allons souvent dans les salles de danse publiques et passons d'agréables soirées. Mes parents, ayant appris que je fréquentais ces endroits, sont furieux et m'ont défendue d'y retourner. Ne trouvez-vous pas qu'ils se montrent trop sévères et vieux jeu?

FACHEE.

R. — Non, ma chère amie, vos parents sont très sages au contraire et vous feriez bien d'obéir. Dans ces salles, vous ne rencontrerez pas de jeunes gens sérieux que vous aimeriez à amener dans votre famille.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Bonjour, soleil!

Le soleil agissant surtout par ses rayons chimiques (les ultra-violets), a un pouvoir bactéricide extraordinaire. Une cure de soleil est une cure de stérilisation interne et externe. (L'acné, par exemple, qui est en partie une affection microbienne, est améliorée et souvent guérie par les rayons solaires.)

Le soleil est un tonique puissant aussi bien au point de vue physique que moral. Les populations du Midi en sont la preuve. Les êtres exposés au soleil, sous un climat tempéré, sont toujours plus optimistes et plus gais que ceux vivant dans les pays froids.

Les jeunes filles anémiées l'adopteront comme le meilleur de tous les reconstituants, car on remarque une augmentation importante de globules rouges au bout d'un temps de cure très court.

✦ ✧ ✦

— Docteur, pourquoi avez-vous tant recommandé à ma femme de respirer par le nez?

— C'est pour votre bien, mon ami: pour respirer du nez il faut qu'elle ait la bouche close.

✦ ✧ ✦

Saviez-vous qu'une tranche de citron et du sel nettoient rapidement les casseroles en cuivre?

✦ ✧ ✦

On peut donner de la fraîcheur à un teint désespérément terne en mêlant une pointe de rouge à la crème de jour.

✦ ✧ ✦

Une omelette qui s'affaisse n'est pas nécessairement une perte totale. Pour la récupérer, coupez-la en morceaux, ajoutez quelques oeufs fraîchement battus et faites cuire le tout comme des oeufs brouillés. Servez sur des tranches de pain croustillant, copieusement tartinées de beurre au persil.

✦ ✧ ✦

— Donc le vieux Grippesou est mort. A-t-il laissé un gros magot?

— Je ne pense pas, ses héritiers paraissent en bons termes.

✦ ✧ ✦

Une serviette en cuir tachée par la pluie retrouvera son éclat uni si vous la cirez avec un excellent cirage-crème du commerce ayant le même ton. Frottez tant que les taches subsistent, puis faites briller à la flanelle.

✦ ✧ ✦

Comme tout le monde, j'ai joui et j'ai souffert dans ma vie. Mais jamais je n'ai été malheureux. Ni aux années de paix, ni dans les épreuves, ni dans le succès, je n'ai cessé de garder au plus intime de mon être le repos, l'assurance, la paix. Laissez-moi vous en livrer le secret: il réside dans la donation confiante de soi à la bonté de Dieu.

Cardinal Mercier.

✦ ✧ ✦

Afin d'obtenir une baignoire qui soit toujours blanche, lorsque vous la laverez, mettez simplement un peu de poudre à blanchir. Puis, avec une brosse, au long manche, vous nettoirez la baignoire sans trop de fatigue.

✦ ✧ ✦

Si vous voulez que votre femme écoute ce que vous dites, parlez durant votre sommeil.

✦ ✧ ✦

Ce qu'on dit: Lait condensé.
Ce qu'on doit dire: Lait concentré.

✦ ✧ ✦

Plusieurs personnes ont oublié que les vacances ont lieu pour leur permettre de se reposer. Elles en reviennent plus brisées qu'au moment où elles ont débuté.



Salades de saumon en moule

1 tasse de saumon en conserve, égoutté et déchiqueté
½ tasse de concombre haché fin
½ tasse de céleri tranché mince
Petits bouquets de chou-fleur cru, assez pour donner ¼ de tasse lorsque défaits
1 c. à table d'oignon haché fin
½ tasse de mayonnaise épaisse
3 c. à table de sauce vinaigrette
2 c. à thé de jus de citron
Sel et poivre

Bien refroidir tous les ingrédients. Mêler délicatement le saumon et les légumes. D'autre part, incorporer la sauce vinaigrette et le jus de citron dans la mayonnaise. Verser sur la préparation au saumon et mélanger avec soin. Saler et poivrer au goût. Placer la salade bien tassée dans quatre petits moules. Démouler sur des feuilles de laitue et garnir de mayonnaise. Donne 4 portions.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49 — No 18

TIRANE CIREY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TIRANE CIREY chez M. E. Sabourin 191, avenue Provencher, St-Boniface. Par la boîte $1.00 franco. 122-T.F

ON DEMANDE — Dames ou demoiselles qui désirent gagner plus d'argent en vendant des produits de beauté. Signaler: CEdar 3-3268. 17-1267-19C.

ON DEMANDE — Opératrices de machines motrices expérimentées pour manufacture de vêtements de sports. — Travail léger — Excellentes conditions de travail — Usine air climatisé — Tous congés payés — Emploi régulier. S'adresser personnellement à Young Ideas Limited, 246, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba. 17-1260-18C.

ON DEMANDE — Vendeuses. Dames sachant conduire. Si vous désirez du travail 3 ou 4 heures par jour en visitant régulièrement chaque mois un groupe de clients de "Studio Girl Cosmetic" dans territoire établi à St-Boniface et dans les environs, et consentez à faire de légères livraisons etc., écrivez à: Studio Girl Cosmetics, Dept., CWA-28, 840, avenue Lafleur, Montréal 32. Ce territoire vous rapportera jusqu'à $5 de l'heure. 18-1303-20P.

EXCELLENTE OCCASION DE VENTES à entreprendre dans un territoire établi de St-Boniface pour un représentant bilingue. Salaire plus commission et bénéfices d'un plan médical et de pension complet. Le candidat doit être marié et âgé de 25 à 35 ans. Signaler: WHitehall 2-1128 entre 10 h. et 11 h. 30 a.m. 17-1259-18C.

Moiny Upholstery

Sauvez 60% en envoyant vieux sofas ou chaises chromés à Steinbach pour être rembourrés à neuf. S'adresser à V. Moiny, Steinbach. Téléphone: HAzel 6-5228. 16-1236-18C.

SI VOUS AVEZ DES SCIES de quelque genre que ce soit, à faire aiguiser, adressez-vous à 267, rue Notre-Dame ou signalez CHapel 7-5972. 49-757-T.F

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite

Écrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
411, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Venez prendre un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.

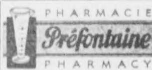
HAVEN LUNCH

344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone: WHitehall 2-9076

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

Reliance Typewriter

Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER A. SABOURIN, propriétaire



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE

Le Jardin du Saint-Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

ON DEMANDE SOUMISSIONS — Le district consolidé de St-Jean-Baptiste demande des soumissions sur les bâtisses et articles suivants: École 26' x 18'. Étable 14' x 28'. Fournaise "Crane Line" BTU 85,000. Réservoir à essence avec support: 200 gallons. Plus haute soumission pas nécessairement acceptée. Les soumissions doivent être rendues pas plus tard que le 18 août. S'adresser à M. Pierre Baril, sec. du district consolidé de St-Jean-Baptiste. 18-1306-18C.

L'HOPITAL STE-ANNE situé à 26 milles à l'est de Winnipeg, sur route Trans-Canada, désire immédiatement les services d'une garde-malade diplômée. Salaire de base: $305 à $345 par mois. Semaine de 40 heures. Vacances payées après un an de service. S'adresser à Gilbert Préfontaine, administrateur, Ste-Anne, Man. Téléphones: GArden 2-5345 ou GArden 2-5382. 16-1242-18C.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté. S'adresser à Jean-Paul, 670, rue Cavanaugh, ou signaler: CEdar 3-2847. 9-1054-T.F

A LOUER — St-Boniface, 442, rue Louis Riel. Chambre à coucher. Près hôpital et autobus. Signaler: CEdar 3-6197. 15-1209-T.F

A LOUER — St-Boniface est. Magasin général avec logis et bureau de poste. Pas d'opposition. Comptant requis pour marchandise et accessoires. S'adresser à Jean Moreau, 1024, chemin Dugald, St-Boniface est, Man., ou signaler: CHapel 7-4062. 16-1244-20C.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces; 2e étage. Poêle et réfrigérateur fournis. Signaler: CEdar 3-6145. 17-1265-T.F.

A LOUER — Norwood. Duplex: 3 pièces. Entrée privée. Réfrigérateur et poêle électriques. Chauffage. Eau chaude. 109, rue Marion. Signaler: GLobe 3-7454. 17-1261-T.F.

A LOUER — Logis: 2 pièces. Salle de bain. Entrée privée. Nouvellement décoré. Libre: 15 août. Signaler: CEdar 3-5227, ou s'adresser à 169, rue Horace. 17-1262-T.F.

A VENDRE — Garage en bon état. Dans centre canadien-français. Bonne clientèle. Agence d'automobiles et machines agricoles. Cause de vente: santé. S'adresser à Boîte 1205, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 15-1205-18C.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis: 2 pièces complètement meublées au 1er étage. Entrée privée. Près autobus. Possession immédiate. Signaler: CHapel 7-1414. 17-1274-19C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Chambre meublée. Signaler: CEdar 3-2567. 18-1305-19C.

A LOUER — St-Norbert, 3537, chemin Pembina. Logis: 4 ou 6 pièces. Meublé ou non. Place de stationnement avec prise de courant. Signaler: GRosvenor 4-2732. 18-1312-18C.

A LOUER — Chambre avec pension pour 2 ou 3 jeunes filles tranquilles ou garderait bébés pendant que la maman travaille. Signaler: CEdar 3-4632. 18-1309-19C.

A LOUER — Chambre meublée dans maison privée. Place de stationnement. Centre de Norwood. Signaler: GLobe 2-4825 après 5 h. p.m. 18-1307-19C.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 4 pièces. Salle de bain privée. Libre: 1er septembre. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-4271. 18-1302-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Stationnement avec prise de courant. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 18-1297-21C.

A LOUER — Logis: 1½ pièce. Complètement meublé. Près hôpital St-Boniface et autobus. Pour 2 personnes aimant tranquillité. $35 par mois. Signaler: WHitehall 3-3057. 18-1296-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 462, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Poêle et réfrigérateur. Près hôpital et autobus. Stationnement d'après arrangements. $80. Possession: 1er septembre. Signaler: EDison 9-0084. 18-1290-18C.

Camp "Lake View"

Boîte 8 — MINAKI, ONT.
R.-J. GRELIER
Téléphone: 11
Route 17 jusqu'à Laclu; 596 jusqu'à Minaki.
Cabines complètement équipées, chauffage à huile, eau courante, facilités de cuisine, réfrigérateurs, douches, bateaux, etc.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante JUstice 9-2671, 281 rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau CEdar 3-5014.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg · Tél: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 grandes pièces non meublées. Très propre. Complètement privé. Libre: 1er septembre. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Signaler: WHitehall 3-9024. 18-1295-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 ou 4 pièces. Non meublé. Broche pour poêle. Machine à laver. Chauffage et eau inclus. Place de stationnement. Signaler: SPruce 5-1439. 18-1292-T.F.

A LOUER — Norwood. Grande chambre. Entrée privée. Près autobus. Possession immédiate. Signaler: CEdar 3-3651. 18-1291-20C.

A LOUER — Grande chambre meublée au sous-sol. Chambre de bain et entrée privées. Libre: 1er septembre. S'adresser à 450, rue Louis Riel (près du collège), ou signaler: CEdar 3-1985. 18-1289-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur et laveuse. Pour 1 ou 2 jeunes filles tranquilles. Libre: 1er septembre. Signaler: CHapel 7-6082. 18-1288-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 4 pièces au 1er étage. Salle de récréation. Garage si désiré. Libre: 1er septembre. Signaler: CHapel 7-6082. 18-1287-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex tout neuf. 1 logis de 3 chambres à coucher. Autre logis à revenu. Situé au centre, tout près d'école catholique. A termes. Pour plus d'informations, signaler: CEdar 3-4148. 18-1320-20C.

A VENDRE — Table et chaises en chrome. Bien solides. $40. Poêle électrique "Findlay" avec four automatique. 1½ an d'usage. $100. Signaler: JU 9-4026. 18-1311-18C.

A VENDRE — Bicyclettes complètes ou en parties. A bas prix. S'adresser à 231, rue Bertrand, ou signaler: WHitehall 3-2766. 16-1237-19C.

A VENDRE — Réservoir à l'huile: 200 gallons. Brûleur-transformeur à huile. Signaler: CHapel 7-2415. 18-1293-19C.

A VENDRE — Pontiac 1952 en bon état. Bleu. Sedan 4 portes. Bons pneus. Vendrait: fin août. Meilleure offre. Signaler: CHapel 7-7582 après 1 h. p.m. 17-1285-18C.

A VENDRE OU A ECHANGER POUR PETITE MAISON — St-Boniface. Maison: 13 pièces. 3 logis. Grand lot. Central. Titre clair. Signaler: CEdar 3-2588 ou s'adresser à 431, rue Louis Riel. 16-1241-T.F.

A VENDRE — Norwood. Maison avec revenu mensuel: $160, plus 3 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $5,000. Signaler: CHapel 7-7453 après 5 h. p.m. 18-1310-20C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement tout neuf. 8 logis avec poêle et réfrigérateur. Grand logis au 1er étage avec 4 chambres à coucher. Très bonne location, bons revenus. A termes. Signaler: CEdar 3-4148. 18-1319-20C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. Panneaux d'acajou dans salon. Grande cuisine moderne. Chauffage: huile. Complètement moderne. Belle rue résidentielle. Lot de rivière: 50' x 350'. Près église et école catholiques. Paiement initial: $1,200. Paiements sur hypothèque: $95 par mois. Appelez propriétaire: GLobe 3-0997. 18-1304-19C.

A VENDRE — St-Georges. Verger: 8 acres. Grande maison moderne. Près grand-route et rivière Winnipeg. S'adresser à M. C. Laporte, Pine Falls, ou appelez Pine Falls 653. 18-1300-19C.

A VENDRE — Village, Ste-Anne-des-Chênes. Bungalow moderne: 5 pièces. 4 ans. 24' x 34'. Beau grand lot. Largeur du lot: 75'. Salle de bain. Chauffage: huile. Salle de jeux. Armoires en acajou. Téléphone: GArden 2-5387. 18-1298-20C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison moderne: 4 grandes pièces. 2 chambres finies au soubassement. Chauffage: huile. Lot: 45' x 110'. Garage. Montant requis: $2,500. Paiements: $103 comprenant taxe. Prendrait maison de revenu en échange. Signaler: CEdar 3-4458. 17-1258-19C.

A VENDRE — St-Norbert, 26, rue Lagrave. Bungalow: 1 an. 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Appelez propriétaire: GRover 4-1154. 14-1197-18C.

A VENDRE — Ste-Anne-des-Chênes. Maison: 9 pièces; 5 chambres à coucher. Lot: 95' x 148'. Chauffage: huile. Eau chaude. Située en face des écoles, près de toutes commodités. Possibilités commerciales. Taxe: $125. Prix raisonnable. S'adresser à M. Henri Campagne, Boîte 46, Ste-Anne, Man. 17-1268-18P.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de revenu. Bel emplacement. Revenu mensuel: $160, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $6,000 ou plus. Signaler: CEdar 3-4737. 13-1163-20C.

A VENDRE — Windsor Park. Maison. 3 chambres à coucher. Garage. Prix: $13,500. Signaler: ALpine 6-1216 après 5 h. p.m. 17-1263-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison moderne: 4 grandes pièces. 2 chambres finies au soubassement. Chauffage à l'huile. Grand lot. Garage. Montant requis: $2,500. Impôts: $180. Prendrait plus grande maison en échange. Signaler: CEdar 3-4458. 17-1258-18C.

A VENDRE — St-Malo. Salle moderne pour réception et danse. Excellent système de chauffage et ventilation. Facilités de sanitation et de cuisine. Conditions avantageuses. Raison de vente: retraite. S'adresser à Ulysse Gadaire, St-Malo. Téléphone: 339-42. 16-1253-18C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à R.-J. Trainor, Victoria Beach, Man. 4-887-T.F

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-1603. 39-383-T.F

A VENDRE

Rue Horace — 6 pièces. Soubassement à la grandeur. Prix: $10,800. $500 comptant.

Rue Dollard — Maison de revenu. $1,900 comptant.

Toutes ces maisons sont achetables à termes faciles. Si c'est une maison neuve que vous cherchez, nous fournissons gratuitement tous renseignements.

Pour informations, s'adresser à
R.-G. LAVIGNE REALTY
1134, ch. Ste-Marie, St-Vital
Téléphone: ALpine 3-0546
ou à Jos. Grenier, CH 7-9184
18-1316-18C.

A VENDRE

Norwood — 1½ étage. 3 chambres à coucher. Salon: 18' x 12'. Belle cuisine. Soubassement pleine grandeur. Chauffage à l'huile. Lot: 37' x 140'. Garage. Près école française. $2,000 comptant. Échanges acceptés.

St-Boniface — Stuc et bardeaux. Duplex: 8 pièces, 4 et 4. Soubassement pleine grandeur. Chauffage: gaz, eau chaude. Cuisines modernes. ½ rue de l'école. Revenu du logis du 2e étage: $75. $1,500 comptant. Accepterait échanges.

Norwood — 4 pièces. 2 chambres à coucher. Salon: 18' x 12'. Soubassement pleine grandeur. Chauffage automatique à l'huile. Lot: 37' x 140'. Près école française. Prix: $9,500.

Avons besoin urgent de maisons à St-Boniface et Norwood.

On parle français

S'adresser à

Mme Walberg, Laban Realty
Téléphone: CHapel 7-6049
17-1283-18C.

ON DEMANDE

Institutrice pour enseigner grades 3, 4 et 5 à l'école consolidée de Dunrea. Salaire selon octroi du gouvernement. S'adresser à M. J.-A. Paradis, sec., Dunrea, Man. 18-1299-19C.

ON DEMANDE

Une institutrice pour l'école élémentaire du District scolaire de St-Labre. 24 élèves. Grades: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. S'adresser à Jean Girardy, sec., St-Labre, Man. 15-1226-18C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice catholique, bilingue pour école Walker de San Clara. Pour terme commençant en septembre. Grades: 3, 4 et 5. Salaire selon échelle établie, plus années d'expérience. S'adresser à M. Dollard Mailhot, San Clara, Man. Téléphone: 5-2440. 18-1317-19C.

ON DEMANDE

Pour le district scolaire de Willow-Bunch, Saskatchewan, un instituteur ou une institutrice bilingue et catholique pour le grade 8. Salaire selon l'échelle établie par Borderland School Unit 4. S'adresser à Gérard Verhelst, Willow-Bunch, Sask., ou Roger Lalonde, St-Victor, Sask. 18-1314-20C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue catholique pour école publique de Gravelbourg pour enseigner dactylographie, sténographie et autres sujets aux grades supérieurs. Salaire: $2,700 à $7,600 selon qualifications. S'adresser à A.-H. Lepage, sec., Commission Scolaire, Gravelbourg, Sask. 18-1313-20C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

requiert pour l'année 1962-63 deux instituteurs ou institutrices pour l'école secondaire à Elie.

Salaire d'après l'échelle des salaires

Adressez vos demandes, accompagnées de références et mentionnant qualifications et expérience, à Oris-J. Aquin, sec.-trés., boîte 88, Elie, Man., ou téléphones: Central d'Elie No 2. T.F.

ON DEMANDE

Pour école Lorette Centre, No 992, une institutrice canadienne-française pour la première année. Salaire selon échelle établie. Faire demande au président, M. Roméo Manaigre, téléphone 331, Lorette, Manitoba, ou M. Alex. Landry, secrétaire, téléphone 225, Lorette. 17-1286-19C.

ON DEMANDE

Un instituteur ou institutrice pour école élémentaire du village. Environ 25 élèves; pas plus de deux grades par classe. Pour terme commençant en septembre. Six institutrices dans cette école cette année. S'adresser à E.-J. Bouvier, secrétaire-trésorier, École Consolidée de St-Georges, No 2403, ou signaler: Pine Falls 573. 17-1271-18C.

LE DISTRICT CATHOLIQUE No 60, de Camrose,

invite des demandes, (1) d'instituteurs (trices) d'école secondaire qualifiés, pour enseigner le Français et/ou les Mathématiques et les Sciences aux grades 10, 11 et 12; (2) d'instituteurs (trices) d'école élémentaire pour les grades 1 et 5; (3) d'instituteurs (trices) possédant diplômes en dactylographie. Salaire de $3,000 à $8,300 avec augmentation selon entente établie. Pour plus d'informations écrivez à: Frank Trappmann, sec.-trés., Boîte 1747, Camrose, Alta. Téléphone: 672-3494. 18-1308-20C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport. 2 logis. Soubassement à la grandeur. 2 salles de bain. Taxe: $160. $12,000 à termes faciles.

St-Boniface — Rue Deniset. Bungalow moderne: 4 pièces. 7 ans. Soubassement à la grandeur. Garage. $12,000 à termes faciles.

St-Boniface — Près hôpital. Épicerie et viande. Logis de 5 pièces attenant. Possession immédiate. Propriété, accessoires et marchandise: $12,500 à termes.

Norwood — Rue Horace. Bungalow moderne: 5 pièces. Chauffage: gaz. Au prix raisonnable de $12,200 à termes.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Près écoles. Maison de famille: 8 pièces. Taxe: $170. Lot: 30'. $10,300 à termes.

Norwood — Rue Des Meurons, près rue Marion. Maison: 8 grandes pièces. Idéale pour revenu si désiré. $12,000 à termes faciles.

St-Boniface — Près de toutes les écoles. Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. En stuc. Chauffage: gaz. Taxe: $170. Fenêtres et portes en aluminium. Chambre supplémentaire au soubassement. $6,000 comptant. Balance à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
18-1315-18C.

STUCCO et PLATRE

Travail de qualité. Plus de 10 ans d'expérience à votre service.
O.-J. MILLETTE
107, rue Arden St-Vital
Téléphone: AL 3-4665

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Oldsmobile
• Corvair • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: LE 3-1628
Automobiles usagées "garanties" de première condition

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

NORWOOD
Duplex: 4 et 5. Prix: $24,500. Prendrait lot de 50' en échange.

ST-VITAL
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $8,500. $500 comptant. Balance: $82 par mois.

ST-VITAL
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 35' x 120'. Prix: $10,900. $1,500 comptant.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 3 logis complètement loués. Prix: $23,900. $4,500 comptant. Balance: $125 par mois.

ST-CHARLES
Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Prix: $9,500. $500 comptant. Balance: $75 par mois.

ST-MALO
Ferme: 210 acres avec machines aratoires. Prix: $12,000 ou prendrait bonne propriété à St-Boniface ou Norwood en échange.

Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
17-1281-18C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Près Précieux-Sang. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Titre clair. Garage. Comptant requis: $3,000. Balance portée par propriétaire: $80 par mois.

Norwood — Immeuble-appartement: 8 logis. En briques. Tout loué avec bail. Revenu mensuel: $782, plus stationnement. Chauffage: gaz. Comptant requis: $30,000. Échangerait sur bungalow duplex en bon état.

St-Boniface — Près Hôtel de Ville. Triplex. Revenu mensuel: $240. Grand lot. Chauffage à l'huile. Comptant requis: $3,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface centre — Prix: $11,900. Bungalow: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Comptant requis: $4,000. Balance portée par propriétaire.

Elmwood — 679, rue Nairn. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Âge de 7 ans. Garage. Comptant requis: $3,000.

St-Norbert — 2 lots: 55' x 147'. Prix pour les deux: $4,500.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
17-1277-18C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Près hôpital — Maison: 4 chambres à coucher. $10,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumera balance avec termes faciles.

ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.

ILE-DE-CHENES
Village — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

MAGASIN GENERAL
Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Échangerait sur propriété de ville.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 8 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 3, 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
17-1279-21C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface centre — Bungalow moderne: 4 pièces, plus salle de récréation au soubassement. $13,500.

St-Boniface — Près basilique. Bungalow moderne: 5 pièces. Chauffage: eau. $15,500.

St-Vital — Bungalow moderne: 4 pièces. Beau lot. $11,000 à termes. Possession: 15 juillet.

St-Boniface — Triplex. Chauffage: huile. $16,500. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: 23 pièces. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex, 18 ans. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces pour propriétaire. Garage double. $18,900. Termes faciles.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
17-1280-18C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ANNETTE MARION, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Spinster, deceased.

All claims against the above Estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned solicitors at 400 Victory Building, 333 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 31st day of August, 1962.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 1st day of August, 1962.

MACINNES, BURBIDGE, HETHERINGTON, ALLISON & CANTLE,
Solicitors for the Executrix.

A VENDRE

Norwood — Près école du Précieux-Sang. Maison en stuc: 7 pièces, 4 chambres à coucher. En parfait état. Seulement que 12 ans. Soubassement à la grandeur. Joli lot boisé: 50' x 120'. Garage avec plancher en béton et porte renversante. Grand terrain de jeux de l'autre côté de la rue. Hypothèque à 6¾%. Vendeur transféré à Montréal, doit être vendue immédiatement. Aubaine, à $13,500.

APPELEZ MME BARRY
GLobe 3-3664
Suburban Agencies WH 2-6581
18-1318-18C.

A VENDRE

Norwood — $8,100. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près écoles. Chauffage: huile. Comptant requis: $500.

Parc Windsor — 43, Burning Bush Bay. Bungalow: 5 ans. Excellent état. Comptant requis: $3,000. Vendeur transféré.

St-Boniface — Lot commercial: 33' x 122'. Prix: $1,500.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
407, rue De la Morenie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
18-1284-18C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 4 grandes pièces. Chauffage: gaz. Garage. Près école Provencher. Plein prix: $11,000 avec $1,500 comptant.

St-Boniface — Immeuble-appartements. 4 logis de 3 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot. Bien situé. Plein prix: $24,500.

St-Boniface — Magasin: épicerie et viande. Marchandise et accessoires. Très gros chiffre d'affaires. Grand logis pour propriétaire. Comptant requis substantiel ou échangerait sur propriété de ville.

St-Vital — Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot boisé. Près des écoles catholiques. Plein prix: $7,900.

St-Boniface — Immeuble-appartement. Tout neuf. 8 logis, tous loués avec bail. Très bonne location. Rapporte 10% sur placement. Termes faciles. Veuillez le voir pour l'apprécier.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Gaz. Vendrait ou échangerait sur magasin en ville ou en campagne.

Pour plus d'information s'adresser à
PAUL GAGNON
269, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-7603
17-1282-18C.

FACILITES PROPRES AU SERVICE DE BANQUETS

On pourvoit aux provisions et au service de repas, soit dans les salles, chez vous ou au Town n' Country. On peut servir de 10 à 300 personnes. Service excellent, prix raisonnables.

TOWN N' COUNTRY
317, rue Kennedy — WH 3-8618

NIAKWA INVESTMENTS LTD.

Prêts hypothécaires

Premières et deuxièmes hypothèques
Achat de portefeuilles d'hypothèques
700 Great Western Bldg.,
356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0038

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS "MARQUE DISTINCTION"
à vendre à
St-Norbert — Ile-des-Chênes
St-Vital

Maisons de 2 chambres à coucher

St-Boniface — Rue Giroux — $11,500. Rue Marion — $13,900.

St-Vital — Rue Lenox — $9,500. Financement sur entente.

Ile-des-Chênes — Lots: ½ acre. Idéal pour vétérans.

St-Norbert — Lots: près église et école.

Parc Windsor — Maison à niveaux variés, 4 chambres à coucher. Presque neuve. Paiement initial: $1,100.

A vendre — Ferme dans paroisse catholique française. 160 acres avec 450 en culture. 160 [illegible]. Bonnes bâtisses, machines aratoires. Le tout: $46,500. Financement et intérêt à bons termes.

S'adresser à
M. Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ARSENE MIREAULT, late of the Post Office of Dufresne, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 10th day of September, A.D. 1962.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 7th day of August, A.D. 1962.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for Alice Mireault, executrix.

Mesdames!

Faites-vous donner votre permanente pour l'été maintenant au

Golden Beauty Salon

à partir de ***$5.95***

EN VEDETTE
Mademoiselle "Jan" — Experte styliste grand genre — Styles américains, parisiens et italiens

GRATIS
Une bouteille de parfum français exquis avec chaque permanente

AMENEZ VOTRE FAMILLE
Shampooing et mise en plis ***$1.25***
Coloration experte des cheveux

Golden Beauty Salon

Angle Hargrave et St. Mary's à une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Avec ou sans rendez-vous
Tél.: WH 2-5962 ou WH 3-2157
Vous pouvez jouir d'un bon repas chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

AUBAINES!

200 robes

de $1.98 à $4.88

Robes de jour et robes de soirée

EN VENTE
le samedi 11 août
à 278, rue Marion, Norwood

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.

388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

• Silencieux (Muffler) "Midas" (garantis)
• Amortisseurs
• Ceintures de sûreté

MIDAS MUFFLER SHOPS

N.-A. Duprat

50, rue Isabel (près de Notre-Dame)
Winnipeg 2, Manitoba
Téléphone: SPruce 5-7189

ABLE JOBBERS CO.

La première maison d'épiceries vendant à escompte

158, avenue Provencher CHapel 7-3996

Pêches Peter Pan 24/15 oz. — $4.50 la caisse Moins que 19c la boîte	Blé d'Inde en crème 24/15 oz. — $2.35 la caisse Moins que 10c la boîte
Soupe aux asperges à la crème 24/10 oz. — $2.50 la caisse Moins que 10½c la boîte	Blé d'Inde en épis 24/35 oz. — $2.75 la caisse Moins que 12c la boîte
Soupe aux tomates 24/20 oz. — $3.50 la caisse Moins que 15c la boîte	Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et jusqu'à 1 h. p.m. le samedi

À LOUER

800 pieds carrés

Pièce pour bureau
Premier étage
Emplacement central
Stationnement spacieux

Téléphone: CE 3-1915

Propriété à vendre

138, rue Dollard
(près de l'hôpital, du collège . . .)
pouvant être transformée en 4 logis ou 2 bureaux au 1er plancher et 2 logis en haut

S'adresser à

M. Laurent Desjardins

Doit vendre — acceptera 1ère offre raisonnable



EXPÉRIENCE + RESPONSABILITÉ = ÉCONOMIE

Au service de Winnipeg et de St-Boniface depuis 1909
Demandez Raymond Mager ou Léo Laurin
en appelant SU 3-7171

Déménagement
Entreposage
Emballage
Expédition

